

Histoire et élevage

**Journée d'étude conjointe
Société d'Ethnozootechnie
Académie d'Agriculture de France**

**organisée par Pierre DEL PORTO, Nadine VIVIER et Bernard DENIS
à Paris, le 13 juin 2025**

© Société d'Ethnozootechnie 2025

ISSN : 0397-6572

Les opinions librement émises dans Ethnozootechnie n'engagent que leurs auteurs.



La fenaison à Saint-Gingloph, Pierre-Louis de la Rive (1792), Musée d'art et d'histoire de Genève, <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/mah>, *fair use*.

Sommaire

Articles de la journée d'étude et compléments

Avant-propos	7
<i>P. Del Porto, B. Denis, N. Vivier,</i>	
« L'effet mâle » chez les ovins et caprins : une technique qui nous vient du Néolithique ?	9
<i>P. Chemineau, M. Balasse, E. Gutierrez, M. Keller</i>	
De Poissy à Paris, la longue marche des ruminants, vers 1850-1867	21
<i>N. Vivier</i>	
Le cheval de trait : une longue histoire... qui n'est pas encore terminée ! L'exemple d'une utilisation moderne par une entreprise spécialisée dans l'environnement	29
<i>M. Besancenot</i>	
Lire le cheval de trait en France grâce à Bernadette Lizet	37
<i>B. Langlois</i>	
François-Hilaire Gilbert : un vétérinaire agronome au XVIII ^e siècle	39
<i>S. Rosolen, A. Rosolen</i>	
Le Général Lafayette, éleveur de Mérinos : une histoire des pratiques d'élevage au domaine de Lagrange (1799-1834)	51
<i>R. Devred</i>	
Regard sur l'oeuvre zootechnique de Mathieu de Dombasle	61
<i>B. Denis</i>	
Amédée de Béhague (1803-1884), éminent membre et grand mécène de la Société d'agriculture de France : ses travaux sur l'amélioration des techniques d'élevage à Dampierre-en-Burly (Loiret)	71
<i>P. Del Porto, C. Ferault</i>	
Le fonds Laurent Avon aux Archives nationales : une source pour la sauvegarde de la biodiversité des races domestiques	77
<i>M. Fekkar</i>	

Articles Varia

Biodiversité domestique : quand les valeurs s'en mêlent	81
<i>N. Couix, L. Garçon, A. Lauvie</i>	
Quand les apiculteurs expliquent les raisons de l'importance qu'ils accordent à divers objectifs de sélection	89
<i>C. Lepagnol, B. Basso, A. Lauvie</i>	

Comptes-rendus, notes et analyses

Addendum (n°116)	99
<i>É. Verrier</i>	



Conduite d'un troupeau, Albert-Heinrich Brendel (1875), *Alte Nationalgalerie*, Berlin, licence CC-BY-SA.

Articles de la journée d'étude et compléments



Entrée des moutons dans le parc pour le fumage des terres après la récolte, Benjamin Ulmann (XIXe), Palais du Roi de Rome, Rambouillet (Yvelines). Photo Georges Carantino.

Avant-propos

La Société d'Ethnozootechnie (SEZ) s'intéresse aux connaissances populaires et, par extension, traditionnelles, relatives aux animaux domestiques. Elle étudie les relations homme-animaux-milieu dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. C'est dire que l'histoire des animaux domestiques et de leur élevage est constitutive de l'ethnozootechnie.

Alors que la Société d'Ethnozootechnie n'était pas encore constituée officiellement mais fonctionnait de manière informelle, son fondateur Raymond Laurans, rédigeait déjà des textes, dont certains seront repris par la suite, sur des thèmes historiques, notamment l'évolution de l'alimentation et de l'élevage du porc, quelques aspects anciens de l'élevage en Camargue, le rôle de la Bergerie Nationale dans le développement initial du mouton Mérinos en France, etc. Peu de séances et de numéros hors-série de la Société d'Ethnozootechnie ont été consacrés à des sujets exclusivement historiques mais il a été longtemps de tradition que tout colloque comprenne des communications historiques. Les organisateurs des séances le savaient et s'y conformaient. L'habitude tend à s'être perdue dans son côté systématique mais elle n'a pas disparu.

En 1993, à l'assemblée générale constitutive de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales (AHSR), Jean-Marc Moriceau a rappelé que, malheureusement, l'histoire des campagnes était tombée en déshérence chez les historiens, peut-être parce qu'ils s'imaginaient alors que tout ce qui était possible en matière de recherches et d'études avait été fait ! Il a salué au passage le travail effectué par la Société d'Ethnozootechnie sur l'histoire des animaux et de l'élevage. Aujourd'hui, l'histoire rurale est « repartie » sur de nouvelles bases et plusieurs équipes d'historiens s'intéressent de près aux animaux. Il serait du plus grand intérêt de maintenir une interdisciplinarité en la matière mais l'avenir est incertain dans les secteurs agronomique et vétérinaire en raison de la spécialisation de plus en plus prononcée des enseignants-chercheurs et des chercheurs.

De son côté, l'Académie d'Agriculture de France (AAF), sous l'impulsion du Comité d'histoire rattaché au ministère de l'agriculture, avait fondé en 1994, à l'initiative de Michel Cointat, ancien

ministre de l'Agriculture et membre de l'Académie d'Agriculture de France, dont il fut le président, l'Association pour l'Etude de l'Histoire de l'Agriculture (AEHA) qui apportait un éclairage historique aux évolutions contemporaines. Les activités de l'AEHA, dissoute en décembre 2024, sont désormais relayées par un groupe de travail transversal aux dix sections de l'Académie d'Agriculture de France. Cette journée d'étude coorganisée avec la section « Élevage » en est la première action concrète.

On ne peut que souhaiter que la collaboration entre l'Académie d'Agriculture de France et la Société d'Ethnozootechnie se pérennise, alors qu'elle a été initiée à l'occasion de la journée d'étude sur les animaux dans la Grande Guerre en 2015 et du colloque lors de l'exposition en 2022 au Musée des Archives « La Guerre des moutons, les Mérinos à la conquête du monde 1786-2021 ». La question de trouver des intervenants se poserait peut-être mais les historiens ont, à notre connaissance, une habitude très efficace : trouver un thème suffisamment vaste pour que les propositions de communications ne manquent pas. Prenons à titre d'exemple le dernier festival d'histoire de Montbrison (Loire), en novembre 2023, dont l'intitulé était « Les paysans et leurs animaux » : il permit d'obtenir une grande variété de communications, toutes en rapport avec le thème.

En retenant « Histoire et élevage » pour qualifier la présente journée d'étude, nous avons fait nôtre cette habitude des historiens. L'expression pourrait même être conservée en l'affectant d'un numéro pour les éventuelles futures journées conjointes de l'Académie d'Agriculture de France et de la Société d'Ethnozootechnie.

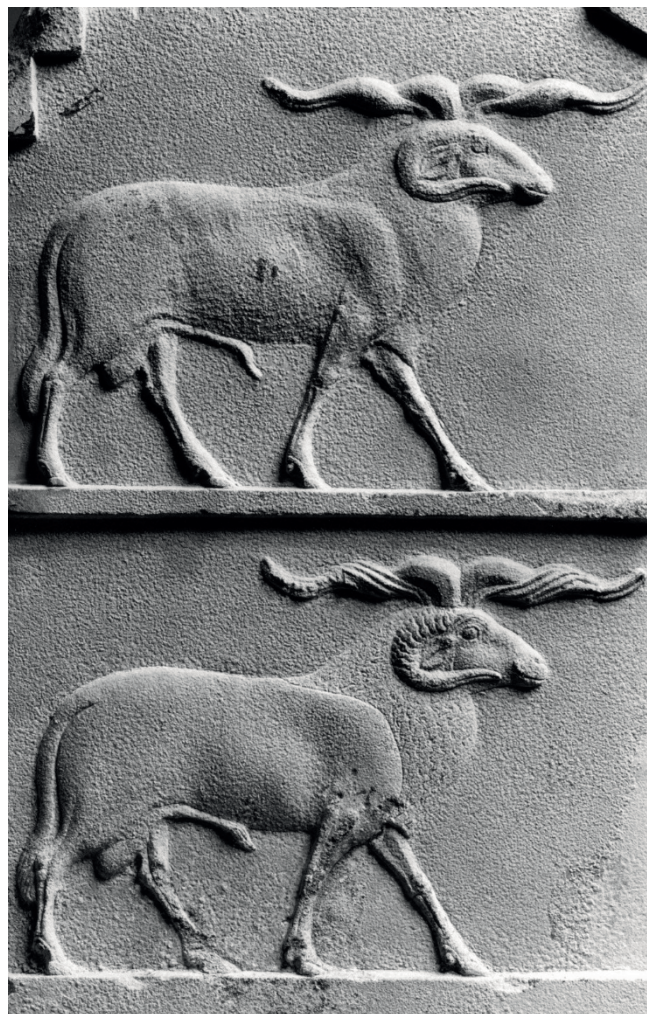
La journée d'étude du 13 juin 2025 a, une fois de plus, démontré les bienfaits d'une coopération des disciplines : agronomie, zootechnie, archéologie et histoire. Les recherches actuelles des zootechniciens sur la reproduction des ovins et des caprins se sont tournées vers le passé et les archéologues, grâce à des procédés récents, fascinants, ont pu remonter jusqu'aux techniques adoptées par les premiers éleveurs du Néolithique ! Le mouton fut l'objet de nombreuses expériences au XVIII^e siècle pour améliorer la qualité de sa laine. C'est ce qu'ont montré plusieurs communications sur les personnages célèbres dont

fut découverte la passion pour l'élevage : le Général Lafayette, François-Hilaire Gilbert, Mathieu de Dombasle, et Amédée de Béhague.

Elles ont montré l'intensité des débats entre agronomes sur les méthodes d'élevage, avec même une échappée sur l'avenir des chevaux de trait.

Pierre Del Porto^(1,2), Bernard Denis^(1,2), Nadine Vivier⁽¹⁾

(1) Académie d'Agriculture de France, (2) Société d'Ethnozootechnie



Deux béliers, bas relief calcaire, Égypte (746-335 av. J.C.), *Walters Art Museum*, Baltimore, licence CC0.

« L'effet mâle » chez les ovins et caprins : une technique qui nous vient du Néolithique ?

Philippe CHEMINEAU⁽¹⁾, Marie BALASSE⁽²⁾, Eléa GUTIERREZ⁽²⁾, Matthieu KELLER⁽¹⁾

(1) INRAE, CNRS, Université de Tours, UMR Physiologie de la Reproduction et des Comportements,
Centre INRAE Centre-Val-de-Loire, 37380 Nouzilly
philippe.chemineau@inrae.fr

(2) MNHN, CNRS, UMR Bioarchéologie, Interactions, Sociétés, Environnements
57 rue Cuvier, 75005 Paris

Résumé : Chez les petits ruminants, la remise en présence d'un mâle sexuellement actif avec des femelles pendant le repos sexuel printanier entraîne une reprise des ovulations sous 48 heures. C'est « l'effet mâle ». Cette technique est utilisée actuellement par les éleveurs mais ce n'est qu'au début du XXe siècle qu'elle a été identifiée et ses mécanismes décryptés. Les analyses archéozoologiques suggèrent que ces mise-bas d'automne étaient assez fréquentes dans les troupeaux ovins méditerranéens, depuis le Néolithique. Mais était-ce le résultat d'une volonté délibérée de l'éleveur ou bien de la combinaison d'une aptitude au désaisonnement des populations ovines utilisées et d'un cadre bioclimatique favorable ? La nécessité d'une séparation préalable des mâles et de leur réintroduction pour aboutir à une proportion élevée de mise-bas d'automne dans le troupeau suggère que, dans les sites néolithiques étudiés, ce mode de conduite a pu résulter d'une volonté délibérée de l'éleveur.

Mots-clés : reproduction ; brebis ; chèvre ; saisonnement.

The “male effect” in sheep and goats: a technique that dates back to the Neolithic period? Abstract: In small ruminants, the introduction of a sexually active male among females during the spring sexual rest period leads to a resumption of ovulation within 48 hours. This is the “male effect”. This technique is currently used by farmers, but it was not until the beginning of the 20th century that it was identified and its mechanisms deciphered. Zooarchaeological analyses suggest that these autumn births were quite frequent in Mediterranean flocks since the Neolithic period. But was it the result of a deliberate intention on the part of the farmer or of a combination of an ability of the sheep populations used to reproduce out of season and a favourable bioclimatic framework? The need for prior separation of the males and their reintroduction to achieve a high proportion of autumn lambing in the flock suggests that, in the Neolithic sites studied, this mode of management could be the result of a deliberate will on the part of the farmer.

Keywords: reproduction; ewe; goat; seasonality.

Introduction

Chez de nombreuses espèces de mammifères sauvages, la synchronisation des naissances sur une période assez courte dans l'année résulte généralement d'un contrôle par les facteurs de l'environnement dont le principal est la modification de la durée quotidienne d'éclairement, ou photopériode (Ortavant *et al.* 1985). Chez les petits ruminants et les cervidés, par exemple, la photopériode agit sur les deux sexes en modulant fortement l'activité sexuelle, provoquant un arrêt quasi complet de la spermatogenèse et de la libido chez les mâles et des ovulations et oestrus (ou chaleurs, période du cycle pendant laquelle la femelle accepte la monte et la saillie par le mâle) chez les femelles, au printemps et en été. C'est la période dite « d'anoestrus » saisonnier.

Les ovins et caprins domestiques de nos élevages actuels ont conservé ce fort saisonnement de leur

activité sexuelle sous les latitudes tempérées et subtropicales, conduisant à une forte saisonnalité des naissances induite par ces périodes de repos reproductifs illustrés sur la Figure 1 par la fréquence des ovulations chez plusieurs races ovines et caprines. Ce fort saisonnement des naissances chez ces deux espèces est une des contraintes technico-économiques les plus importantes des élevages actuellement car il entraîne des variations de disponibilité et de prix de la viande et du lait au cours de l'année (Chemineau *et al.* 2009). S'il existe actuellement des techniques très efficaces d'induction de chaleurs et d'ovulation à contre-saison, celles-ci font appel à des hormones de synthèse ou d'extraction dont l'avenir n'est pas assuré et qui ne correspondent pas à l'image de « naturalité » voulue par ces filières de production (Pellicer-Rubio *et al.* 2019).

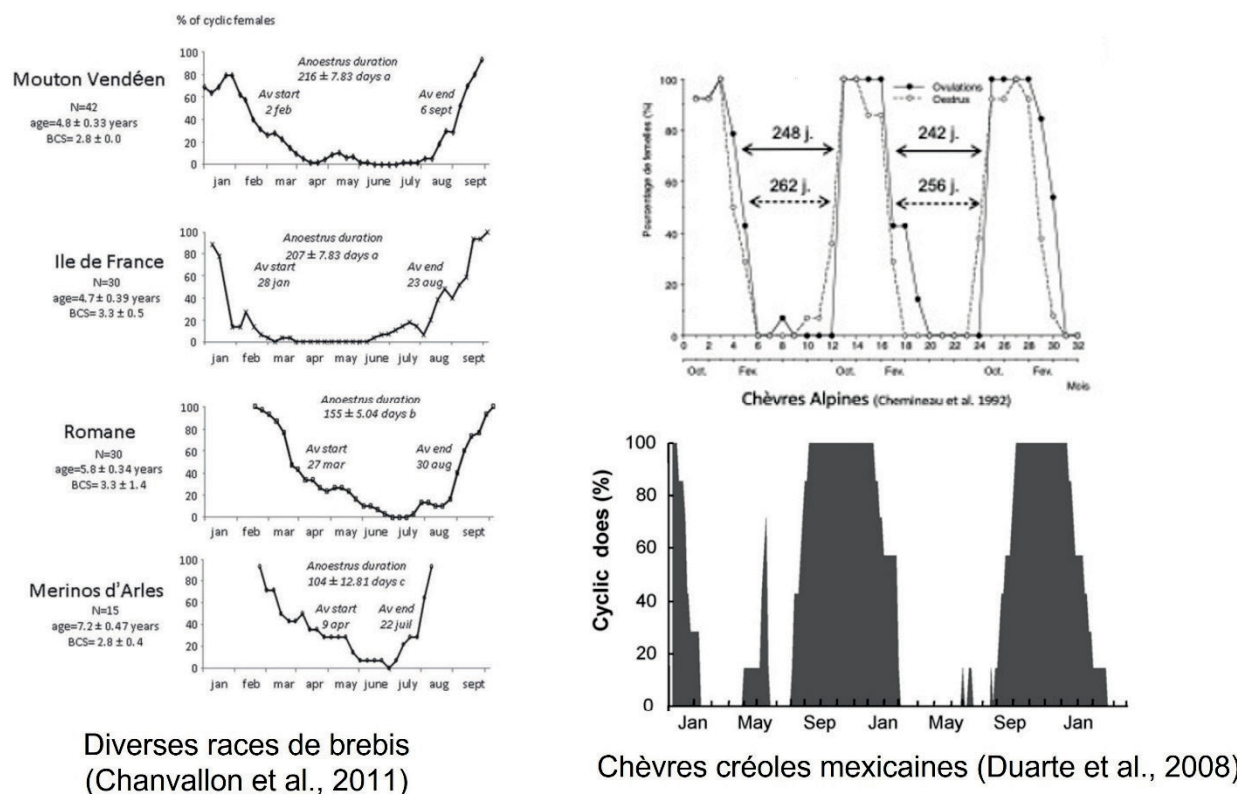


Figure 1. Variations saisonnières de la fréquence des ovulations chez quatre races de brebis (à gauche) et deux races de chèvres (à droite) en France et au Nord du Mexique. D'après Chanvallon *et al.* 2011, Chemineau *et al.* 1992 et Duarte *et al.* 2008.

Chez les petits ruminants, la remise en présence d'un mâle sexuellement actif avec des femelles au printemps, pendant leur période de repos sexuel saisonnier, entraîne une reprise synchrone des ovulations sous 48 heures. C'est « l'effet mâle » (Chemineau *et al.* 2024). Il est efficace chez les ovins et caprins des zones tempérées et

subtropicales qui manifestent une saison de reproduction marquée. Il permet d'obtenir des mise-bas d'automne, à « contre-saison », qui ont un certain nombre d'avantages techniques et économiques. Mais à quand remonte l'utilisation de cette technique ? C'est à cette question que des recherches actuelles tentent de répondre.

Mécanismes sous-jacents

Cette section s'appuie notamment sur Chemineau *et al.* (2017, 2024), auxquels le lecteur pourra se référer pour de plus amples détails. La mise en contact de femelles anovulatoires avec un mâle sexuellement actif entraîne une réponse immédiate de l'axe gonadotrope qui libère, dans les minutes qui suivent le contact, l'hormone hypophysaire LH (*Luteinizing Hormone* ou hormone lutéinisante).

Cette libération, si le contact avec le mâle est maintenu, enclenche les mécanismes conduisant à une ovulation synchrone des femelles dans les 48 heures après la stimulation (Figure 2). C'est donc un mécanisme assez puissant qui, lorsqu'il est réussi, induit des ovulations chez les femelles de la totalité du troupeau alors qu'elles étaient dans une situation de repos sexuel saisonnier.

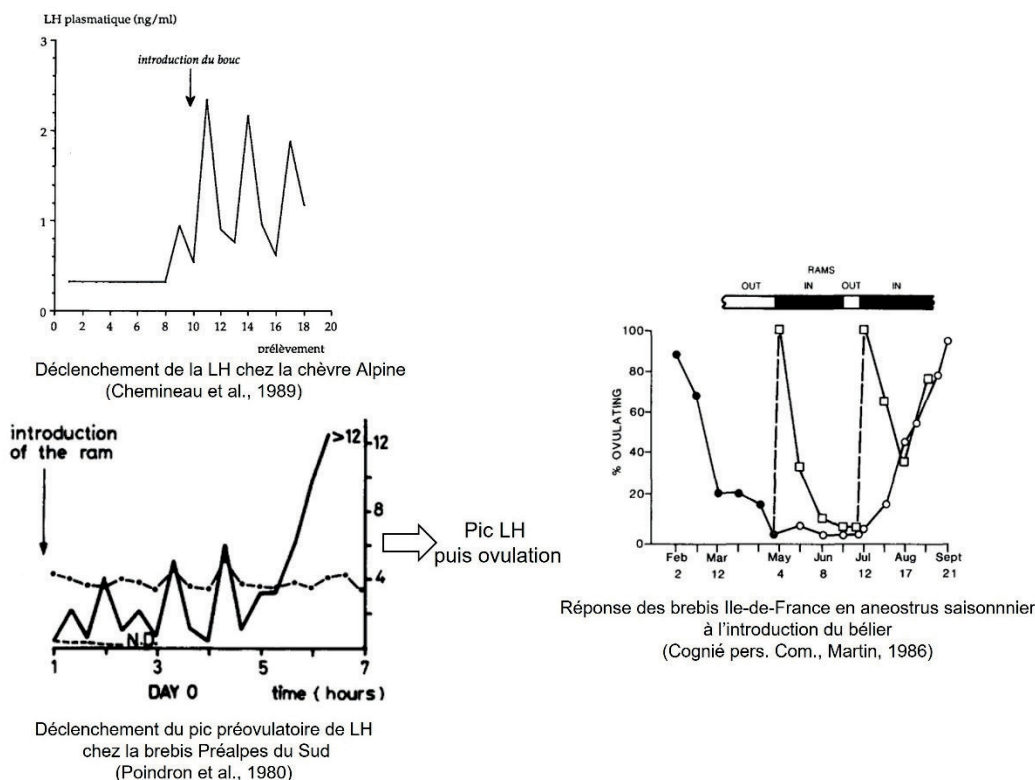


Figure 2. Mécanismes sous-jacents de la réponse des femelles à l'effet mâle. Réponse immédiate de la LH chez la chèvre Alpine (en haut à gauche ; d'après Chemineau 1989), déclenchement du pic pré-ovulatoire de LH chez la brebis (en bas à gauche ; d'après Poindron *et al.* 1980) et pourcentage d'ovulations induites chez la brebis (à droite ; d'après Cognié dans Martin *et al.* 1986).

L'olfaction est le sens privilégié de perception de la présence du mâle par les femelles et on observe une augmentation immédiate de LH plasmatique après mise en contact avec la laine de bélier et/ou du poil de bouc, mais il semble bien que les autres sens (stimulation acoustique, somato-sensorielle...) participent à l'élaboration d'une réponse ovulatoire et oestrienne complète. Une fois la première ovulation effectuée, deux types de réponse physiologique sont possibles : les femelles qui font un cycle ovulatoire de durée normale (18 jours chez la brebis, 21 jours chez la chèvre) et celles qui font un cycle ovulatoire de courte durée (5-6 jours dans les deux espèces), avant de faire une nouvelle ovulation si elles ne retombent pas en anoestrus saisonnier (Figure 2).

Si la réponse ovulatoire est identique entre les deux espèces, elle diffère quant au comportement d'oestrus puisque la brebis ne vient en oestrus qu'après un cycle de durée normale. Au contraire, les deux tiers des chèvres sont en chaleurs à la première ovulation et toutes le sont à la seconde qui suit le cycle court.

Ces différences de durée de cycle et d'expression du comportement d'oestrus conduisent à une

répartition temporelle différente entre les deux espèces, seul caractère visible de l'extérieur par l'éleveur ou le mâle : les chèvres sont en chaleurs, en moyenne, 2-3 et 8-9 jours après l'introduction des boucs, alors que les brebis le sont 17 et 23 jours après l'introduction des béliers (Figure 3).

Chez les deux espèces, l'intensité du comportement sexuel du mâle est un facteur clé de réussite de l'effet mâle, ce qui a conduit à proposer sur le terrain des traitements photopériodiques hivernaux appliqués aux mâles seuls pour aboutir à une libido élevée en fin d'hiver-printemps, en pleine contre saison, période souhaitée pour les fécondations et des mise-bas d'automne. Dans les races ovines et caprines des latitudes septentrionales où l'anoestrus saisonnier est très marqué (c'est-à-dire très « profond ») l'effet mâle ne fonctionne pas aussi bien que plus au Sud, sans doute du fait à la fois de la quasi absence d'activité de la folliculogénèse ovarienne terminale chez la femelle que de la très faible libido des mâles. Il faut noter que ce mécanisme est universel, il est retrouvé dans toutes les races de chèvres et de brebis chez lesquelles il a été étudié, avec les mêmes caractéristiques temporelles.

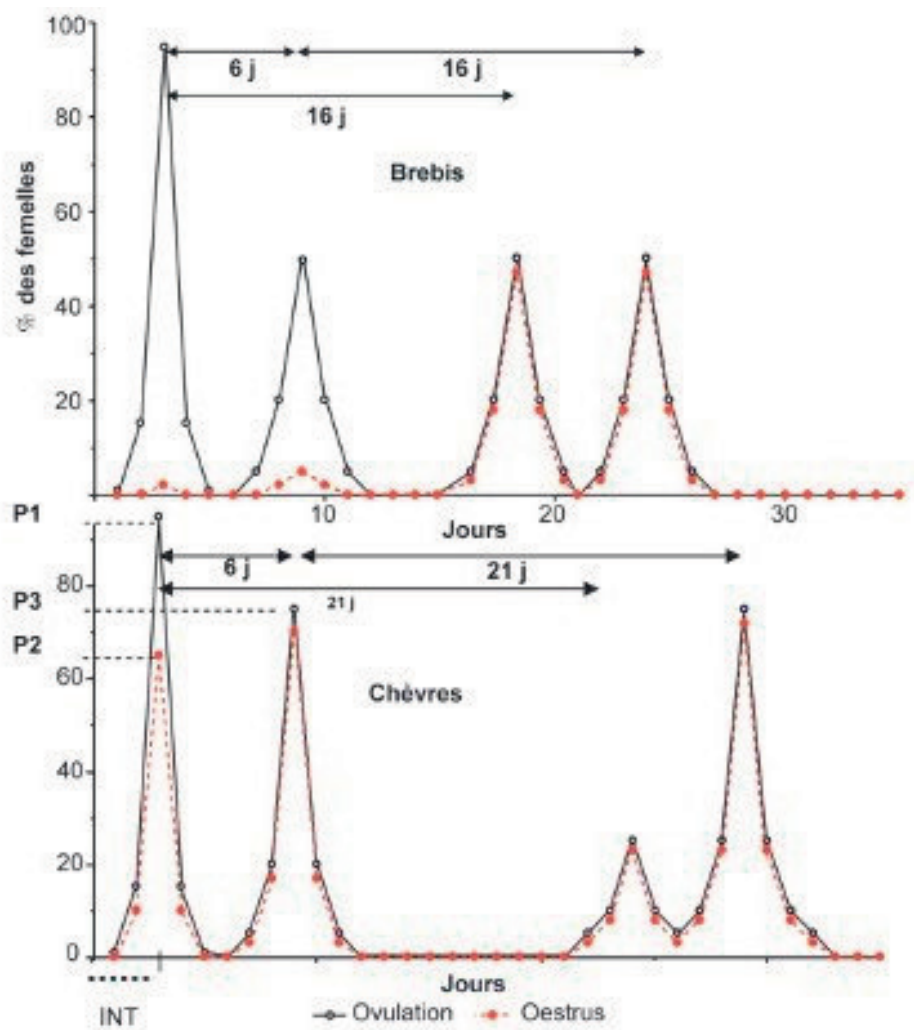


Figure 3. Représentation schématique de la réponse ovulatoire (courbe noire) et oestrale (courbe rouge) des brebis et des chèvres à l'effet mâle (d'après Chemineau *et al.* 2017). Chez la chèvre, les pourcentages (P1, P2, P3) et INT traduisent l'intensité de la réponse à l'effet mâle. Ainsi P1 traduit la proportion de chèvres répondant immédiatement à un effet bouc, la proportion P2 désigne celles qui répondent en manifestant un comportement d'œstrus, alors que P3 est la proportion de chèvres qui répondent par un cycle court et INT l'intervalle qui sépare l'introduction du mâle de la première ovulation.

Comment a-t-on identifié ce mécanisme ?

Dans la période récente, ce qui a attiré la curiosité des scientifiques a été une répartition non uniforme des mise-bas dans le temps. En soustrayant la durée de gestation, caractère assez peu variable, pour estimer la date de fécondation et en reprenant la figure de répartition des fécondations après l'introduction des béliers, Underwood *et al.* (1944) ont, parmi les premiers, suggéré que cette dernière était responsable d'une répartition non régulière dans le temps des saillies fécondantes. En repositionnant les fécondations calculées d'après

les dates de mise-bas lors de cinq campagnes de reproduction (1939 à 1943), ces auteurs ont calculé que les pics de fécondations devaient se situer de 18 à 22 jours après l'introduction des béliers. Shelton (1960) chez la chèvre a fait la même observation avec des pics de fécondation situés plus précocement que chez la brebis ; les différences entre espèces résultant des observations décrites ci-dessus sur les oestrus et les ovulations (Figure 4).

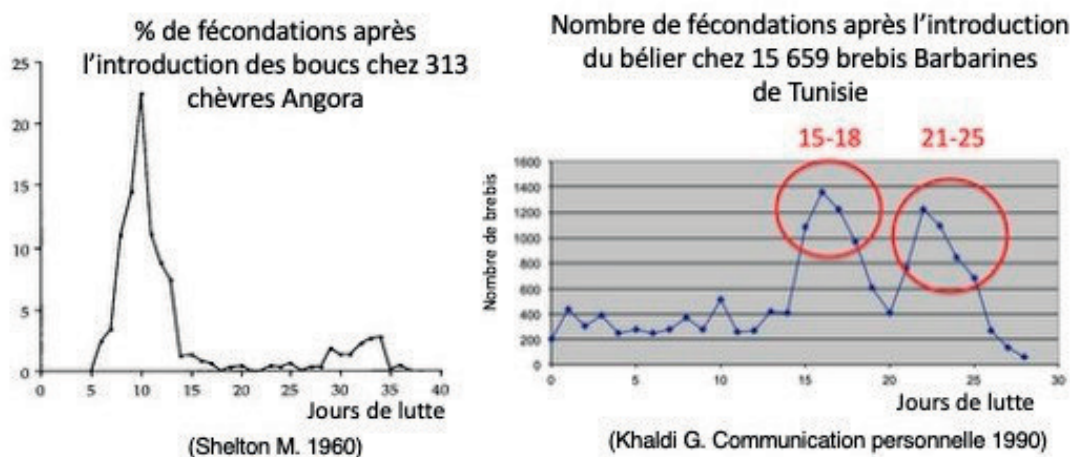


Figure 4. Répartition anormale des fécondations (d'après les dates de mise-bas) chez la chèvre Angora (à gauche, Shelton, 1960) et chez la brebis Barbarine à queue grasse (Khalidi G., 1990, comm. pers.).

En Tunisie, sur de très gros effectifs et toujours d'après les dates de mise-bas, Khalidi (G. Khalidi, comm. pers.) observe deux pics de fécondations de printemps de la brebis Barbarine à queue grasse, 15-18 et 21-25 jours après l'introduction des béliers (Figure 4). Il est à noter que, dans cette population, il existe un petit pourcentage de brebis spontanément cycliques au printemps qui explique le « bruit de fond » observé entre J0 et J15. Dans cette race, de nombreux travaux sur l'effet bélier ont été réalisés et appliqués à grande échelle en ferme, montrant son efficacité.

En remontant encore un peu en arrière à la fin du premier Empire français, c'est L. Girard (1813) qui rapporte lors d'une réunion de la Société d'Agriculture du Département de l'Indre « Les moyens employés avec succès par Mr Morel, de

Vindé pour obtenir, dans le temps le plus court possible, la fécondation du plus grand nombre de brebis portières d'un troupeau ». Dans sa communication, il indique explicitement que « la présence des béliers hâta le retour des chaleurs des brebis [...] rendant les femelles plus aptes à la fécondation... ».

Une exploration de textes plus anciens, remontant jusqu'au I^{er} siècle avant J.C., sur les périodes d'agnelage (ce qui n'est pas tout à fait la même chose que l'effet bélier) a été engagée mais, appuyée sur les déclarations textuelles. En l'absence de chiffres précis concernant les dates de mise-bas, il est assez difficile de dresser un tableau fiable de leur répartition au cours de l'année (Carrère et Forest, 2009).

Au Néolithique, comment savoir si l'effet mâle était utilisé ?

Quels dispositifs méthodologiques ?

Ne disposant évidemment pas d'enregistrements des dates de mise-bas des brebis conduites par les éleveurs du Néolithique, nous avons tenté de répondre à cette question en combinant des approches archéologiques et des expérimentations réalisées sur les brebis actuelles.

L'approche archéologique s'appuie sur la mesure des rapports isotopiques de l'oxygène dans l'émail des dents (molaires 2 et 3) qui permet, à partir de la restitution du cycle saisonnier enregistré lors de la croissance dentaire, et en s'appuyant sur un référentiel actuel, de prédire la saison de naissance

et de quantifier la durée de la période des mise-bas des ovins dont les restes ont été retrouvés en contexte archéologique (Figure 5). Le référentiel initialement construit sur des races saisonnées avec des mise-bas d'hiver et de printemps (Balasse *et al.*, 2012) a été par la suite étendu à des races agnelant à l'automne et en particulier la Mérinos d'Arles et la Lacaune (Figure 6). La même démarche a été parallèlement appliquée sur des molaires de moutons de sites néolithiques d'Europe et notamment sur la marge septentrionale du bassin méditerranéen (Figure 7).

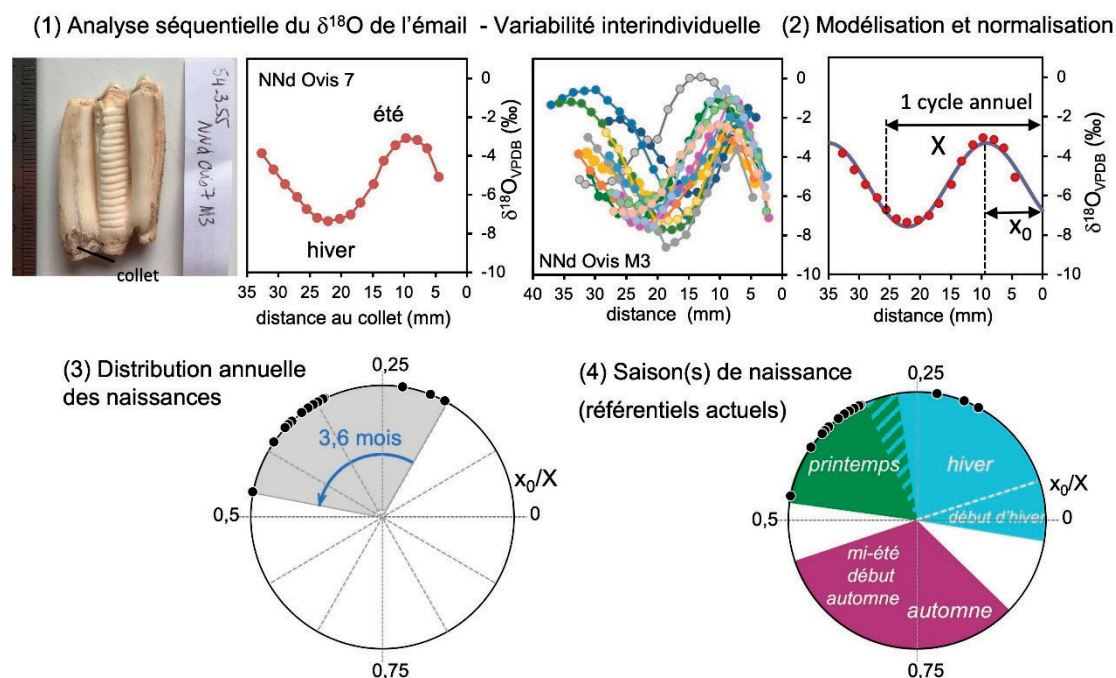


Figure 5. Les différentes étapes méthodologiques de l'estimation de la saison de naissances des ovins, à partir de l'exemple de Nova Nadezhda (Bulgarie, VI^e millénaire avant J.C. ; Balasse *et al.*, 2020). Référentiels actuels : Blaise et Balasse (2011) ; Balasse *et al.* (2012, 2020, 2024) ; Tornero *et al.* (2018) ; Fabre *et al.* (2023).

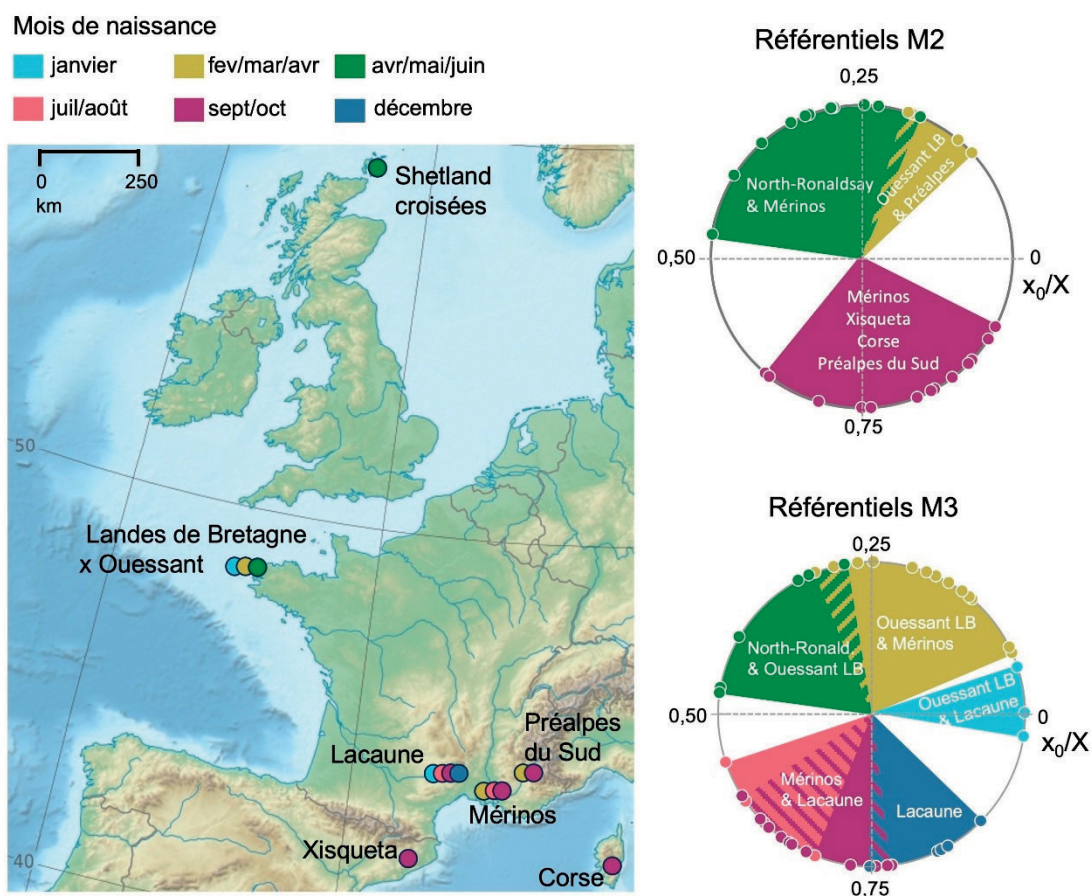


Figure 6. Localisation des troupeaux constituant les référentiels de détermination de la saison de naissance des ovins, et extension desdits référentiels aux mise bas d'automne (d'après Balasse *et al.* 2024). Fonds de carte de l'Europe par Alexrk2 via Wikimedia Commons, licence CC-BY-SA.

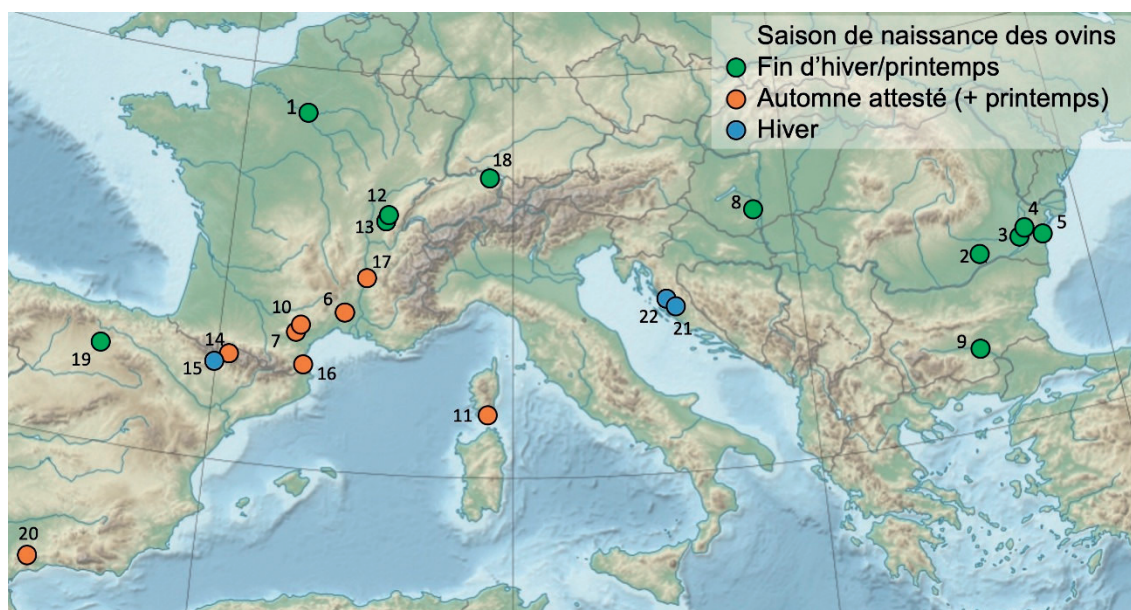


Figure 7. Sites archéologiques ayant livré des données de saison de naissances des ovins (dates calibrées av J.C.) : 1- Bercy, c. 3900 ; 2- Măgura, 6200-5700 ; 3- Borduşani, 4490-4263 ; 4- Hârşova, 4340-4035 ; 5- Cheia, 5215-4855 ; 6- Le Taï, 5270-4990 ; 7- Gazel, 5350-5200 ; 8- Alsónyék, 5800-5505 ; 9- Nova Nadezhda, 6000-5600 ; 10- Auriac, 3986-3799 ; 11- Montlaur, 4100-3600 ; 12- Chalain 19, XXXIIe-XXXe siècles ; 13- Clairvaux XIV, XXXIXe siècle ; 14- Els Trocs, 5300-2900 ; 15- Chaves, 5600-4900 ; 16- Montou, 4240-3950 ; 17- Daurelle, 3950-3530 ; 18- Arbon-Bleiche 3, 3384-3370 ; 19- El Mirador, seconde moitié VIe-Ve mil ; 20- Cueva de El Toro, fin du VIe millénaire ; 21- Tinj, 1^{re} moitié du VIe millénaire ; 22- Crno Vrilo, première moitié du VIe millénaire (synthèse pour les sites continentaux dans Balasse *et al.*, 2020 ; pour les sites méditerranéens : Tornero *et al.*, 2020 ; Fabre *et al.*, 2021, 2023 ; Martin *et al.*, 2021 ; Sierra *et al.* 2021, 2023, 2024 ; Tejedor-Rodriguez *et al.*, 2021 ; Gutierrez *et al.*, soumis ; Balasse *et al.*, inédit). Fonds de carte de l'Europe par Alexrk2 via Wikimedia Commons, licence CC-BY-SA.

L'approche expérimentale sur des animaux actuels a été conduite sur des brebis Lacaune au sein du domaine expérimental Inrae de La Fage (Aveyron). L'objectif était double : quantifier la proportion relative de brebis ovulant spontanément au printemps chez cette race réputée pour sa bonne capacité au désaisonnement ; quantifier l'efficacité d'un effet mâle en termes d'ovulation, lorsque les

mâles introduits n'ont pas été stimulés sexuellement – une condition qui était très probablement celle des élevages néolithiques. Sur ces animaux vivants, c'est la progestérone plasmatique sanguine qui a été utilisée pour déterminer le statut ovulatoire (cyclique ou non cyclique) en absence et/ou en présence des béliers (Balasse *et al.*, 2024).

Y avait-il des naissances d'automne ?

L'analyse de plus d'une vingtaine de sites archéologiques datés du VIe au IVe millénaires avant J.C. montre que les mise-bas de fin d'hiver ou de printemps (correspondant donc à des fécondations d'automne-hiver) prédominaient sur les sites d'Europe continentale (Figure 7). Dans ces contextes, la très grande majorité des naissances se situe au printemps et on ne détecte que quelques ovins nés à l'automne (Figure 8A). Ces naissances d'automne isolées témoignent de l'occurrence, dans ces troupeaux, de rares brebis désaisonnées, mais également de la présence des mâles parmi les femelles en dehors de la période de reproduction principale. Ces agneaux nés hors-saison sont

parvenus à l'âge adulte puisqu'ils ont pu terminer la croissance de leur deuxième molaire ou de leur troisième molaire ; ils ont pu faire l'objet d'une attention particulière durant leurs premiers mois d'existence pour assurer leur survie au-delà de l'hiver. On remarque un schéma différent sur la côte dalmate où deux sites de la première moitié du VIe millénaire avant J.C., soit le Néolithique le plus ancien de la région, ont livré des naissances de début d'hiver pour les ovins (Figure 7 sites 21 et 22 et Figure 8B) possiblement le signe d'une période de reproduction plus étendue c'est-à-dire démarrant plus tôt durant l'été pour ces troupeaux méditerranéens, combinée à des conditions

climatiques favorables (hiver doux ; Sierra *et al.*, 2023). On retrouve par ailleurs ces naissances d'hiver quelques siècles plus tard dans la vallée de l'Ebro sur un effectif plus petit (Sierra *et al.*, 2021 ; Chaves, site 15 sur la Figure 7).

Au contraire, sur la marge nord-occidentale du bassin méditerranéen, dans le sud-ouest de la

France, sur la côte sud et au Nord-Est de l'Espagne ainsi qu'en Corse, la distribution des naissances s'étale sur une période bien plus longue de l'année, incluant également l'automne et le début d'hiver. Sur certains de ces sites, ces naissances « hors saison » sont majoritaires ou presque, autant qu'on puisse en juger sur des assemblages qui restent de taille restreinte (≤ 18 ovins). (Figure 8C et D).

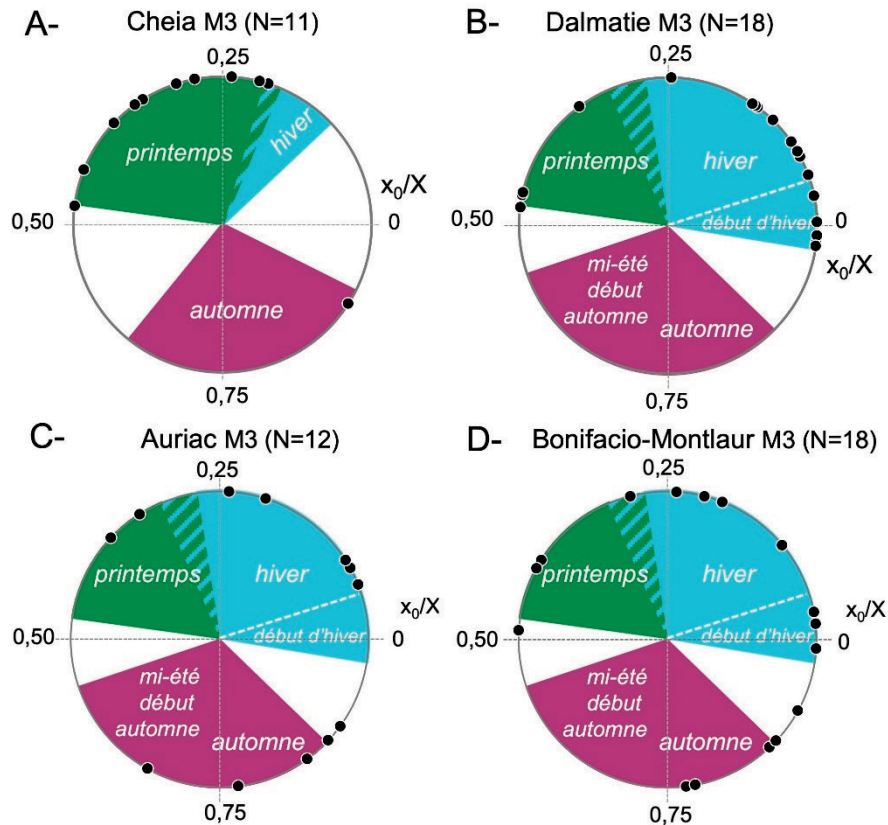


Figure 8. Quelques exemples de distributions des naissances des ovins en contexte archéologique : en Roumanie à Cheia (site 5 sur la Figure 6 ; données Tornero *et al.* 2013) ; en Dalmatie sur les sites de Tinj et Crno Vrilo (sites 21 et 22 ; Sierra *et al.*, 2023) ; à Auriac (Carcassonne, site 10 ; Fabre *et al.* 2021) et à Bonifacio (Corse, site 11 ; Fabre *et al.* 2023).

Est-il possible d'avoir des naissances d'automne si on laisse les béliers en permanence dans le troupeau ?

Dans une conduite de troupeau « classique » sans séparation des deux sexes à un moment donné dans l'année et pour des races possédant de bonnes aptitudes au désaisonnement, comme la Lacaune ou la Mérinos, quelle est la répartition potentielle des saisons de mise bas au cours de l'année ? Nous n'avons pas de réponse à cette question mais la mesure de l'activité ovulatoire spontanée au printemps chez des brebis maintenues en permanence avec des béliers ou en l'absence de bélier permet de connaître le potentiel de fécondabilité de celles-ci au printemps. Chez la

brebis Lacaune, en l'absence de mâle, le pourcentage de brebis spontanément cycliques au printemps est faible (environ 20 %), que les brebis soient ou non en lactation (Figure 9). La présence permanente du bélier depuis l'hiver précédent augmente ce pourcentage jusqu'à 40 %. Notre analyse est donc que, dans ces conditions et compte tenu de la présence au printemps d'ovulations dites « silencieuses » (*i.e.* sans oestrus ; Thimonier et Mauléon 1969), donc non fertiles, la fertilité ne doit guère dépasser 30 % du troupeau.

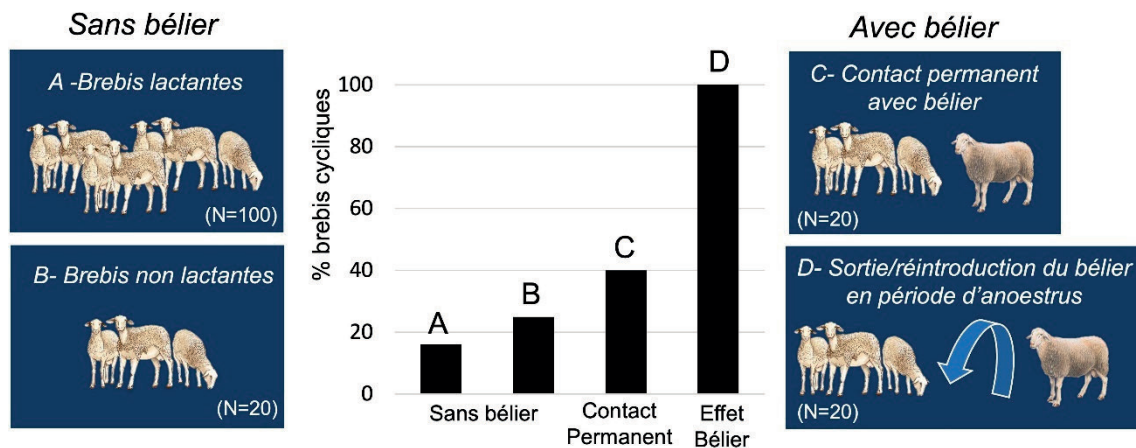


Figure 9. Activité ovulatoire de brebis Lacaune placées dans différentes conditions expérimentales (d'après Balasse *et al.* 2024).

Que se passe-t-il si on sépare les béliers pendant l'été et on les réintroduit au printemps suivant ?

En revanche, toujours chez les brebis Lacaune dans des conditions expérimentales, la séparation des béliers et des brebis pendant l'été puis leur réintroduction au printemps suivant provoque, par le mécanisme d'effet bélier décrit ci-dessus, même en l'absence de stimulation photopériodique artificielle des béliers, une reprise synchrone des

ovulations chez toutes les brebis du troupeau (Figure 9). Dans ces conditions, il est possible d'espérer avoir une fertilité très élevée à la lutte de printemps et, par conséquent, la quasi-totalité des brebis du troupeau réalisent une mise-bas d'automne.

Discussion et conclusion

La pleine réussite de l'effet bélier, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, résulte à la fois d'une manipulation, généralement volontaire, des lots d'animaux par l'éleveur, mais également par l'aptitude génétique de la race ovine utilisée à répondre à un effet bélier. C'est le cas des populations méditerranéennes actuelles où il est très souvent réalisé une lutte de printemps avec des résultats de fertilité dépassant généralement les 60 % de mise-bas.

Par conséquent, dans les échantillons issus des sites archéologiques du Néolithique, on peut penser que si la proportion de naissances d'automne dans un « troupeau » est élevée, par exemple supérieure à 50%, alors, probablement, ce résultat pourrait être issu de deux manipulations volontaires successives faites par l'éleveur. La première est la séparation des béliers d'avec les femelles l'été précédent car si cette séparation n'est pas faite, alors les mise-bas auront lieu au printemps suite aux fécondations automnales de saison, et, sous l'addition de l'anoestrus saisonnier et de l'anoestrus de lactation, la fécondation ne pourra pas avoir lieu au printemps. La seconde est, évidemment, la

réintroduction des mâles au printemps, provoquant alors, peut-être à l'insu de l'éleveur, un effet bélier entraînant une fertilité élevée. On pourrait cependant penser que, à l'instar des chercheurs modernes cités au début de cet article (Underwood *et al.* 1944 ; Girard, 1813), les bergers du Néolithique ont pu remarquer l'anormale distribution des naissances ou même des chaleurs après l'introduction des mâles et mettre en œuvre cette innovation de manière tout à fait consciente.

On remarque qu'au Néolithique, les naissances d'automne-début d'hiver sont toujours associées à des naissances de printemps. C'est le cas encore dans la plupart des élevages contemporains de Méditerranée septentrionale (Mason, 1967). Aujourd'hui comme anciennement, la division en deux lots permet un rattrapage si une brebis s'est retrouvée non gestante en fin de période de reproduction ou a avorté, et elle entraîne par ailleurs l'étalement de la production laitière, qui peut présenter un avantage en termes de stabilité des ressources, mais aussi un investissement sur la durée dans les tâches relatives à la traite. Même s'il faut sans doute continuer à accumuler patiemment

les données d'analyse des rapports isotopiques de l'oxygène dans l'émail des dents issues de différents sites du Néolithique pour pouvoir faire des comparaisons statistiques entre saisons de mise-bas, l'observation que plusieurs élevages de la même zone (Sud de la France, Corse, Nord-Est et Sud de l'Espagne) montrent une proportion

élevée de naissances d'automne est intéressante. Cela veut-il dire que ces élevages partageaient et échangeaient à la fois des populations ovines particulièrement aptes à des fécondations de printemps et la technique de maîtrise de la reproduction par effet bélier leur permettant ces performances ?

Références

- Balasse M., Chemineau P., Parisot S., Fiorillo D., Keller M. (2024) Experimental data from Lacaune and Merino sheep provide new methodological and theoretical grounds to investigate autumn lambing in past husbandries. *Journal of Archaeological Method and Theory* 31, 75-92. <https://doi.org/10.1007/s10816-022-09600-7>
- Balasse M., Obein G., Ughetto-Monfrin J., Mainland I. (2012) Investigating seasonality and season of birth in past herds: a reference set of sheep enamel stable oxygen isotope ratios. *Archaeometry* 54, 349-368. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4754.2011.00624.x>
- Balasse M., Renault-Fabregon L., Gandois H., Fiorillo D., Gorczyk J., Bacvarov K., Ivanova M. (2020) Neolithic sheep birth distribution: Results from Nova Nadezhda (sixth millennium BC, Bulgaria) and a reassessment of European data with a new modern reference set including upper and lower molars. *Journal of Archaeological Science* 118, 105-139. <https://doi.org/10.1016/j.jas.2020.105139>
- Blaise E., Balasse M. (2011) Seasonality and season of birth of modern and late Neolithic sheep from south-eastern France using tooth enamel $\delta^{18}\text{O}$ analysis. *Journal of Archaeological Science*, 38, 3085-3093. <https://doi.org/10.1016/j.jas.2011.07.007>
- Carrère I., Forest V. (2009) Et si le Néolithique s'arrêtait dans les années 1950 ? Réflexions et références sur les relations animal-homme dans les sociétés rurales. Dans : Collectif, 2009. De Méditerranée et d'ailleurs... Mélanges offerts à Jean Guilaïne. Archives d'Ecologie Préhistorique, Toulouse, 853, 173-190.
- Chanvallon A., Sagot L., Pottier E., Debus N., Francois D., Fassier T., Scaramuzzi R.J., Fabre-Nys C. (2011). New insights into the influence of breed and time of the year on the response of ewes to the 'ram effect'. *animal* 5, 10, 1594-1604. <https://doi.org/10.1017/S1751731111000668>
- Chemineau P. (1989) L'effet bouc : mode d'action et efficacité pour stimuler la reproduction des chèvres en anoestrus. *Inra Productions Animales* 2, 97-104. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.1989.2.2.4404>
- Chemineau P., Abecia J.A., Delgadillo J.A. (2024) Maîtrise de la reproduction saisonnière par l'effet mâle à court terme chez les petits ruminants. *Encyclopédie de l'AAF*, Fiche Questions sur ...n°03.05.Q05. <https://www.academie-agriculture.fr/publications/encyclopedia/questions-sur/0305q05-maitrise-de-la-reproduction-saisonniere-par-leffet>
- Chemineau P., Daveau A., Maurice F., Delgadillo J.A. (1992) Seasonality of oestrus and ovulation is not deeply modified by submitting Alpine goats to a tropical photoperiod. *Small Ruminant Research* 8, 299-312.
- Chemineau P., Khaldi G., Lassoued N., Cognié Y., Thimonier J., Poindron P., Malpoux B., Delgadillo J.A. (2017) Des apports originaux sur « l'effet mâle », une technique agro-écologique de maîtrise de la reproduction des brebis et des chèvres, fruits d'une longue collaboration scientifique entre la Tunisie, le Mexique et la France. *Inra Productions Animales* 30, 427-438. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2017.30.5.2273>
- Chemineau P., Malpoux B., Brillard J.P., Fostier A. (2009) Saisonnalité de la reproduction et de la production chez les poissons, oiseaux et mammifères d'élevage. *Inra Productions Animales* 22, 77-90.
- Duarte G., Flores J.A., Malpoux B., Delgadillo J.A. (2008) Reproductive seasonality in female goats adapted to a subtropical environment persists independently of food availability. *Domestic Animal Endocrinology* 35, 362-370. <https://doi.org/10.1016/j.domaniend.2008.07.005>
- Fabre M., Bréhard S., Hanot P., Fiorillo D., Vaquer J., Balasse M. (2021). Nouvel éclairage sur les systèmes d'élevage ovins du Chasséen. Reproduction, alimentation et productions animales à Auriac, Carcassonne (Aude, France). In : *Biodiversities, environments and societies since Prehistory: new markers and integrated approaches*. 41^{es} rencontres internationales d'archéologie et d'histoire – Nice Côte d'Azur (E. Nicoud, M. Balasse, Desclaux E., Théry-Parisot I., eds). Editions APDCA, 101-112.
- Fabre M., Forest V., Ranché C., Fiorillo D., Casabianca F., Vigne J.-D., Balasse M. (2023) Milk and meat exploitation, autumn lambing and use of forest resources in Neolithic Corsican sheep farming systems (fifth to third millennia cal BC). *Journal of Archaeological Science: Reports* 50, 104037. <https://doi.org/10.1016/j.jasrep.2023.104037>
- Girard L. (1813) Moyens employés avec succès, par M. Morel de Vindé, Membre de la Société d'Agriculture de Seine et Oise, pour obtenir, dans le temps le plus court possible, la fécondation du plus grand nombre des brebis portières d'un troupeau. *Ephémérides de la Société d'Agriculture du Département de l'Indre pour l'An 1813*, Séance du 5 Septembre, VIII Cahier, Châteauroux, Département de l'Indre, VII, 66-68.
- Gutierrez E., Balasse M., Bréhard S., Caro J., Fiorillo D. (soumis) Calendrier pastoral et intégration dans le paysage de l'élevage ovin Montbolo de Montou, d'après l'analyse isotopique des dents de mouton. *Bulletin de la Société préhistorique française*.

- Martin G.B., Oldham C.M., Cognie Y., Pearce D.T. (1986) The physiological-responses of anovulatory ewes to the introduction of rams - a review. *Livestock Production Science* 15, 219-247. [https://doi.org/10.1016/0301-6226\(86\)90031-X](https://doi.org/10.1016/0301-6226(86)90031-X)
- Martín P., Tornero C., Salazar-García D. C., Vergès, J. M. (2021) Early sheep herd management in the inland of the Iberian Peninsula : Results of the incremental isotopic analyses of dental remains from El Mirador cave (Sierra de Atapuerca, Spain). *Archaeological and Anthropological Sciences* 13, 1–18.
- Mason I.L (1967) *Sheep breeds of the Mediterranean*. Food and Agriculture Organization of the United Nations, 215 p.
- Ortavant R., Pelletier J., Ravault J.P., Thimonier J., Volland-Nail P. (1985) Photoperiod : main proximal and distal factor of the circannual cycle of reproduction in farm animals. *Oxford Review of Reproductive Biology* 7, 305-345.
- Pellicer-Rubio M.T., Boissard K., Grizeli J., Vince S., Fréret S., Fatet A., López-Sebastian A. (2019) Vers une maîtrise de la reproduction sans hormones chez les petits ruminants. *INRAE Productions Animales* 32, 51–66. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2019.32.1.2436>
- Poindron P., Cognié Y., Gayerie F., Orgeur P., Oldham C.M., Ravault J.P. (1980) Changes in gonadotrophin and prolactin levels in isolated (seasonally or lactationally) anovular ewes with ovulation caused by the introduction of rams. *Physiology and Behaviour* 25, 227-236.
- Shelton M. (1960) Influence of the presence of a male goat on the initiation of estrous cycling and ovulation of angora does. *Journal of Animal Science* 19, 368-375. DOI : 10.2527/jas1960.192368x
- Sierra A., Balasse M., Radović S., Orton D., Fiorillo D., Presslee, S. (2023) Early Dalmatian farmers specialized in sheep husbandry. *Scientific Reports* 13, 10355.
- Sierra A., Balasse M., Rivals F., Fiorillo D., Utrilla P., Saña M. (2021) Sheep husbandry in the early Neolithic of the Pyrenees: new data on feeding and reproduction in the cave of Chaves. *Journal of Archaeological Science Reports* 37, 102935. <https://doi.org/10.1016/j.jasrep.2021.102935>
- Sierra A., Navarrete V., Alcántara R., Camalich M.D., Martín-Socas D., Fiorillo D., et al. (2024) Shepherding the past: High-resolution data on Neolithic Southern Iberian livestock management at Cueva de El Toro (Antequera, Málaga). *PLoS ONE* 19: e0299786. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0299786>
- Tejedor-Rodríguez C., Moreno-García M., Tornero C., Hoffmann A., García-Martínez de Lagrán Í., Arcusa-Magallón H., et al. (2021) Investigating Neolithic caprine husbandry in the Central Pyrenees: Insights from a multi-proxy study at Els Trocs cave (Bisaurri, Spain). *PLoS ONE* 16: e0244139. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0244139>
- Thimonier J., Mauléon P. (1969) Variations saisonnières du comportement d'oestrus et des activités ovarienne et hypophysaire chez les ovins. *Annales de Biologie animale Biochimie, Biophysique* 9, 233-250
- Tornero C., Aguilera M., Ferrio J.P., Arcusa H., Moreno-Garcia M., Garcia-Reig S., Rojo Guerra M. (2018) Vertical sheep mobility along the altitudinal gradient through stable isotope analyses in tooth molar bioapatite, meteoric water and pastures: A reference from the Ebro valley to the Central Pyrenees. *Quaternary International* 484, 94-106. <https://doi.org/10.1016/j.quaint.2016.11.042>
- Tornero C., Bălăşescu A., Ughetto-Monfrin J., Voinea V., Balasse M. (2013) Seasonality and season of birth in early Eneolithic sheep from Cheia (Romania): methodological advances and implications for animal economy. *Journal of Archaeological Science* 40, 4039-4055. <https://doi.org/10.1016/j.jas.2013.05.013>
- Tornero C., Balasse M., Bréhard S., Carrère I., Fiorillo D., Guilaine J., Vigne J.-D., Manen C. (2020) Early evidence of sheep lambing de-seasoning in the Western Mediterranean in the sixth millennium BCE. *Scientific Reports* 10:12798. <https://doi.org/10.1038/s41598-020-69576-w>
- Underwood E.J., Shier El., Davenport N. (1944) Studies in Sheep husbandry in Western Australia. V The breeding season of Merino crossbred and British Breed ewes in the Agricultural districts., *Journal of the Department of Agriculture of Western Australia* 11, 135-143.

De Poissy à Paris, la longue marche des ruminants, vers 1850-1867

Nadine VIVIER

Membre de l'Académie d'agriculture de France, Professeur émérite des universités
31 boulevard Victor Hugo, 78100 Saint-Germain-en-Laye
viviernadine@orange.fr

Résumé : Le marché de Poissy fournissait la majorité du ravitaillement en viande de la capitale. Les bovins de Normandie, les ovins de l'Ouest et du Berry arrivaient « à pied ». Une fois vendus, ils s'acheminaient par la route vers l'abattoir de Paris, via Saint-Germain, Chatou, Nanterre. Cette longue marche était difficile pour ces bêtes fatiguées et assoiffées. Les conducteurs étaient souvent brutaux, ils prenaient en charge des troupeaux trop nombreux pour être surveillés correctement sur des parcours semés d'embûches : traversée de villes avec les encombrements et les risques d'accidents, traversée des forêts où les bêtes pouvaient s'égarer ou être la proie de voleurs. Les flux d'animaux, si abondants de 1850 à 1867, se réduisent brutalement à l'ouverture du marché et de l'abattoir de la Villette, desservis par le chemin de fer.

Mots-clés : marché de Poissy ; abattoirs de Paris ; circulation des animaux ; conducteurs de troupeaux ; brutalité ; bien-être animal.

From Poissy to Paris, the long march of slaughter animals, circa 1850- 1867. Abstract: The Poissy market provided most of the capital's meat supplies. Cattle from Normandy and sheep from western France and Berry arrived 'on foot'. Once sold, they walked to the Paris abattoirs, via Saint-Germain, Chatou and Nanterre. The journey was a long and arduous one for these tired and thirsty animals. The drivers were often rough; they took charge of herds that were too numerous to be properly supervised, on routes that were full of pitfalls: crossing towns with their traffic jams and the risk of accidents, crossing forests where the animals could get lost or fall prey to thieves. The flow of animals, so abundant between 1850 and 1867, was brutally reduced with the opening of the market and the abattoir at La Villette, served by the railway.

Keywords: Poissy market; Paris slaughterhouses; animal traffic; herdsmen; brutality; animal welfare.

Introduction

Approvisionner Paris en denrées alimentaires est un souci primordial pour tout gouvernement s'il veut éviter les mouvements populaires. Or la population parisienne est exigeante ; son niveau de vie est le plus élevé et elle mange plus de viandes qu'ailleurs en France. La consommation moyenne en France est déjà passée de 19 kg par habitant et par an en 1789 à 26 kg en 1850 (Baratay, 2011 : 31) ; Paris dépasse largement ce niveau, avec 66,5 kg/an/hab en 1862 (Leteux, 2010). Au XIXe siècle, comme au siècle précédent, l'apport des chairs mortes n'est que marginal ; ce sont des animaux sur pieds qui arrivent dans la capitale en

un temps où les transports ne sont pas faciles. Pourtant les arrivées de chairs mortes augmentent lentement, leur part est de 16 % du total de la viande consommée en 1866. Situons-nous au milieu du XIXe siècle, à l'apogée de cette présence des bestiaux sur les routes. Présentons d'abord le trajet entre le point de départ, le principal marché aux animaux de boucherie, celui de Poissy et le point d'arrivée à l'abattoir à Paris. Bien qu'il soit réglementé par la police, ce parcours de 23 km environ est semé d'embûches, difficile autant pour les hommes que pour les animaux.

Le point de départ : le marché de Poissy à son apogée, années 1860

Il n'existe plus de marché d'animaux de boucherie à Paris, excepté le marché aux veaux. Une dizaine de marchés aux bestiaux sont installés hors de la ville, dominés par les deux plus grands : ceux de Sceaux et de Poissy. Depuis un siècle, Poissy est devenu prépondérant. La raison essentielle de la

prospérité du marché de Poissy tient à sa situation géographique. En effet, les zones productrices sont principalement à l'ouest, et Poissy est donc sur la route vers Paris. La Normandie est la grande pourvoyeuse de bovins (Garnier, 1997). La Basse-Normandie accentue sa spécialisation herbagère :

le pays d'Auge, la campagne d'Alençon et le Cotentin. Le Limousin et la Marche envoient eux aussi des bœufs appréciés.

Ces animaux connaissent généralement trois étapes dans leur vie : ils voient le jour dans un pays naisseur, puis sont rapidement envoyés dans un pays d'usage où ils travaillent quelques années. Vers l'âge de cinq à six ans, ils sont mis à l'engraissement, c'est-à-dire 3 à 5 ans plus tôt qu'au siècle précédent. Les éleveurs ont tendance à les faire travailler moins longtemps car ils engraisent mieux que les bêtes plus âgées. Toutefois une polémique oppose ceux-là à ceux qui réprouvent ces viandes « jeunes » qui seraient moins nourrissantes. De même, la viande de bœuf est réputée plus savoureuse (Abad, 1998). C'est pourquoi les effectifs sont toujours déséquilibrés entre les bœufs et les vaches : au cours des années 1850 et 1860, les vaches ne représentent que 9 à 13 % des bovins adultes mises en vente à Poissy et leur prix au kilo de viande est toujours inférieur à celui des bœufs, d'environ 10 %. Une partie de ces vaches amenées sur les marchés sont destinées aux nourrisseurs qui les exploitent pour fournir le lait frais (Tableau 1). L'approvisionnement de Paris devant être abondant et de qualité, les meilleurs bestiaux sont vendus ici, à bon prix ; des champs de repos sont prévus autour de Poissy pour que les animaux puissent se détresser un ou deux jours avant la vente et l'abattage, afin que la viande soit moins dure.

Le marché de Poissy vend environ 700 veaux par semaine en 1860, complément des arrivages directs à Paris ; ce nombre diminue dès 1863 car le nouveau pavillon des Halles de Baltard reprend les activités du marché aux viandes des Prouvaires, spécialisé dans les veaux. Ces veaux, trop faibles pour marcher, sont entassés sur des charrettes, couchés et pattes liées ; mais leur traitement s'améliore légèrement au cours des années 1850 où ils sont debout dans la charrette. Les ovins viennent aussi de Basse-Normandie et du Haut-Maine au printemps ; puis ce sont les bêtes de la Beauce, la

Brie et du Berry qui arrivent en été. Ici encore les goûts privilégient les mâles dont la chair est réputée supérieure à celle des brebis. Les effectifs mis sur le marché vont croissant, atteignant en moyenne 7000 ventes hebdomadaires en 1851, 11 000 en 1858 et 15 000 en 1864-66. L'importance des ventes varie au cours de l'année. Elles s'arrêtent pendant le carême les boucheries sont fermées. Puis les quantités s'accroissent d'avril à août avant une forte consommation de septembre à décembre. Les chiffres de ventes d'octobre données en exemple dans le Tableau 1 représentent donc une période de forte consommation.

La renommée du marché de Poissy a encore grandi depuis qu'il est devenu, en 1843, le lieu du principal concours d'animaux de boucherie. Le ministre Cunin-Gridaine l'a créé dans sa volonté d'améliorer la production. Auguste Yvart, inspecteur général des écoles royales vétérinaires et des bergeries royales s'attache surtout à la conformation des bêtes : c'est un critère essentiel de sélection. En 1851 plus de 80 cultivateurs présentaient au concours 163 bœufs, 820 moutons, divisés en lots, 22 porcs et 23 veaux, (*Industriel*, 20 avril 1851). Le nombre des animaux exposés croît régulièrement, d'autant que viennent des animaux étrangers, anglais surtout. En 1865, le nombre de bœufs atteint 1863 et le journal d'écrire fièrement : « le concours général n'a cessé de progresser, de signaler les améliorations obtenues dans le perfectionnement des formes et dans l'engraissement des animaux présentés à l'examen du jury ». Cette cérémonie du concours général, présidée par le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, attire une grande affluence de curieux. Et c'est ici qu'est sélectionné l'animal pour la cérémonie du Bœuf gras : il défile dans les rues de Paris, paré de fleurs et entouré de sacrificateurs déguisés en sauvages. Les autres villes s'offrent aussi leur fête du bœuf gras. Ceci montre que si la présence de troupeaux contrarie certains habitants par les nuisances olfactives et les saletés, le bœuf dans la ville a aussi une image positive, festive (AD78 - 2 O 196).

Tableau 1. Nombre de bêtes vendues le jeudi 4 octobre 1860 sur le marché de Poissy. Source : *L'Industriel de Saint-Germain*.

Types d'animaux	Nombre de bêtes		Prix (Francs/kg)
	mises sur le marché	vendues	
Bœufs	2 745	2 510	1,36
Vaches	380	380	1,26
Veaux	715	695	1,52
Moutons	13 285	12 482	1,68

Le point d'arrivée : les abattoirs de Paris

L'abattage des animaux se faisait traditionnellement par les bouchers, au fur et à mesure de leurs besoins, à côté de leur boutique, dans la rue. Le sang, les déchets souillaient la rue et allaient directement à la Seine ; la vue de ces saletés et leur odeur étaient de plus en plus mal acceptées. En 1810, Napoléon Ier décide d'interdire cette pratique pour assainir le centre-ville et d'imposer l'utilisation d'abattoirs installés en périphérie de la capitale. Ce sont les cinq abattoirs de Villejuif, de Grenelle, du Roule (avenue de Messine), de Montmartre et de Ménilmontant. Dans les décennies suivantes, la ville s'étend et atteint peu à peu toutes ces zones, ce qui signifie que les animaux finissent leur parcours dans les rues, ce qui déplaît fortement aux habitants (Leteux, 2013).

Jusqu'au marché de Poissy, les animaux sont arrivés à pied, par petites étapes : les bœufs peuvent faire 30 à 40 km par jour, les moutons plutôt 20 km. Ils sont conduits par leur propriétaire ou bien par ceux qu'il a embauchés pour cela. Ils veillent au

mieux sur les bêtes car leur bénéfice en dépend. Ils s'arrêtent dans des auberges qui détiennent de grandes prairies pour les accueillir. Ainsi l'aubergiste Godet installé près de Poissy a des champs dans plusieurs communes alentour. (Abad, 2002 : 287). Ces petites journées sont déjà une épreuve que tous ne peuvent supporter. Les bêtes malades peuvent être vendues en chemin, dans les marchés locaux. Mais ce n'est pas fini. Ayant eu à peine le temps de se reposer, elles doivent achever leur voyage vers Paris. Les itinéraires sont définis d'après l'ordonnance de police du 26 février 1844 sur la conduite des bestiaux (AM 4F3) : ils traversent la forêt puis la ville de Saint-Germain-en-Laye, Le Pecq et la forêt du Vésinet, ou bien le Port-Marly, les berges de la Seine, puis Nanterre et Neuilly pour entrer à Paris par la barrière du Roule (place des Ternes). Les bovins venant de Poissy sont acheminés majoritairement vers l'abattoir du Roule ou celui de Montmartre. Le gros des troupeaux part en convoi vers la capitale, encadré par un bouvier et des chiens (Figure 1).



Figure 1. Entrée des troupeaux à Paris, Gaston Guignard (autour de 1889), Musée Carnavalet, Paris, <https://www.parismuseescollections.paris.fr>, licence CC0.

Toutefois, tous les bestiaux ne vont pas directement à l'abattoir ; certains bouchers louent des pâtures car les arrivées de bêtes peuvent être irrégulières surtout dans le cas des moutons ; de plus, le boucher veut pouvoir conduire à l'abattoir au fur et à mesure de ses besoins, au cours de la semaine. Ceci explique que si le gros des troupeaux passe le jeudi sur l'itinéraire décrit, de moindres flux défilent les autres jours entre les étables et bergeries disséminées dans toute la périphérie de la capitale (AD78 - 2 O 196).

N'oublions pas les porcs, bien que ce texte soit centré sur les ruminants. Eux aussi viennent majoritairement de l'Ouest, du Haut-Maine. Ils arrivent par Rocquencourt le dimanche soir pour être mis en vente sur le marché de Saint-Germain-en-Laye qui traite chaque lundi matin entre 500 et 900 porcs, selon la saison (AM 4F1). En 1865, ils furent au total 46 806. Ils suivent le même trajet, passant par Nanterre où habitent beaucoup de charcutiers forains qui en retiennent au passage.

Les problèmes soulevés par le passage des cochons sont identiques à ceux des bœufs, avec toutefois une tolérance moindre, les habitants se plaignent plus de leurs odeurs et saletés (AM -1 i 9).

Le passage des troupeaux est émaillé d'incidents dont la trace se retrouve dans les faits divers des journaux locaux. Rares sont les incidents qui pourraient relever des tribunaux. Le journal *L'industriel de Saint-Germain* est la principale source du développement qui suit, il a été dépouillé pour ces années 1852-1870 : il rapporte sur le canton et un peu au-delà, donc sur une partie du parcours, périlleuse pour les bêtes et pour leurs meneurs, puisqu'elle traverse les forêts. Toutefois les faits divers concernant les animaux, nombreux dans les années 1850, deviennent rares dans les années 1860. Les troupeaux ne posent-ils plus de problèmes ou plutôt le journal se désintéresse des bêtes pour tourner ses regards vers les nouvelles activités industrielles.

L'impéritie des meneurs de troupeaux

Les animaux sont arrivés à Poissy par petites journées. On a pris soin d'eux pour en tirer le meilleur prix. Pourtant ils sont déjà bien fatigués, surtout ceux qui viennent du Limousin (400 km) et n'ont pas eu le temps suffisant pour se restaurer sur les prairies humides de Poissy et ses alentours. Cette fatigue est-elle uniquement due au parcours de 150 km pour ceux qui viennent du pays d'Auge ? Une partie des bestiaux n'a pu supporter cette épreuve, certains ont été vendus en route, d'autres sont morts d'épuisement. La rumeur en accuse les conducteurs des bêtes, ce dont le journal le *Courrier de Poissy* se fait l'écho lors d'un incident. « Tout le monde dans Poissy connaît la brutalité avec laquelle les conducteurs de troupeaux de moutons et bandes de bœufs traitent ces pauvres bêtes. » Un éleveur normand a envoyé « une bande de bœufs magnifiques, sous la conduite d'un de ses employés ». Il arrive peu après eux et constate que ses bêtes sont harassées et assommées de coups de bâtons. Furieux, il comprend que leur valeur sera dépréciée sur le marché et il gratifie le conducteur d'une grêle de coups de manche de son fouet. Et le journaliste de conclure : « Il y a cependant la loi Grammont et ce serait là le cas ou jamais de l'appliquer sévèrement à ces hommes qui se font un mérite d'être plus féroces encore que leurs chiens. » (22 octobre 1859).

Si certains employés des éleveurs sont brutaux, alors qu'il en va de la valeur du bétail, et qu'ils n'ont eu qu'un nombre limité de bêtes à surveiller,

que dire de ceux auxquels les bouchers confient les bêtes achetées pour les amener à l'abattoir à Paris au terme d'un trajet de 23 km. Comme ils sont faiblement rétribués, ils prennent souvent de gros troupeaux, achetés par plusieurs bouchers. Des chiens les suivent. On voit bien que l'encadrement est nettement insuffisant. Quand s'y ajoute l'inexpérience, comme dans ce cas du 20 février 1852, le résultat est catastrophique. Le conducteur d'un troupeau de 200 moutons, au lieu de suivre la grande route qui descend de Saint-Germain au Pecq, est passé par la ruelle du raidillon au Pecq pendant la nuit. Les animaux, poussés par les chiens, ont voulu passer tous à la fois, 36 furent étouffés par cette pression. Effrayé, le conducteur s'est enfui et 135 bêtes ont été recueillies par les aubergistes sur la route, donc il en manque 29 d'entre elles qui se sont égarées dans la campagne ! Ces gros troupeaux créent inévitablement des embarras de circulation qui ralentissent, affolent et fatiguent les bestiaux, mécontentent les habitants.

La situation est identique à Londres où des lois, en 1822 puis 1833, voulaient lutter contre les maltraitements pour protéger le public autant que les bêtes. Des officiers de police sont présents sur le grand marché de Smithfield à Londres pour prévenir et dissuader les actes de brutalité et arrêter les auteurs de pratiques cruelles (Velten, 2013 : 23-25). En France, la loi Grammont du 2 juillet 1850 a sensibilisé toute la population aux maltraitements animaux. « Seront punis d'une amende de cinq à

quinze francs, et pourront l'être d'un à cinq jours de prison, ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques ». Ces maltraitements dégradent leur valeur économique et surtout elles donnent un spectacle navrant. Le but de la loi est donc autant de protéger les bêtes que de moraliser et apaiser la violence des peuples (Traïni, 2010).

On comprend que la qualité du conducteur des animaux soit un souci des éleveurs. La société protectrice des animaux qui existe en France depuis 1845 crée une médaille pour les conducteurs qu'elle décerne lors du concours de Poissy. Le 30 mai 1855, ce sont deux conducteurs de Poissy qui reçoivent une médaille, l'une d'argent et l'autre de bronze, et deux bouviers obtiennent une mention honorable.

La souffrance des bêtes

Ce dernier trajet de Poissy à Paris doit être le plus épuisant : peu de pause et surtout manque d'abreuvoirs. Boire dans la Seine qui est traversée trois fois est réglementé, l'accès est limité dans la journée. Les routes elles-mêmes sont souvent en piteux état puisque se concentre ici tout le trafic. La route 190 est défoncée entre Chambourcy et Saint-Germain en 1854 où il est constaté qu'il faudrait passer à une chaussée d'empierrement. Dans la ville de Saint-Germain, la rue de Paris souffre aussi du passage des animaux ; la dépression des pavés se transforme en cloaques lorsqu'arrivent les grandes pluies ou le dégel (AD78- 2 S 491).

Lorsque les routes sont glacées et glissantes, les accidents se multiplient et peuvent être graves. Ce fut le cas le 1^{er} février 1855 pour un troupeau traversant la forêt entre Poissy et Saint Germain. « Le troupeau marchait difficilement et se tenait avec peine sur le sol glacé quand un des animaux vint à glisser et tomba si malheureusement, qu'il se trouvait comme écartelé, les quatre jambes étendues sur le sol, à droite et à gauche de lui ; l'aiguillon et les jurements du bouvier, assisté de son compagnon à gros poil, ne purent faire relever le pauvre bœuf, probablement grièvement blessé. » Cependant le bouvier David n'en continua pas moins sa route vers Neuilly. Des passants le voient, s'inquiètent qu'il puisse mourir de froid, et ce n'est que deux jours plus tard, le samedi 3 février que « la malheureuse bête fut enlevée sur une charrette, conduite à Neuilly chez le sieur Camus, boucher qui, après l'avoir achetée à un herbager de la Mayenne, en avait confié la conduite au bouvier David. » Le ton utilisé par le journaliste est plein de compassion pour l'animal. La maltraitance des bêtes n'est plus tolérable et c'est pour le démontrer que ce fait divers est relaté. Le bouvier est condamné à 10 francs d'amende en application de la loi Grammont du 2 juillet 1850.

Le nombre trop élevé d'animaux explique le défaut de surveillance, tant dans les rues étroites de la ville

que dans la forêt. Les bouviers ont la tâche difficile d'encadrer des bêtes qui sont sorties de leur environnement et ne reconnaissent pas le meneur. De plus, les bêtes sont tentées de s'écarter pour chercher de la nourriture.

Un fait divers, assez drôle, montre la souffrance et la faim des bêtes. Un grand bœuf entre dans la boutique d'une fruitière de la rue de Paris, à Saint Germain. « à en juger par ses pieds meurtris et sanglants, [il] espérait trouver repos et nourriture dans la boutique où s'offraient à ses regards de vertes salades et des choux attrayants. Le bouvier négligent, accouru un peu tard, a pu faire ressortir le voyageur cornu sans qu'il ait causé d'accident et commis de dégâts. Si nous avons constaté ce fait, c'est qu'il se reproduit assez souvent pour appeler l'attention sévère des agents de l'autorité sur la négligence des bouviers qui, à la traversée de la ville, restent à l'arrière de leur troupeau et laissent leurs animaux suivre les trottoirs où leur présence pourrait souvent causer de sérieux accidents » (10 mai 1856).

Parfois l'escapade dure plus longtemps. « Samedi dernier les habitants de la place du Château, ont été vers trois heures du soir, mis en émoi par les évolutions furibondes d'un bœuf irrité, dit-on, par suite des mauvais traitements de son conducteur. Cet animal qui, en traversant la forêt par la route de Poissy, s'était séparé de sa bande, avait erré pendant deux jours dans les fonds de la forêt, et on le ramenait des environs de Maisons, pour le reconduire chez un boucher de la Villette, lorsqu'arrivé sur la place du Château, il s'est mis, dans un paroxysme de colère, à charger son conducteur et tous ceux qui faisaient mine de vouloir s'en emparer ». Les habitants tentent de l'abattre ; le bœuf se dérobe à toute poursuite en fuyant vers la route de Versailles. Son bouvier réussit à l'abattre au Port-Marly (30 août 1856).

Un dur métier, de nombreux vols

Les troupeaux sont aussi l'objet de convoitises de la part de voleurs, quand ce ne sont pas les conducteurs eux-mêmes qui s'attaquent à ceux qui viennent de vendre et empocher de belles sommes. Un cultivateur qui venait d'être payé de 150 francs est assassiné sur la route entre Nanterre et Chatou. Les soupçons portent sur deux conducteurs de moutons et un garçon bouvier qui avait momentanément abandonné sur la route sa bande de bœufs et qui a dû passer plusieurs heures à Nanterre à leur recherche, quelques-uns ayant gravi le versant du Mont-Valérien.

Pendant la période estivale, le trajet de nuit est préférable pour éviter les chaleurs accablantes qui épuisent les animaux assoiffés, en particulier les moutons sous leur toison. Mais la nuit est aussi propice aux malfaiteurs. Les vols fréquents touchent avant tout les moutons, plus faciles à enlever discrètement. Les convois comptent de 300

à 800 bêtes, ils occupent donc un long espace sur les routes, et le conducteur, ici encore, ne peut exercer qu'une surveillance imparfaite.

« Depuis quelques temps une bande de voleurs exploitait les troupeaux de moutons qui, revenant de Poissy, se dirigeaient sur Paris, et c'était la forêt du Vésinet qu'ils avaient choisie comme le lieu le plus convenable pour exercer leur industrie. L'un d'eux, accompagné de quelques moutons bien et dûment achetés, les conduisait tranquillement, tandis que plusieurs complices, couchés dans les fossés, profitaient du passage d'un autre troupeau pour saisir par les pattes les moutons qui se trouvaient le plus à leur portée, les marquer rapidement avec de la craie rouge et les pousser au milieu de leur petite bande, qui arrivait ainsi à Paris considérablement augmentée » (20 novembre 1851).

Le transfert à La Villette en 1867

En 1859, est décidée la construction, en limite de la ville de Paris, des abattoirs et du marché à bestiaux de la Villette, ainsi que celle de Vaugirard ; ils ouvrent en 1867. Ils remplacent les cinq abattoirs englobés maintenant dans la zone urbaine, qui sont rapidement détruits. Les nouveaux abattoirs de la Villette couvrent 39 ha. À côté, est installé un grand marché aux animaux de boucherie. Ceux-ci arrivent par la gare de Paris-Bestiaux, inaugurée au même moment (Leteux, 2010). Les flux d'animaux sur les routes diminuent, pour autant, ils ne s'arrêtent pas brusquement. En fait, il s'agit d'un processus commencé avec les dessertes de gares par les chemins de fer. Dès 1843, des éleveurs utilisent le train Rouen-Paris. Ils devraient être tentés par ce moyen de transport car les bêtes arrivent plus fraîches et leur viande doit être meilleure, malgré tout certains redoutent le confinement dans les wagons, propice à la contagion de maladies. Mais les compagnies ferroviaires ne font pas assez d'efforts envers les éleveurs qui se plaignent du manque de ponctualité et de la lenteur des trains, le marché devant être réactif aux cours et à la demande. La politique tarifaire des compagnies est trop complexe et incompréhensible pour les usagers (Leteux, 2010).

C'est pourquoi la présence d'animaux de boucherie sur les routes ne diminue que lentement. Pour preuve, un arrêté municipal de Saint-Germain en 1876 régleme la présence des chiens dans la ville, ils doivent être muselés, surtout par crainte de la rage. En sont exceptés les chiens de bouviers, et conducteurs de troupeaux (Almanach, 1876 : 56).

Tandis que le marché de Sceaux est totalement fermé dès 1867, celui de Poissy subsiste mais réduit à l'approvisionnement local. Les chiffres des animaux vendus en janvier 1869 le montrent : 494 bœufs, 15 vaches, 219 veaux et 1200 moutons. Poissy a même perdu le concours des animaux gras qui est transféré à la Villette par l'arrêté du 2 mars 1868. Et l'examen des bœufs gras destinés à figurer dans les cortèges du carnaval a lieu au marché de la Villette dès 1868.

Pour assainir le centre-ville, des abattoirs sont construits dans d'autres communes. Saint-Germain décide la construction en 1852 et l'inaugure en 1856 (AM – 4F3). Les bouchers conduisent tous les animaux à l'abattoir, selon un itinéraire défini, entrant par la barrière de Pologne, c'est-à-dire la porte ouest de la ville, venant directement de Poissy, afin de limiter au maximum la circulation d'animaux de boucherie en centre-ville.

Conclusion

Les conditions de ce trajet des animaux de boucherie de Poissy à Paris au cours des années 1850-1870 reflètent l'évolution économique et sociale du pays. Ces années sont celles de l'apogée de cette circulation à pied. Le chemin de fer commence à alléger les flux sur les routes mais la demande parisienne continue à augmenter. Cet itinéraire si fréquenté entre Poissy et Paris présentait trop d'inconvénients : embarras de la circulation et accidents, craintes pour l'hygiène. L'ordre public est primordial mais peu à peu, s'imposent les soucis de l'hygiène, celle des

bestiaux et celle de la ville. Ces inquiétudes relèvent d'abord du domaine économique plus que social. Mais l'opinion publique citadine exerce une pression croissante pour obtenir la propreté des rues. Elle devient très sensible aux bruits, aux odeurs et à tous les aspects du spectacle de la mort. Enfin, la souffrance des bestiaux émeut les habitants qui en accusent les meneurs de troupeaux. Leur tâche ardue, risquée et peu payée, disparaît progressivement. Le commerce de la viande opère à la fin du XIXe siècle un changement majeur.

Références

Archives

Archives départementales (AD78) des Yvelines : 2S 491 voirie, route nationale 190 ; 7 M 197 abattoir de Saint Germain ; 2 O 196 marché aux bestiaux de Poissy.

Almanach de Saint-Germain, 1876, p. 56 (archives en ligne des AD 78).

Archives municipales de Saint Germain-en-Laye : 1 i 9 enlèvement des boues, 1852-1856 ; 4F1, marché aux porcs ; 4F3 Abattoir.

L'Industriel de Saint-Germain, journal hebdomadaire, dépouillé de 1851 à 1870.

Bibliographie

Abad, R. (2002) *Le grand marché : l'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*. Paris, Fayard, 1030 p.

Baratay, E (2011) *Bêtes de somme : des animaux au service des hommes*. Paris, Éditions Points, 125 p.

Garnier, B. (1997) Les marchés aux bestiaux : Paris et sa banlieue. *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-3.

Leteux, S. (2010) L'impact des transports ferroviaires sur la filière de la viande et la consommation carnée à Paris, (1850-1920). *Revue d'histoire des chemins de fer* 41, 189-203

Leteux, S. (2013) Les nuisances dans la ville, le cas des abattoirs parisiens, du XVIIIe au début du XXe siècle. *Bulletin de la société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 123-140.

Traïni, C. (2010) *La cause animale : essai de sociologie historique (1820-1980)*. Paris, PUF, 233 p.

Velten, H. (2013) *Beastly London: a History of Animals in the city*. London, Reaktion Books, 288 p.



Paysage avec troupeau, Charles Jacque (1872), Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg, domaine public.

Le cheval de trait : une longue histoire... qui n'est pas encore terminée ! L'exemple d'une utilisation moderne par une entreprise spécialisée dans l'environnement

Jean-Michel BESANCENOT

Académie d'Agriculture de France et Conseil du Cheval d'Île de France
6 rue des Camélias, 91130 Ris-Orangis
jean-michel.besancenot@orange.fr

Résumé : Après des siècles de bons et loyaux services, le cheval de trait s'est vu progressivement délaissé, dans nos sociétés modernes, au profit du moteur, au risque de voir disparaître cette fonction de « compagnon de l'homme au travail ». Dans ces mêmes sociétés modernes, la fin du XXe siècle a vu naître des besoins nouveaux liés à une prise de conscience environnementale et à la recherche d'énergies « douces, non polluantes et renouvelables » pouvant dans certains cas remplacer le moteur. C'est comme cela que l'homme et le cheval se sont retrouvés ponctuellement dans certains secteurs de l'agriculture, des transports, de l'entretien de l'environnement, pour des tâches nouvelles. En 2018, pour répondre à la demande pressante d'une clientèle de voir le cheval utilisé partout où c'est possible, la société SMDA a ajouté à son offre de services sept chevaux de trait qui seront bientôt 11. Ces chevaux sont encadrés par des meneurs professionnels utilisant un matériel hippomobile moderne... une nouvelle vie pour nos « Traits » !

Mots-clés : chevaux de trait ; énergie animale ; environnement ; société.

The draft horse: a long history... that is not over yet! An example of modern use by a company specializing in the environment. Abstract: After centuries of good services, the draft horse has gradually been abandoned in our modern societies in favor of the engine, with the risk of seeing the function of “companion of man at work” disappear. In these same modern societies, the end of the 20th century saw the emergence of new needs linked to environmental awareness and the search for “soft, non-polluting and renewable” energies that could in some cases replace the engine. This is how man and horse have occasionally found themselves in certain sectors of agriculture, transport, environmental maintenance, for new tasks. In 2018, to meet the pressing demand of customers to see the horse used wherever possible, the SMDA company added seven draft horses to its service offering, which will soon be 11. These horses are supervised by professional drivers using modern horse-drawn equipment... a new life for our “Drafts”!

Keywords: draft horses; animal energy; environment; society.

Un peu d'histoire

Jusqu'à l'arrivée de la machine à vapeur, l'énergie animale était indispensable pour compléter l'énergie de l'homme, celles du vent, de l'eau et du feu. Au milieu du XIXe siècle, la vapeur va révolutionner les transports avec le rail qui progressivement détrônera la route : la locomotive sonnera le glas des relais de poste et de la diligence.

Cela n'affectera que très peu la traction animale tant les besoins en énergie sont grands en cette seconde moitié du XIXe siècle. Révolution industrielle, révolution de l'urbanisme, développement de l'agriculture, tous appellent des moyens toujours croissants. Sur le plan agricole on assiste à une modernisation et à une mécanisation du matériel de culture et de récolte qui imposent de forts moyens de traction. En 1825, Fondeur, artisan-maréchal dans le département de l'Aisne,

invente la charrue-brabant réversible, qui va se développer avec des constructeurs connus comme John Deere ou Huard. La moissonneuse, javeuse d'abord puis lieuse, vont remplacer les « bataillons » de faucheurs. La batteuse mue par le pas du cheval (trépigneuse) ou par un manège remplacera le fléau. Ces engins mécaniques nécessitent des attelées à deux, trois ou quatre chevaux : il faut du « gros trait », pas du « postier » ! La vapeur ou l'électricité naissante apporteront des compléments mais la « charrue-balance » tractée par une locomobile n'intéressera que quelques grandes exploitations du Bassin Parisien. Au sud de la Loire, ce seront davantage les bovins de trait qui seront mobilisés.

De la seconde moitié du XIXe siècle au tout début du XXe, c'est « l'apogée » des grandes races chevalines, c'est « l'épopée percheronne ». Les trains n'ont jamais transporté autant de chevaux de race de trait des régions d'élevage vers les grandes zones de culture... sans compter les transports maritimes ! On a « terriblement » besoin de chevaux : le Perche (Figure 1), la Bretagne, les Ardennes (Figure 1), le Boulonnais, le Nord sont mis à contribution !

Au début du XXe siècle, la France n'a jamais recensé autant de chevaux, plus de 3 millions ! Pour être précis, on en compte 3,2 millions en 1913, dans les villes, à la campagne, sans oublier l'armée. À cette époque, les automobiles et les camions ne sont plus seulement des curiosités. Après la Grande Guerre, le moteur thermique va progressivement gagner du terrain, dans les grandes villes d'abord, où il est le bienvenu pour réduire les nuisances (on parlerait aujourd'hui de pollution) occasionnées par les très nombreux chevaux : plus de 80 000 en 1900 dans les rues de Paris !



Figure 1. Exemples de deux races de trait qui ont été fortement mobilisées dans les régions de grande culture durant la seconde moitié du XIXe siècle. En haut, démonstration de débardage avec des Percherons, Mondial du Percheron, Haras du Pin (Orne) ; photo Jean-Michel Besancenot (septembre 2011). En bas, présentation en bande d'Ardennais, Festival de la Terre, Voinsles (Seine-et-Marne) ; photo Jean-Michel Besancenot (septembre 2013).

Malgré les débuts de la motorisation, après « l'hécatombe » de 1914-1918, la France manque de chevaux, plus d'un million étant restés sur les champs de bataille. Dans son énorme majorité, le monde agricole utilise encore le cheval de trait (ou le boeuf de trait). À la veille du second conflit mondial, il y a encore 2 700 000 chevaux, en majorité dans les campagnes. En 1939, l'armée réquisitionne de nouveau les chevaux, comme en 1914 !... La modernisation et la mécanisation de l'agriculture ont peu traversé l'Atlantique entre les deux guerres.

En 1945, après des années de restrictions alimentaires, la France doit produire plus. Les chevaux, moins nombreux, ne répondent pas aux besoins nouveaux de traction et les jeunes générations d'agriculteurs « aspirent au moteur » : « il nous faut un tracteur, sinon on s'en va ! » Le plan « Marshall » va y répondre... et la vente d'une bonne attelée de deux chevaux permet d'acheter un « Farmall ». Certes, il faut le matériel qui va derrière mais on s'adaptera. De 1950 à 1970, la motorisation à grands pas de l'agriculture va faire fondre les effectifs de chevaux de trait : un peu moins de 400 000 en 1970. C'est la même chose pour la traction bovine où les races de trait et de viande deviendront uniquement des races à viande.

Dans les années 1960, les poulains qui ne sont plus destinés au travail trouvent un débouché dans la boucherie hippophagique, on consomme un peu plus de 3 kg de viande de cheval par Français et par an (0,3 aujourd'hui) Cette orientation viande est un facteur de ralentissement de la fonte des effectifs.

Dans les années 1980 à 2000, on s'alarme : nos races de chevaux de trait ne peuvent pas disparaître, c'est un patrimoine qu'il faut sauver, il y a toute une population qui a connu la traction animale, qui aime ce travail avec le cheval de trait et qui veut le

faire « redécouvrir ». Les Haras Nationaux sont là pour « donner un coup de main ». C'est le temps des « grands événements médiatiques » : congrès mondial du cheval Percheron ; les 24 h du cheval de trait ; la route du poisson ; les routes du vin, des écluses, du Comté ; le trophée national et international du cheval de trait ; naissance de « Traits de Génie » ; des revues spécialisées comme « Sabots ». Il y a encore beaucoup de chevaux dans chaque race, beaucoup de meneurs, une mémoire, un bon soutien populaire et médiatique.

Au début des années 2000, on met en avant « le cheval utilitaire », un emploi pour des fonctions nouvelles qui, en se substituant au moteur, apportent un plus à la défense de l'environnement : ramassages divers en ville, entretien d'espaces verts, ramassage scolaire... et, en agriculture ou sylviculture, des tâches dans le maraîchage, en forêt, dans les vignes... on conçoit du matériel nouveau adapté à la traction hippomobile, on ouvre des centres de formation pour les jeunes. En 2005, création de France-Trait qui regroupe et fait la promotion des neuf races de trait françaises, auparavant en 2003, avait été lancée la Fédération européenne du cheval de trait.

Au début des années 2010, on estime à 15 000 le nombre de chevaux qui seraient disponibles pour le travail, chiffre qui tomberait à moins de 10 000 en 2020. Mais le cheptel total des races de trait resterait entre 50 et 80 milliers sur le million de chevaux en France. L'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation) enregistre une certaine stabilité dans les naissances, de l'ordre de 9 000 dans les années 2010, mais une nouvelle baisse dans les années 2020. Sur le plan démographique, deux races dominant en France, le Trait Comtois et le Cheval Breton.

Le cheval de trait : quelles utilisations aujourd'hui ?

Une des dernières enquêtes réalisées par la SFET (Société Française des Équidés de Travail) et publiée en 2020 donne des chiffres intéressants sur les principales utilisations du cheval. Près de 500 opérateurs de « l'énergie cheval » ont été recensés dont 92 % de professionnels. L'ensemble de ces activités générerait en 2020 un peu plus de 5 millions d'Euros de chiffre d'affaires avec en tête le travail des vignes (74 %), le transport (12 %), le

débardage (7 %), l'entretien de l'espace (5 %) et le maraîchage (2 %).

En nombre d'opérateurs, la traction maraîchère arrive en tête avec 171 opérateurs, puis le transport de personnes (134) et le travail dans les vignes (133), et ensuite le débardage (69) et l'entretien de l'espace (44). L'enquête ne donne pas de précision sur la taille des opérateurs enquêtés.

Un exemple d'opérateur dans l'entretien de l'espace : la Société Moderne Des Arbres

Présentation générale

Basée à Trappes (Yvelines), la Société Moderne Des Arbres (SMDA) a été créée en 1984 par Alain Capillon. Cette société est alors spécialisée dans la gestion du patrimoine arboré avec comme activité principale l'élagage et l'abattage. Un peu plus tard, la SMDA va diversifier ses activités dans le domaine de l'entretien des espaces verts, des traitements phytosanitaires et récemment de l'ingénierie arboricole (conception du premier radar racinaire), répondant à une demande croissante des collectivités et des particuliers. En 2007, la société se dotera des toutes premières machines de taille architecturée mécanique qui révolutionneront le métier en remplaçant un travail qui se faisait uniquement à la main.

D'abord collaborateur d'Alain Capillon, Christophe Vézine prend en 2012 la direction générale de l'entreprise. La SMDA atteint alors une dimension nationale par l'acquisition d'entreprises orientées vers le même métier. SMDA fait partie du groupe CAPVERT, elle est partenaire de l'association « A.R.B.R.E.S. remarquables », qualifiée « Quali-Paysages » et adhérente à « France Energie Animale ». Aujourd'hui, la société emploie un total de 265 salariés.

En 2018 pour répondre à des demandes de plus en plus pressantes et exigeantes, la SMDA va investir dans les énergies renouvelables ou l'énergie animale va trouver toute sa place. Pour plusieurs chantiers, Christophe Vézine fait appel à des débardeurs indépendants d'Île-de-France, Gilles Marty et Johnny Harlay, le directeur « sentait monter la demande d'une énergie propre de la part de nouveaux clients, il fallait proposer l'offre cheval pour des chantiers où les exigences écologiques et la nature du sol ne convenaient pas aux énergies thermiques ». Et Christophe Vézine d'ajouter « L'efficacité du travail avec le cheval a été une véritable révélation ! ».

Le directeur de la SMDA va alors proposer aux deux débardeurs franciliens de rejoindre la société avec leurs sept chevaux, ce qui se fera en 2021. Gilles Marty et Johnny Harlay deviennent alors « Maîtres-charretiers », cadres dans l'entreprise. Valentin Rodrigues, aujourd'hui directeur général adjoint de la société, prend en main le secteur environnement qui offre désormais « un service complet adapté aux différentes contraintes d'espaces verts et paysagers et dans lequel le client trouve l'offre traction animale ».

L'écurie de la SMDA

Au printemps 2025, la société détient 11 chevaux de trait, dont quatre encore en cours de dressage et sept au travail, menés par les « Maîtres-charretiers » ou « Meneurs-équins » que sont Johnny Harlay, cadre responsable du service « Hippo-activité », Léo Ricard, fils d'un père débardeur, Éric Blanc, ancien menuisier en reconversion, titulaire d'un « CS Chevaux attelés » obtenu au Haras du Pin. Un quatrième meneur est actuellement en formation.

Ces 11 chevaux sont tous des hongres. Le Tableau 1 montre leur répartition selon la race et l'âge. Les âges vont de trois à 17 ans, l'âge moyen est de sept ans et l'âge médian est de cinq ans. On trouve cinq races différentes, le Breton étant majoritaire, ses représentants provenant tous de l'ancienne écurie de Johnny Harlay. Les Percherons ont été achetés à un éleveur de la commune de La Loupe (Eure-et-Loir). Le cheval du Vercors a un poids (650 kg) moins élevé que les autres (entre 800 et 850 kg).

Tableau 1. Répartition des 11 chevaux de la SMDA selon leur race et leur âge.

Race	Nombre de chevaux	Âge (ans)
Breton	5	7, 8, 11, 16 et 17
Percheron	3	4, 4 et 4
Ardennais	1	5
Comtois	1	3
Vercors de Barraquand	1	4

Valentin Rodrigues souligne que la SMDA tient à mettre en avant les différentes races de trait françaises (Figure 2). Ainsi, pour des achats futurs (deux très prochainement), songe-t-il avec Johnny Harlay à se tourner vers des Traits du Nord et Boulonnais. Certaines régions qui soutiennent leurs

races locales peuvent aider financièrement des achats, « c'est bien ! ». Mais ce qui compte d'abord « c'est de trouver de bons chevaux pour le travail, ce qui n'est pas facile ! ». Les chevaux sont achetés en moyenne 4 500 euros HT non dressés, sans aides particulières.



Figure 2. Une partie de l'écurie de la SMDA au pâturage, à Maule (Yvelines). Photo Jean-Michel Besancenot (juin 2025).

Le travail des chevaux

Les chevaux ont leur écurie à Maule, dans le département des Yvelines, chez Johnny Harlay. Pour des chantiers très éloignés de la Région parisienne, il existe des possibilités de logement sur place, écurie ou pâture. C'est en camion spécialement aménagé que les chevaux sont transportés sur les différents chantiers où ils travaillent, de même que sont transportés alimentation (céréales) et eau de boisson.

Les chevaux sont présents sur les chantiers de sept à huit heures par jour avec, une durée approximative de travail de cinq heures. Si le travail nécessite un cheval, un autre est prévu pour un éventuel remplacement. Les chevaux travaillent seuls ou attelés à deux, trois ou quatre, en fonction du matériel utilisé. Le débardage, ou « débuscage », en bois ou forêt nécessite un ou deux chevaux. Un seul cheval suffit pour le ramassage des ordures ou l'andainage du fourrage.

A titre d'exemple la Figure 3 montre un attelage de trois chevaux de front tractant une faucheuse à trois lames, sans moteur auxiliaire, pour un fauchage tardif (nécessité de protéger la faune et la flore). Au total, 2,5 ha sont fauchés par jour, à la vitesse de 4 km/h. Après séchage, le foin est mis en bottes de 15-20 kg, la presse tractée par quatre chevaux étant équipée d'un moteur auxiliaire fonctionnant à l'huile végétale.

D'autres travaux sont demandés auxquels la société répond comme l'entretien de terres humides (Val de Loire), le nettoyage de plages (Aquitaine), l'arrachage de plantes invasives (toutes régions), « un arrachage supérieur par la qualité du travail à une pelle mécanique ! ». Avant chaque chantier, une expertise est réalisée par un « Maître-charretier » pour s'assurer que « l'énergie cheval peut être retenue et utilisée en toute sécurité ».



Figure 3. Fauchage tardif d'une prairie avec trois chevaux, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Photo Jean-Michel Besancenot (janvier 2022).

Le matériel

Le matériel hippomobile (Figure 4) est acheté en France chez des constructeurs spécialisés ou aux USA *via* une entreprise allemande. Le matériel américain est conçu par la communauté Amish qui travaille de façon moderne avec les chevaux. Certains outils peuvent être polyvalents, type tondeuse, attelés à un tracteur ou à un porte-outils pour un attelage hippomobile.

La SMDA répond à des demandes sur toute la France, qui émanent en priorités de collectivités territoriales (communes, départements, régions) avec une majorité de travaux en Île de France. Le

travail avec les chevaux n'entraîne pas un coût supérieur pour le client par rapport à un travail motorisé : comme le précise Valentin Rodrigues, « on est en iso-coût, ça surprend ! On ne veut pas faire subir au client notre choix de l'énergie animale ! ». Pour le directeur adjoint, le travail avec les chevaux est très bien accueilli, « on attend même leur venue quand elle est annoncée ! ». Un travail dans le calme avec des meneurs qui connaissent parfaitement leurs animaux et qui n'ignorent en rien ce que recouvre la demande de « bien-être animal ».



Figure 4. Exemples de matériel hippomobile exposé par la SMDA à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). À gauche, avant-train à relevage hydraulique électrique pour trois à quatre chevaux. À droite, desherbeuse de fabrication française pour un cheval. Photos Jean-Michel Besancenot (janvier 2022).

Conclusion

Après des siècles de bons et loyaux services, l'énergie animale a été supplantée par le moteur et les cheptels de chevaux de trait, autrefois indispensables à la ville comme à la campagne, ont fondu comme neige au soleil dans les années 1950-1960. Espérait-on un redressement de la situation ?... En 1959, le ministre de l'agriculture Roger Houdet écrivait « Le cheval n'est pas mort, apprenons à mieux l'utiliser et il nous rendra encore de grands services ».

L'orientation viande a ralenti la chute des effectifs mais elle ne l'a pas enrayée faute d'un maintien de l'utilisation des chevaux pour le travail. Un million encore en 1960, guère plus de 10 000 au travail aujourd'hui. On a cru à un regain en donnant une autre image de l'utilisateur de la traction animale, le charretier devenant « meneur », la calèche prenant la place du car pour le ramassage scolaire, le cheval

redevenant un compagnon de travail dans les bois et dans les vignes. Des initiatives souvent isolées et pas toujours viables économiquement.

En intégrant la traction animale dans son offre de service, la société SMDA répond à une demande environnementale exprimée à l'échelon national. Pour satisfaire cette demande, il faut un « management » à grande échelle avec une écurie bien remplie et des meneurs professionnels : 11 chevaux aujourd'hui mais déjà on en prévoit 15 pour demain ! C'est par un déploiement organisé (et rentable) sur le terrain de l'énergie animale que l'ensemble de la société reconnaîtra la nécessité d'un développement de cette « énergie douce », non polluante et complémentaire des autres énergies. Pour reprendre les termes du ministre Houdet « Le cheval pourra encore nous rendre de grands services ».

Références

- Académie d'Agriculture de France (2020) <https://www.academie-agriculture.fr/publications/encyclopedia/questions-sur/0301q09-traction-animale-et-chevaux-de-trait>
- Association Cheval de trait en Ile de France (ACTIF) *Comptes-rendus annuels d'activité*.
- Dugast J.L. (2023) *L'épopée percheronne*. L'Erave.
- Durand F., Simon D. (2008) *Nos chevaux de trait et attelage - Toutes les races de France*. De Borée.
- Halm F. (2003) *Les chevaux de trait : neuf joyaux français*. Larivière.
- Institut Français du Cheval et de l'Équitation (2025) *Rapport annuel d'activité 2024*.
- Jarrige F. (2023) *La ronde des bêtes*, La Découverte.
- Joannet H. (2015) *Le cheval de la suprématie au déclin*. Sutton
- Lizet B. (2020) *Le cheval dans la vie quotidienne*. Jean-Michel Place.
- Lizet B. (2020) *Le cheval en robe de mariée*. CNRS.
- Mavré M., Petitclerc E. (2011) *Chevaux de trait d'hier et d'aujourd'hui*. Campagne et Compagnie
- Milhaud C. (2017) *1914-1918 l'autre hécatombe*. Belin.
- Société Française des Equidés de Travail (2021). *Enquête 2020*.
- Verrier É. et al. (2023) Les races locales menacées d'abandon en France : actualisation des listes et extension de la démarche à de nouvelles espèces. *Ethnozootechnie* 112, 93-110.

Lire le cheval de trait en France grâce à Bernadette Lizet

Bertrand LANGLOIS

Directeur de recherches de l'INRA en retraite, membre de la Société d'Ethnozootechnie
bertrand.h.langlois@gmail.com

Résumé : Ce court article fournit une analyse de l'apport de quatre ouvrages de Bernadette Lizet (ethnologue) à l'histoire du cheval de trait en France.

Mots-clés : *cheval de trait ; histoire ; interactions hommes-animaux.*

Reading the draft horse in France thanks to Bernadette Lizet. Abstract: This short paper provides an analysis of the contribution of four books by Bernadette Lizet (ethnologist) to the history of the draft horse in France.

Keywords: *draft horse; history; human-animal interactions.*

Bernadette Lizet est une ethnologue. Elle a fait sa carrière au Muséum National d'Histoire Naturelle où les thématiques principales étaient la nature en ville et la biodiversité. En marge de celles-ci elle a pu se consacrer un peu à la paysannerie française et à son évolution jusqu'à nos jours. Dans cette veine elle consacre à partir de 1982 quatre ouvrages au cheval de trait.

Le premier « *le cheval dans la vie quotidienne* », publié en 1982, a été réédité par les Éditions du CNRS en 2020. Il est consacré aux techniques et aux représentations du cheval dans l'Europe industrielle. Depuis 1900 où la France disposait de l'ordre de 3 millions d'équidés utilisés surtout pour la traction, on est parvenu en 2016 où il n'en restait plus que 1 million dont : 69 % de chevaux de selle et de poneys ; 17 % de chevaux de trait et d'ânes ; 14 % de chevaux de course. On est en effet passé de l'omniprésence du cheval de trait à sa marginalisation. Le frein à la fonte rapide de ses effectifs par le soutien à l'hippophagie n'a pas suffi. Cette évolution considérable n'a pas été sans conséquences sur la relation homme-cheval. Un rapport quotidien de tout à chacun avec le cheval s'est mué en un rapport occasionnel de quelques équitants avec l'animal sur fond de motorisation et d'accélération du rythme de la vie. La disparition du contact réel avec la nature lui a substitué un rapport fantasmé. Cette nouvelle relation marquée d'anthropomorphisme n'est pas sans danger pour l'avenir. On substitue déjà dans ce domaine affectif pour des raisons pratiques des chats aux chiens. Alors les chevaux, de plus de trait, ça risque d'être difficile.

Le second d'entre eux « *la bête noire* » retrace le mécanisme de création des races d'animaux

domestiques dans la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est une œuvre majeure qui, du fait sans doute de sa rigueur académique, n'a pas rencontré le public qu'elle méritait. On y relate un épisode oublié de la concurrence féroce que les Nivernais du bœuf du même nom et qui fabriquèrent le Charolais, ont livré aux marchands percherons pour l'hégémonie sur le marché parisien. Les éleveurs de cette région herbagère qu'est la Nièvre, qui avaient réalisé « le coup » du Charolais avec des « origines Simmental », ont voulu répéter l'opération pour le cheval avec un « Percheron noir » la « bête noire ». Ils y ont magnifiquement réussi pour toute la partie élevage et concours de race. Mais ils ont finalement échoué commercialement. Par manque de main d'œuvre, ils livraient sur Paris de magnifiques chevaux « sauvages ». Ils avaient négligé qu'en matière de chevaux, contrairement à l'élevage bovin, il est nécessaire de disposer d'un circuit de maturation pour livrer dans les grandes villes des chevaux utilisables. Cela, le Percheron en disposait avec les fermes de Beauce, ce qui lui a permis de l'emporter commercialement. Ce livre décortique les mécanismes qui ont présidé au XIX^e siècle à l'avènement des races d'animaux domestiques. On s'aperçoit qu'ils étaient bien loin d'être tous d'ordre génétiques, les considérations sociologiques et commerciales y jouaient un rôle essentiel.

Dans un troisième livre « *champ de blé, champ de course* » consacré aux nouveaux usages du cheval de trait, l'auteur retrace la mutation de cet élevage. Complètement hégémonique à l'orée du XX^e siècle, sa disparition freinée en France par un soutien de l'hippophagie a maintenant, nous l'avons vu, conduit à des effectifs résiduels. Parallèlement, dans les années 1960, l'essor rapide

des chevaux de selle et de course (+ 3 % /an) n'a permis de stabiliser les effectifs équins qu'en dessous de 1 million alors qu'on n'en comptait au moins 3 avant la guerre de 1914-1918. On comprend que la mutation de cet élevage, essentiellement pour la traction avant 1914 et essentiellement pour la selle et les loisirs maintenant, bouleverse l'élevage résiduel du cheval de trait qui dispose encore d'images de marque fortes aptes à soutenir au moins leur conservation. Il s'inscrit maintenant dans un environnement totalement nouveau pour lui. Il doit trouver ses débouchés dans les thématiques patrimoniales, environnementales et de loisirs. Une caractéristique particulièrement révélatrice est qu'on le présente maintenant monté, ce qui était jadis impensable.

Venons en maintenant à la sortie du quatrième livre qui motive ce retour en arrière sur l'œuvre de l'auteur. « *Le cheval en robe de mariée* » relate à partir d'entretiens ethnographiques de jeunesse la vie de trois générations d'une famille de marchands de chevaux, les *Perraguin*. L'habitué de la manipulation des chevaux se délectera de ces récits qui fourmillent de gestes oubliés et qui ressuscite aussi la France des campagnes et des foires. Les *Perraguin* travaillaient en famille. Ils achetaient sur les foires bretonnes qui constituaient alors une inépuisable source de poulains. Ils commercialisaient ensuite jusque dans l'Est et le Sud-Est de la France. Leur marché était principalement la « moyenne cylindrée », caractéristique des petites fermes de polyculture élevage. Le grand-père faisait ce travail à pied avec de longues files de poulains attachés à la queue leu-leu. Les poulains sortis du pré devaient apprendre rapidement cette discipline de voyage. La génération suivante élargit son rayon d'action grâce à un usage intensif du chemin de fer et des wagons à bestiaux. On les remplissait dans les foires

bretonnes et on les expédiait sur une autre ou un autre membre de la famille qui les avait commandés. Soit il vendait tout et repassait la commande d'un wagon, soit on faisait suivre les invendus sur la foire suivante et ainsi de suite. Le membre acheteur de la famille restait en Bretagne et ravitaillait par le train les membres vendeurs qui de foire en foires sillonnaient toute la France. Cette activité entraînait une vie de nomade pendant au moins six mois de l'année. Les autres étaient consacrés à la vente « en maison », une activité commerciale sédentaire. On comprend à cette description pourquoi la communauté gitane nomade a joué un rôle si important dans ce type de commerce. La troisième génération subira le choc de la disparition du cheval de trait et le développement du cheval de selle. Cette métamorphose du secteur sur fond de régression globale de l'utilisation des chevaux verra aussi apparaître le camion qui, peu à peu, remplacera le train.

Personnellement j'ai été fasciné par tout ce que ces hommes de cheval informateurs de l'auteur racontent dans ce livre. Cela rencontre chez moi un écho d'expérience. Mais je m'interroge en revanche sur ce que peut bien y comprendre le citoyen actuel. Je n'ai pas vécu cette période d'avant la dernière guerre mondiale. J'en ai toutefois entendu Les échos dans ma jeunesse et j'ai connu les restes de cette paysannerie disparue. Cela explique Sans doute mon enthousiasme et mon coup de cœur pour ce dernier ouvrage. J'espère pouvoir le faire partager.

Par ces quatre livres, Bernadette Lizet a fourni une contribution remarquable à l'histoire du cheval en France. Leur lecture est incontournable pour quiconque s'intéresse au cheval de trait. Qu'elle en soit ici profondément remerciée.

Références

- Lizet B. (1982) *Le cheval dans la vie quotidienne*. Paris, Éd. Berger Levrault, 316 p. (2020) Réédition. Paris, Éditions du CNRS, 360 p.
- Lizet B. (1989) *La bête Noire*. Éd. La maison des sciences de l'homme, 341 p.
- Lizet B. (1996) *Champs de blé, champs de course*. Paris, Éd. Jean Michel Place, 320 p.
- Lizet B. (2024) *Le cheval en robe de mariée*. Paris, Ed. CNRS, 360p.

François-Hilaire Gilbert : un vétérinaire agronome au XVIII^e siècle

Serge ROSOLEN ⁽¹⁾, Agnès ROSOLEN ⁽²⁾

(1) Académie Nationale de Médecine, Académie Vétérinaire de France

(2) Université Paris-Saclay

27 rue Ferdinand Lot, 92260 Fontenay-aux-Roses

sg.rosolen@orange.fr

Résumé : Le nom de François-Hilaire Gilbert, vétérinaire, directeur-adjoint de l'École d'Alfort, est associé au mouton Mérinos. Son parcours est particulièrement original. Il a fait ses études pendant la période dite « académique » de l'École d'Alfort au contact des savants académiciens comme Broussonet, Daubenton, Fourcroy et Vic d'Azyr. Pendant la période révolutionnaire, il s'est réincarné en patriote et devint le premier vétérinaire membre de l'Institut national. Il y côtoie les membres de la « classe des sciences morales et politiques » qui seront à l'origine de la prise en compte de la bientraitance animale. Il exercera des responsabilités au sein du gouvernement du Directoire et son expérience de directeur des « établissements ruraux de la République » le rattache fortement au monde agronomique. François-Hilaire Gilbert peut donc être qualifié de « vétérinaire-agronome ».

Mots-clés : François-Hilaire Gilbert ; vétérinaire ; agronome ; économie rurale.

François-Hilaire Gilbert: a veterinarian agronomist during the 18th century. Abstract: The name of François-Hilaire Gilbert, a veterinarian and deputy director of the *École d'Alfort*, is associated with Merino sheep. His career was highly unusual. He studied at the *École d'Alfort* during its “academic” period, alongside scientists such as Broussonet, Daubenton, Fourcroy and Vic d'Azyr. During the revolutionary period, he became a patriot and was the first veterinarian to be elected to the National Institute. There, he rubbed shoulders with members of the “moral and political sciences class”, who were responsible for bringing animal welfare to the forefront. He held positions of responsibility within the Directory government, and his experience as director of the “rural establishments of the Republic” strengthened his ties to the agricultural sector. François-Hilaire Gilbert can therefore be described as a “veterinarian-agronomist”.

Keywords: François-Hilaire Gilbert; veterinarian; agronomist; rural economics.

Introduction

Le nom du vétérinaire François-Hilaire Gilbert (1757-1800) est associé à l'importation en France du mouton Mérinos. On sait qu'il a enseigné à l'École d'Alfort et a perdu la vie au cours d'une mission en Espagne, en sélectionnant un troupeau de Mérinos de race pure dans le cadre de l'application d'une clause des traités de Bâle (Cornu, 2021). Il n'existe aucun portrait ni buste le représentant. Son apparence physique n'est renseignée que par deux lignes laconiques sur son passeport (Chiocca, 1995), qui permettent aujourd'hui, grâce au recours à l'intelligence artificielle, d'en proposer une représentation crédible (Figure 1). Son nom a été donné à une rue de Châtellerauld (Vienne), sa ville natale, mais avec un prénom tronqué (« Hilaire Gilbert »), sans date ni mention de profession. Or le personnage a eu un parcours plus complexe qu'il ne paraît, ce qui le rend difficile à cerner par les historiographes.



Figure 1. Portrait de François-Hilaire Gilbert réalisé par ChatGPT selon les mentions figurant sur son passeport en 1798.

Tout d'abord, son arrivée dans la profession vétérinaire est atypique. A une époque où les élèves peuvent entrer à l'École d'Alfort dès 11 ans pour être formés essentiellement à l'hippiatrie, c'est après une formation classique et juridique brillante que François-Hilaire Gilbert intègre l'école, à l'âge de 24 ans. Il devient rapidement enseignant puis directeur-adjoint. Les écoles vétérinaires, récemment créées, ne prétendaient nullement former des savants. Or François-Hilaire Gilbert acquiert en quelques années une notoriété scientifique considérable, devenant le premier vétérinaire nommé membre de l'Institut national dès sa création le 25 octobre 1795 (Franquet de Franqueville, 1895). Il rédige des livres, des articles dans des revues et des rapports dont la rigueur scientifique, le style brillant et l'érudition détonnent à une époque où les rares écrits vétérinaires restent techniques. Sa réputation s'est-elle fondée sur ses seules compétences vétérinaires ? Sans doute non, car François-Hilaire Gilbert s'est fait remarquer au sein du cercle brillant des agronomes inspirés par le courant physiocratique, influents sous le règne de Louis XVI et pendant la Révolution. Sous la Convention et le Directoire, il est considéré comme un référent dans le domaine de la politique agricole. Il se voit confier d'importantes responsabilités, comme l'expérimentation d'un ambitieux modèle d'économie rurale républicaine. Il est étonnant que de telles missions aient été confiées à un vétérinaire. Selon nos critères actuels, elles seraient plutôt dévolues à un agronome... Or à la fin du XVIII^e siècle, la qualification de vétérinaire est reconnue mais le titre d'agronome n'existe pas. Les termes d'« agronome » ou d'« agronomie » commencent à être employés dans des publications ou des dictionnaires, avec un sens un peu différent de celui que nous connaissons, comme le montrent les historiens André J. Bourde (1967) et Gilles Denis (2017). L'abbé Rozier (1734-1793) définit ainsi l'agronomie en 1781 : « mot nouvellement

introduit dans notre langue [...qui] veut dire versé, savant en agriculture. Le sens qu'on y attache aujourd'hui désigne celui qui enseigne les règles de l'agriculture, ou même seulement celui qui les a bien étudiées. Ce sens se prend encore, pour les écrivains sur l'économie rurale et sur l'économie politique. » (Rozier, 1781).

Serait-ce plutôt en raison de ses compétences en agronomie que François-Hilaire Gilbert a été missionné par le gouvernement ? Et pour quelles raisons a-t-il été considéré par ses contemporains comme un agronome, voire un « vétérinaire agronome », alors que l'agronomie, en tant que discipline est encore émergente ?

L'étude de ses années de formation à Alfort et de ses relations avec les savants de l'époque nous a permis de mieux comprendre comment s'est affirmé l'intérêt de François-Hilaire Gilbert pour l'agronomie. Nous nous sommes aussi référés aux textes qu'il a publiés et à ses notes manuscrites. Le vétérinaire Pierre Bonnaud, à qui la famille de François-Hilaire Gilbert avait confié (puis cédé) ses archives, a retranscrit et commenté les manuscrits du « fonds Gilbert » conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne (Bonnaud, 2004). Aux Archives nationales, dans les cotes consacrées aux Etablissements ruraux de la République (Fonds F/10/324-325 ; F/10/356 à 367), on trouve une centaine de feuillets de la main de François-Hilaire Gilbert, brouillons de rapports destinés à être retranscrits, billets pour donner des directives, rédigés à la hâte sur du papier de mauvaise qualité, souvent sans date ni signature. Certains de ces rapports, après lecture en Commission ou à l'Institut, ont été publiés. Le dépouillement de ces corpus complété par des documents accessibles sur Gallica, nous a permis d'évaluer la proportion de textes vétérinaires par rapport à ceux qui relèvent de l'agronomie.

Un vétérinaire voyageur

Fils d'un procureur du Roi de Châtellerault, François-Hilaire Gilbert fait de brillantes études. A 14 ans il maîtrise le latin et le grec puis il étudie le droit tout en se passionnant pour les sciences naturelles. Il est repéré par le directeur de l'École d'Alfort, Philibert Chabert (1737-1814) et intègre l'École en 1781. Il annonce fièrement à son père sa volonté de joindre « le titre de médecin d'homme à celui de médecin-vétérinaire ». Pour Chabert, le fait que François-Hilaire Gilbert soit beaucoup plus instruit que les autres élèves constitue un atout considérable car il recherche des enseignants de

haut niveau. Il lui demande de traduire du latin et du grec des ouvrages sur l'art vétérinaire, Apsyrte (Ménard, 2001), Chiron, Celse, Columelle (Gitton-Ripoll, 2005), Pelagonius (Gitton-Ripoll, 2003), Végèce (Pouille-Drieu, 2008). Il l'engage comme secrétaire particulier, comme répétiteur des élèves les moins avancés et il l'associe à ses voyages en France et en Europe. D'une curiosité insatiable, François-Hilaire Gilbert prend des notes dans toutes les régions visitées et rédige des rapports sur la base de ses observations. En Bretagne, il fait des préparations d'animaux marins destinés à

l'enseignement de l'anatomie comparée et à l'enrichissement du Cabinet du Roi de l'École d'Alfort ; il s'arrête dans des établissements agricoles, s'attarde sur les bienfaits du « genêt épineux [l'ajonc] que les animaux consomment volontiers durant l'hiver et que certaines préparations rendent digeste ». Au printemps 1784, Chabert l'envoie en Angleterre pour étudier l'élevage des moutons et la sélection des races chevalines. En 1786 il parcourt l'Est du royaume et l'Allemagne du Sud. Invité par le Margrave de Baden, il s'extasie sur la façon dont ce dernier régit ses domaines : « Il gouverne ses états comme un père de famille... tout entier occupé du bonheur de ses sujets... jamais je n'ai vu de joie aussi vive et qui parut aussi sincère. L'harmonie règne entre les maîtres et les serviteurs, et à l'époque des vendanges on se mêle, simplement, aux paysans. » Il ajoute : « les idées nouvelles les plus

inhabituelles que nous aimerions voir sont là, à notre porte, sous nos yeux, et tout cela a été réalisé sans aucune violence... ».

François-Hilaire Gilbert est un homme de réseau. A chaque voyage il noue des liens durables avec des cultivateurs, repère des personnes compétentes au sein du monde rural. Ces expériences lui serviront pour rédiger son œuvre majeure, le *Traité des prairies artificielles*. Ce traité a reçu le premier prix du concours organisé par Société royale d'agriculture de Paris en 1787. Il sera réédité 7 fois jusqu'en 1826 et traduit en plusieurs langues. Pour François-Hilaire Gilbert, le vétérinaire, doit voyager, étudier les animaux dans leur environnement géographique, leur habitus. C'est sans doute au nom de cette éthique professionnelle qu'il a accepté sa dernière mission en Espagne.

François-Hilaire Gilbert et les « académiciens » d'Alfort

A partir de 1782, Louis Bénigne François Bertier de Sauvigny (1737-1789) se voit confier la direction du Service de l'agriculture, ouvrant une période de grande prospérité et de réformes pour les écoles vétérinaires. De nouvelles chaires sont créées, dont les titulaires sont des savants renommés, s'intégrant dans le corps enseignant vétérinaire existant. C'est l'époque dite « académique » de l'École d'Alfort. Ce qualificatif s'explique par le fait qu'à l'époque, dès qu'un scientifique se fait connaître dans le monde savant, on l'assimile à la prestigieuse Académie des sciences. François-Hilaire Gilbert profite de cette opportunité pour élargir sa culture scientifique. La chaire d'anatomie comparée est confiée au médecin Félix Vicq d'Azyr (1758-1794), celle de physique générale et de chimie du règne animal revient à Antoine François de Fourcroy (1755-1809), la chaire de botanique échoit à Pierre Marie Auguste Broussonet (1761-1807). Les chaires de médecine vétérinaire, d'extérieur des animaux et de maréchalerie restent entre les mains des vétérinaires mais une chaire d'économie rustique est confiée au naturaliste et médecin Louis Jean-Marie Daubenton (1716-1799). Celui-ci, à 67 ans, est le plus âgé de ces « académiciens ». Quoiqu'il ne soit pas vétérinaire, il est considéré comme LE spécialiste du mouton. Celui qu'on surnomme « le berger de Montbard » se propose de « sélectionner les savoirs et les procédés les plus efficaces pour nourrir, faire prospérer, multiplier et perfectionner les espèces de tous les animaux utiles à l'homme, dans le but de transmettre ces savoirs dans les campagnes ». Chabert nomme François-Hilaire Gilbert, alors âgé de 26 ans, sous-professeur de

Daubenton. Comme l'écrit Alcide Railliet (1904), François-Hilaire Gilbert tire « un excellent parti de ses rapports avec ses maîtres de passage ». De Daubenton il retient la double vocation de l'art vétérinaire, « le gouvernement en santé des animaux et le traitement des maladies » et l'importance de la prévention : « il y a moins à espérer d'un animal qui a été guéri que d'un animal qui n'a jamais été malade » (Denis, 2023). En 1783, la chaire confiée à Daubenton prend le titre d'« Histoire naturelle des animaux et économie rustique vétérinaire » (Railliet et Moulé, 1908). Le ministre précise ses buts pédagogiques : « transmettre dans les campagnes les régimes les plus utiles, les procédés les mieux réfléchis et les moyens les plus efficaces pour conserver, multiplier et perfectionner les espèces des animaux utiles à l'homme ». L'« économie rustique » (qu'on appellera bientôt « économie rurale ») se fonde sur un système d'interactions entre le végétal et l'animal, créant un cercle vertueux agronomique : pour obtenir davantage de blé, il faut davantage de bétail (afin de tirer les charrues et de produire des engrais) et plus les champs de blé rapportent, plus on peut entretenir de têtes de bétail en nombre et en bonne santé...

C'est à cette époque que l'École d'Alfort achète la ferme de Maisonville, un domaine de 170 hectares attenant à l'École afin d'y installer notamment un troupeau expérimental de moutons confié à Daubenton. On s'intéresse aux croisements de races : il s'agit d'inventer le bélier et la brebis français capables de produire de la laine superfine qui permettrait à l'industrie lainière de sortir de la

dépendance des fournisseurs anglais et espagnols. La gestion de ce troupeau et des expériences est confiée à François-Hilaire Gilbert qui met à profit les leçons tirées de ses voyages, notamment en Angleterre. Au contact de ces savants non-vétérinaires, il participe à la création, sur le site de l'École d'Alfort, de ce qu'on peut considérer comme un « institut de recherche sur le vivant » (Rosolen, 2025a). Ce travailleur acharné est aussi apprécié pour sa bienveillance et sa sociabilité. C'est largement grâce à lui que des liens de qualité se sont noués entre les savants et le corps enseignant vétérinaire (Raillet et Moulé, 1908).

Certes, il a publié quelques articles de médecine vétérinaire, mais sa notoriété lui vient surtout du succès retentissant de son *Traité des prairies artificielles* (voir supra), ouvrage qui relève clairement du domaine agronomique. A l'aube de

la Révolution, François-Hilaire Gilbert est aussi lauréat de plusieurs concours lancés par des sociétés locales d'agriculture. Devenu un des plus grands savants de son temps, il s'attache à transmettre les connaissances, auprès des étudiants, des membres de l'Institut national, auprès des politiques et du public plus large des cultivateurs. Il utilise des créneaux de communication différents, *Les Annales de l'agriculture* pour un lectorat averti, *La Feuille du cultivateur* largement diffusée dans les provinces pour toucher le public de petits propriétaires ruraux, mais aussi *La Décade philosophique littéraire et politique*, journal officiel du gouvernement. On constate que pour Daubenton comme pour François-Hilaire Gilbert, les animaux ne relèvent pas de la seule vétérinaire, mais ils sont au cœur d'un projet économique et politique.

Un vétérinaire républicain sous la Convention et le Directoire

Quand survient la Révolution, François-Hilaire Gilbert est toujours à l'École d'Alfort. Le 17 septembre 1793, au moment du vote de la « loi des suspects », il rejoint sa ville natale de Châtellerauld. Il est nommé Commissaire auprès du département de la Vienne pour lutter contre les Vendéens mais le gouvernement le charge bientôt de combattre une maladie contagieuse (le charbon) qui décime les bestiaux autour de la vallée du Cher. En 1795, il revient à Alfort après avoir rédigé un mémoire sur cette maladie (voir Annexe).

Sous la Convention, la plupart des botanistes, agronomes et vétérinaires célèbres sous l'Ancien Régime se voient proposer des postes de conseillers dans les commissions (Mellah, 2020). En effet, à partir de l'an II, l'économie rurale s'affranchit des cercles de pensée physiocratiques et prend une dimension politique. L'agriculture constitue un fondement de la prospérité nationale. Selon les termes de Pierre Serna (2017), « le paysan républicanisé doit remplacer le sans-culotte urbain [...] la terre revient au centre du projet de régénération des mœurs républicaines ». Malik Mellah (2020), quant à lui, déclare que l'économie rurale devient « le support d'une pensée républicaine du patriotisme et de la régénération ». Sous le Directoire (1795-1799), la vertu et la sévérité sont moins valorisées que les rapports pacifiés entre les êtres vivants, hommes ou bêtes, le bien-être public, le commerce et la prospérité économique. L'animal domestique devient l'acteur essentiel d'un système agricole vertueux, que décrit en 1790 le député François Cretté de Palluel (1741-1798) : « Pour supprimer les jachères il faut des

engrais, pour se procurer des engrais il faut des bestiaux, enfin pour nourrir des bestiaux il faut des prairies soit naturelles soit artificielles. Tel est le cercle de l'économie rurale ». Le vétérinaire se trouve placé au cœur d'un dispositif qui commande l'économie rurale et, plus largement, l'économie politique républicaine. Il n'est plus seulement un dispensateur de soins mais devient le concepteur d'un nouveau modèle agricole.

Pour le gouvernement, François-Hilaire Gilbert est l'homme providentiel : patriote sincère, à la fois savant, technicien et pédagogue, il a beaucoup voyagé, possède une solide expérience de terrain. Sa vision intégrative de l'économie rurale se trouve en phase avec le projet politique.

Rappelons qu'en 1794, les ministères ont été supprimés. Pour traiter des questions agricoles, un « gouvernement du vivant » est créé, autour de trois pôles : 1) le Comité de Salut public ; 2) le Comité d'agriculture et des arts de la Convention nationale ; 3) la Commission d'agriculture et des arts. François-Hilaire Gilbert est actif dans deux d'entre elles (Rosolen, 2023a). Il écrit régulièrement dans *La Décade philosophique, littéraire et politique*, revue créée en l'an II (1794) sous la Terreur et qui reflète l'opinion majoritaire des Conventionnels.

Sous le Directoire, l'agriculture est rattachée au ministère de l'Intérieur. Le rôle de François-Hilaire Gilbert au sein de la Commission d'agriculture s'affirme. Il rédige des rapports pour les Commissions et les Comités, conseille le

gouvernement, propose des réformes sur l'éradication des jachères, les prairies artificielles, les cultures fourragères, la conduite des troupeaux, la sélection et le croisement des animaux domestiques... En raison de sa formation juridique, on lui confie la rédaction des arrêtés relatifs à l'agriculture pour le Comité de Salut public.

L'instruction est mise à l'honneur. La ménagerie du Jardin des Plantes est repensée comme un lieu d'exposition civique, pédagogique et républicain. Par ailleurs, la loi sur l'organisation de l'instruction publique du 25 octobre 1795 organise un Institut national des sciences et des arts (voir infra) pour promouvoir les travaux scientifiques et littéraires de la République et associer les savants à la reconstruction de la société (Franquet de Franqueville, 1895). François-Hilaire Gilbert est un des premiers membres de cet Institut. La première classe, dédiée aux Sciences, correspond plus ou moins à l'ancienne Académie royale des Sciences. François-Hilaire Gilbert et Daubenton font partie de la section 10 – Economie rurale et Art vétérinaire. La deuxième classe (Sciences morale et politique) est une nouveauté, avec un programme très révélateur de l'état d'esprit du Directoire : « L'analyse des sensations et des idées ». On se propose de créer une science étudiant le processus de la pensée, depuis la sensation originelle, sa mémorisation, jusqu'à sa transformation en savoir performant. Cette « science morale » valorise l'amitié, la fraternité républicaine et la bienveillance mutuelle. Il est demandé aux savants de concevoir l'équivalent d'une « science pour la paix »... Les membres de l'Institut national doivent s'exprimer dans une langue simple et claire, indispensable pour une citoyenneté partagée et une éthique du vivre ensemble. Le trait caractéristique de cette nouvelle institution est l'unité (Franquet de Franqueville, 1895). Chaque mois se déroule une séance commune de toutes les sections (Franquet de Franqueville, 1895). On imagine que François-Hilaire Gilbert a naturellement étendu cette « science de la morale » aux animaux domestiques, qui selon lui contribuent au bien-être de la société et doivent être traités avec respect. A l'Institut, il retrouve les « savants d'Alfort », Daubenton, Fourcroy, Broussonet et le vétérinaire Jean-Baptiste Huzard père (1755-1838) qu'il a fait nommer. Il côtoie les botanistes Jacques Philippe Martin Cels (1740-1806), Philippe-Victoire Lévêque de Vilmorin (1746-1804) et surtout Henri-Alexandre Tessier (1741-1837) (Franquet de Franqueville, 1895), tous férus d'agronomie et partageant sa vision intégrative de l'économie rurale. Il est aussi membre fondateur de la Société d'agriculture du département de la Seine qui

deviendra l'Académie d'agriculture de France (Féral, 2021). Jusqu'en 1800, au sein de l'Institut national, des commissions, des comités, ou du bureau consultatif de l'agriculture, on retrouve les mêmes noms : les vétérinaires Gilbert et Huzard comme des personnalités du monde agronomique, Daubenton, Cels, Vilmorin, Tessier, Jean-Baptiste Rougier de Labergerie (1762-1836), Antoine Augustin Parmentier (1737-1813). Les travaux et rapports se font en équipe et sont souvent co-signés, avec aussi Ambroise-Félix Desprez (1754-?), le secrétaire du bureau de l'agriculture. Le 7 juin 1798 se constitue l'influente Société libre d'économie rurale du département de la Seine. On y retrouve sans surprise Daubenton, Chabert, Huzard, Thoin, Tessier, Vilmorin, Sylvestre, Cels, Parmentier et bien entendu François-Hilaire Gilbert...

François-Hilaire Gilbert use de son influence pour aider financièrement des personnes en difficulté et leur trouver un emploi. Aux côtés de Daubenton et de Tessier, il œuvre habilement pour que les grands domaines confisqués aux aristocrates soient soustraits à la vente et deviennent des « maisons rurales » nationales. Il intervient personnellement pour que Jean Chanorier (1746-1806), contraint à l'exil sous la Terreur, puisse retrouver son précieux troupeau de moutons espagnols du domaine de Croissy. Dans la foulée, il obtient la création d'un nouveau statut pérenne pour les domaines de Rambouillet, Croissy, le Raincy, Sceaux (Rosolen, 2023b) et la ménagerie de Versailles. Ceux-ci deviennent des « établissements ruraux de la République » consacrés à des expériences sur les animaux d'élevage et à l'amélioration des techniques agronomiques (Rosolen, 2025b).

François-Hilaire Gilbert est nommé directeur de ces établissements par le ministre. Le projet est ambitieux : il s'agit d'inventer un modèle d'établissement rural républicain, moderne et fonctionnel, pouvant servir de tête de pont pour d'autres structures analogues à implanter dans les départements. Dans ces établissements, il est prévu de mener des expériences, tant dans le domaine animal que végétal. François-Hilaire Gilbert exerce des responsabilités multiples. Il argumente pour défendre les sites qu'il a choisis, détermine quels travaux doivent être menés pour adapter ces domaines à leurs nouvelles fonctions. Il définit et met en place un modèle de gestion, règle les rapports parfois houleux avec l'administration des districts, recrute des régisseurs, les encadre, contrôle les dépenses, fait débloquent des budgets d'urgence. Il rédige le protocole des expériences à mener au sein des établissements, assure la

surveillance sanitaire, rend compte des résultats à l'Institut et à la Commission d'Agriculture, propose des réformes, des économies à faire « pour l'intérêt de la chose publique », présente les gains à espérer en termes de productions agricoles et de bien-être des animaux. Ses rapports comportent un état précis des troupeaux et une liste numérotée de mesures urgentes à prendre. Une tâche exaltante pour François-Hilaire Gilbert et ses fidèles régisseurs, mais écrasante compte tenu d'un contexte chaotique : les guerres, les pillages, les pénuries (de drap, de grains ou de bois de chauffage) qui démoralisent et épuisent les populations. Quant aux établissements ruraux, leur statut juridique reste fragile. Les caisses de l'Etat étant vides, les travaux indispensables sont retardés, les employés crient famine car les salaires ne sont pas versés régulièrement... Dans les

bureaux du ministre de l'Intérieur, les ambitions sont immenses mais on fonctionne dans l'urgence, voire l'improvisation. François-Hilaire Gilbert déploie une activité frénétique, comme en témoigne l'écriture fiévreuse de ses notes de travail.

En 1798, le ministre Nicolas François dit François de Neufchâteau (1750-1828) confie à François-Hilaire Gilbert une nouvelle mission « diplomatique, scientifique, ethnologique et économique unique en son genre durant le Directoire : aller chercher en Espagne un troupeau entier de Mérinos, pour fonder enfin un élevage français digne de ce nom » (Serna, 2017). Un voyage long et périlleux qui lui coûtera la vie (Bonnaud et Picard-Bonnaud, 1996).

Un engagement passionné pour la cause de l'animal... domestique

Un nouveau regard sur l'animal

De nos jours, le bien-être des animaux est devenu un sujet sociétal qui mobilise de plus en plus le monde vétérinaire (Rosolen, 2024). C'est au cours du XVIII^e siècle que l'on commence à questionner le comportement des hommes à l'égard des animaux. Durant la Révolution, on cherche les manifestations d'une sensibilité chez les bêtes laborieuses. De grandes enquêtes sont ordonnées durant l'an III (22 sept. 1794 - 21 sept. 1795) sur l'état des animaux domestiques (Festy 1948). Le 21 frimaire an III (11 déc. 1794), le député thermidorien Antoine Clair Thibaudeau (1765-1854) fait voter par la Convention des subsides pour améliorer le sort des animaux du Jardin des plantes. Il explique que la ménagerie ne doit pas être une prison pour animaux mais doit offrir un spectacle édifiant pour les vertus et la morale républicaine. Bernard-Germain de Lacépède (1756-1825) construit son projet sur des principes forts : placer les animaux de la ménagerie dans un

espace propre et salubre, les acclimater, améliorer leur race et refonder une hiérarchie du vivant et du sensible. En domestiquant les bêtes féroces, en acclimatant les animaux étrangers, en améliorant les races d'animaux travailleurs ou en observant les animaux de compagnie, la ménagerie est un laboratoire où s'élabore une nouvelle relation citoyen/animal, garante d'une société prospère et apaisée. Dans le domaine de l'agriculture, la régénération des mœurs implique une amélioration de la condition animale. L'Institut national lance en l'an X (1802) (Serna, 2016) un concours public sur le thème : « Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ? ». Ce questionnement est – remarquons-le au passage – bien antérieur au *Martin's act* voté en 1822 et à la loi Grammont du 2 juillet 1850 (Traïni, 2011).

Les engagements de François-Hilaire Gilbert

La protection des animaux domestiques est pour François-Hilaire Gilbert un enjeu d'ordre moral et politique, comme en témoigne un texte fameux publié dans *La Décade philosophique littéraire et politique* du 28 juin 1798 : « De la barbarie envers les animaux ». Autant il sait se montrer neutre et précis dans l'exercice de ses tâches administratives, autant il adopte un style flamboyant pour défendre la cause animale. Comme Tessier, il convoque volontiers les philosophes et écrivains de l'Antiquité et cite Marc Aurèle : « l'homme doit se *Ethnozootecnie* n°117 – 2025

comporter avec les animaux comme ce qui a de la raison avec ce qui n'en a point ». Le goût pour l'argumentation et la plaidoirie lui vient de sa formation de juriste, mais il s'appuie aussi sur les piliers de la rhétorique platonicienne : l'*inventio*, l'art de trouver des idées ou arguments ayant un impact, qui séduisent et surprennent l'auditoire ; la *dispositio*, un discours structuré, articulé et logique ; l'*elocutio*, un style vibrant qui suscite l'émotion et remporte l'adhésion ; la *memoria*, des procédés pour faciliter la mémorisation du

discours ; l'*actio*, une posture d'orateur, avec prise à parti de l'auditoire... Il développe des phrases complexes, avec des piques d'ironie (visant ceux qui négligent la chose publique et les animaux), une éloquence vibrante quand il en appelle à la raison et à la dignité morale, une prose apaisée pour les évocations bucoliques, un ton sérieux pour les considérations économiques, l'indignation quand il dénonce la maltraitance.

Son discours lyrique du 11 avril 1789 (Fonds Gilbert ETP 2206) lors de la séance publique de

remise des prix décernés aux élèves de l'École d'Alfort aura un retentissement considérable, à l'Institut national mais aussi dans la profession vétérinaire. Louis-Furcy Grogner (1774-1837), professeur à l'École vétérinaire de Lyon, s'en inspire le 1er floréal an XI (21 avril 1803) quand il demande aux étudiants non seulement de « dissiper et de prévenir les maladies qui affligent les animaux domestiques mais de chercher aussi les moyens d'adoucir leur sort ».

Une certaine vision de l'animal

Certes, François-Hilaire Gilbert est un pionnier de la « cause animale » (Rosolen, 2023c), dont la vision panthéiste rappelle Rousseau ou des préromantiques. Cela ne l'empêche pas de défendre une approche très concrète et réaliste de « l'animal utile ». Il oppose l'animal domestique, façonné par l'homme et participant à sa prospérité, à l'animal sauvage prédateur comme le loup. Il n'accorde pas de statut privilégié au cheval, traditionnel emblème de la noblesse. Selon lui, le vétérinaire ne doit pas seulement soigner (ou tenter de soigner) un animal déclaré malade, ou étudier les animaux exotiques des ménageries. Il doit jouer un rôle économique : conserver, multiplier, prévenir les maladies, guérir, faire disparaître les difformités, rendre les individus plus robustes, sélectionner les races, sont

autant de moyens d'améliorer la qualité de la viande, de la laine et la force de travail des bêtes. Le vétérinaire devient le concepteur d'un modèle agricole. Dans cet esprit, François-Hilaire Gilbert rédige le 17 janvier 1795 avec son collègue Jean-Baptiste Huzard père un projet de refonte des enseignements de l'Ecole d'Alfort, qui associe la zootechnie et l'économie rurale vétérinaire (Serna, 2017, p168). Devenu directeur-adjoint de l'Ecole d'Alfort le 4 mai 1796, il use de son autorité pour renforcer l'étude des animaux les plus utiles à la République, les ovins et bovins. Quand François-Hilaire Gilbert développe le concept d'« économie rurale », il se positionne donc naturellement dans le champ de l'agronomie.

François-Hilaire Gilbert, vétérinaire et agronome

Des prairies artificielles à l'économie rurale

François-Hilaire Gilbert se passionne très jeune pour la botanique. Lors de ses voyages, il s'intéresse autant aux animaux d'élevage qu'aux techniques de culture, aux plantes fourragères, mais aussi au climat, à la nature et à la qualité des sols. On notera qu'il publie assez peu d'ouvrages purement vétérinaires et son titre le plus célèbre est le *Traité des prairies artificielles* (voir supra). L'annexe présente ses différentes publications entre 1787 et 1800. Sur les trente références présentées, on notera que neuf seulement concernent les maladies animales et quatre les moutons.

Concernant l'élevage, il envisage l'amélioration de la production et de la transformation des produits

animaux pour l'alimentation humaine, mais il porte un regard critique sur les excès du marché parisien de la viande, source de dérèglements et de risque de dépopulation du bétail, car les animaux et les vaches à lait sont abattus trop jeunes. Il dénonce (déjà) le goût immodéré pour la viande, signe du relâchement des mœurs dans la capitale après les disettes. Il critique une forme de gastronomie malsaine et incivique. Ce discours éminemment politique est repris par le gouvernement. Le statut du vétérinaire change : le bon vétérinaire n'est pas seulement le médecin des animaux, il défend une gestion de l'élevage que l'on qualifierait maintenant de « durable », celle d'un citoyen écologue avant la lettre (Rosolen, 2023b).

François-Hilaire Gilbert et les Établissements ruraux de la République

Le gouvernement du Directoire nomme François-Hilaire Gilbert directeur des Établissements ruraux. On se rend compte, à la lecture de ses textes, qu'il s'agit pour lui d'une consécration. Celui-ci peut enfin mettre ses idées en application, déployer un projet d'économie rurale d'envergure, fondé sur deux piliers : la division végétale et la division animale. C'est à Sceaux qu'il mène les expériences les plus prometteuses, par exemple en explorant la physiologie de la rumination (Rosolen, 2023b). Il remarque : « ce qui compte, ce n'est pas ce que mangent les ruminants mais ce qu'ils digèrent. »

Persuadé que la physique végétale doit fonder la base de l'économie rurale, il procède à des analyses chimiques du sol, fournissant la matière de plusieurs mémoires.

Concernant la division animale, sa mission est stratégique. Le cheptel français est en déshérence, les troupeaux manquent de reproducteurs et les races « s'abâtardissent et dégèrent ». Il décide de placer les grands domaines en réseau et de les spécialiser. Rambouillet et Croissy, avec leurs troupeaux protégés par ses soins durant la Révolution, deviennent des conservatoires de races pures, surtout de Mérinos. L'établissement de Sceaux, prenant la suite de celui du Raincy, travaille en collaboration avec l'École d'Alfort sur les métissages (croisement au sein d'une même race en vue d'une amélioration) et les croisements (entre races différentes) à partir d'un « troupeau d'expérience ». Le troupeau scéen se compose en l'an V de 239 sujets, en l'an VI, de 324. On ne cherche pas à multiplier les animaux mais à en améliorer la qualité. Des brebis de France et d'Angleterre sont croisées avec de beaux béliers Mérinos espagnols, puis les béliers sont croisés avec des brebis métis, pour s'approcher peu à peu de la qualité cherchée : un effacement de l'origine maternelle, une laine présentant toutes les propriétés de la race paternelle. Les procédés et les résultats sont présentés au ministre. Le même type de croisements est tenté avec un troupeau de 11 chèvres de France croisées avec des boucs espagnols Angora de race pure. On tente l'acclimatation de « nouveaux coopérateurs de l'agriculture » venus d'Italie, des taureaux, buffles et bufflones (fonds Gilbert ETP 2205). On travaille à la sélection de vaches « les plus laitières, disposées à l'engraissement, et d'une conformation moins dispendieuse ». François-Hilaire Gilbert a une obsession : produire une vache sans corne, « qui présente l'avantage précieux de pouvoir paître avec des juments pleines et des poulains,

sans aucun danger pour eux ». Il note que les saillies des vaches à cornes par un taureau sans corne produisent quelques veaux sans corne, d'autres avec des « rudiments de corne ». Il est un généticien avant la lettre : « Cette expérience est propre à jeter quelques jours, sur la question encore si obscure de l'influence du père et de celle de la mère dans la génération ! Pour achever de porter la lumière sur cette question, il reste à faire l'expérience du taureau à cornes avec la vache sans corne ! », écrit-il. Les trois paires de bœufs de labour de Sceaux deviennent sujets d'expérience : leur force de travail est évaluée en fonction de leur origine et de leur morphologie. On étudie aussi le croisement entre deux ânes étalons donnés par le Grand-Duc de Toscane avec des ânesses vernaculaires, ou encore le croisement de cochons de Normandie et de Java pour tester les qualités gustatives du lard. François-Hilaire Gilbert fait croiser un coq à cinq ergots avec une poule à six, et vice-versa, dans le but de « déterminer le degré d'influence des pères dans la génération ». Il lance des programmes pour trouver les meilleures pondeuses, sélectionne des poulets d'Inde blancs qui ont l'avantage de fournir des plumes très recherchées. François-Hilaire Gilbert et son régisseur Charles-Alexandre Thiroux (1741-1803) traitent avec respect ces « bêtes utiles », veillent à leur confort, à la qualité de leur nourriture, admirent leur beauté, se réjouissent de leur vigueur... alors que dehors les effets de la Terreur se font encore sentir et que le peuple souffre des disettes et de la guerre.

Pour la division végétale, François-Hilaire Gilbert met en application son *Traité des prairies artificielles*. Il fait semer une grande variété de graminées, pour comparer leur productivité, le calendrier de récoltes. Il fait planter dans le même champ « des céréales et des plantes à racines charnues et pivotantes », pour juger du résultat et il multiplie les expériences sur le travail de la terre. Son régisseur et lui s'intéressent au blé de Pologne, au blé dit du Mont-Blanc, espèce de froment de qualité supérieure semé à l'automne. Ils étudient la production de lait en fonction de la nature du fourrage consommé par les vaches ou de la saison. Ils comparent les diverses manières de semer et s'essaient à multiplier le blé « presque à l'infini par la transplantation successive ». Les commissaires français envoyés en Italie leur procurent des semences rares. L'établissement cultive aussi des « plantes textiles tinctoriales utiles aux arts » (carthame, safran, pastel, rhubarbe), des plantes médicamenteuses, des vignes. Dans l'orangerie, on

acclimate et multiplie les espèces méditerranéennes ou exotiques (mûriers, grenadiers, amandiers). Des greffes sont effectuées sur les arbres fruitiers. Des recherches sont faites sur l'extraction des sèves.

François-Hilaire Gilbert se passionne aussi pour les techniques agraires. En raison des réquisitions de l'armée, il ne dispose à Sceaux que d'un cheval entier, deux juments et un poulain. Cela lui suffit pour étudier diverses combinaisons d'attelages mixtes, cheval/jument, jument/bœuf, etc. Il veut comparer les labours faits avec des bœufs et des chevaux, tester diverses profondeurs de sillons selon la nature du sol, « faire cesser le différend qui existe depuis le long temps entre ceux qui prétendent qu'ils tirent plus avantageusement par les cornes et ceux qui assurent qu'ils emploient beaucoup mieux leur force, attelés par les épaules ». Ses expériences sur les instruments aratoires offrent « plus de 500 combinaisons différentes dont chacune présenterait un résultat particulier ». De plus, « il existe à Sceaux un modèle très ingénieux d'une machine à battre les grains, susceptible d'être perfectionnée ». François-Hilaire Gilbert propose aussi « des meules à courant d'air afin de prouver l'inutilité des granges

et des greniers et que le foin ainsi conservé était d'une qualité supérieure à celui engrangé ». La Commission d'agriculture en commande plusieurs exemplaires pour Sceaux, afin de « démontrer la théorie par la pratique ». Une gravure est publiée dans *La Décade philosophique littéraire et politique* [Rosolen 2025b, (figure 6)].

Les établissements ruraux ont aussi un rôle pédagogique. François-Hilaire Gilbert rédige des comptes rendus clairs, minutieux et circonstanciés de ses expériences, qu'il lit lors de séances à l'Institut national et qui sont ensuite publiés dans *Les Annales de l'Agriculture*, *La Feuille du cultivateur* et *La Décade philosophique littéraire et politique*. Il cherche à documenter la lutte contre les épizooties en faisant l'analyse critique des différents traitements tentés depuis l'Antiquité. Il garde toujours le cap sur ses missions : réformer le monde rural par l'instruction, « éclairer » les paysans arriérés et brutaux envers les animaux, lutter contre l'ignorance, la négligence, le charlatanisme, si répandus dans les campagnes, « éduquer les bergers », « convaincre les cultivateurs par l'exemple ».

Conclusion

Si l'on se replace dans le contexte de cette fin du XVIII^e siècle, la personnalité et le parcours de François-Hilaire Gilbert paraissent très représentatifs de son époque. C'est un homme des Lumières, cultivé, curieux, sociable, tel qu'on en rencontre dans des milieux physiocratiques et réformateurs. Personne ne se prétend alors « spécialiste » ou « expert ». Les savoirs scientifiques se construisent librement au fil des rencontres, des observations. C'est bien la voie choisie par le jeune Gilbert.

Comme les savants qu'il fréquente, il aspire à donner à sa profession une nouvelle légitimité scientifique. Sa haute idée de la profession vétérinaire le démarque de ses contemporains, majoritairement hippiatres. La première chance de François-Hilaire Gilbert a été de devenir vétérinaire durant la période dite « académique » de l'École d'Alfort. Il s'est formé au contact de savants brillants et créatifs, le médecin-chimiste Fourcroy, le médecin-naturaliste Daubenton, le médecin-clinicien Vicq d'Azyr, qui ont abordé une phase pratique de leurs travaux à l'occasion de leur séjour à Alfort. Ils ont posé les jalons de sciences en devenir, la chimie organique, l'anatomie comparée, la médecine expérimentale et l'agronomie. Ils ont dessiné les contours d'une science du vivant. Avec

la gestion des épizooties, ils ont même abordé le domaine de la santé publique. François-Hilaire Gilbert, devenu vétérinaire après de brillantes études, n'a pu qu'être stimulé par cette ambiance effervescente. Au cours de cette « période académique », le monde vétérinaire s'est ouvert à la médecine et à l'agronomie. Le programme déployé à Alfort, fondé sur une synergie et une émulation entre médecins, vétérinaires, botanistes et agronomes entre singulièrement en résonnance avec le concept moderne de « *one health* ». Ce projet a bénéficié à l'époque d'une substantielle dotation financière, mais aussi d'une volonté politique affirmée, fondée sur la confiance et le respect accordés par les décideurs à des hommes de science-référents, dont François-Hilaire Gilbert.

François-Hilaire Gilbert n'est pas resté qu'un savant des Lumières. Une deuxième chance lui a été donnée de se forger un destin. Entré à l'« École royale vétérinaire d'Alfort », il devient directeur-adjoint de l'« École d'économie rurale vétérinaire » de la République (Mellah, 2019). En effet, pendant la Révolution, il s'est réincarné en patriote, en théoricien de l'économie rurale républicaine. Devenu le référent du ministre de l'Intérieur en matière d'agriculture, il se transforme en gestionnaire avisé d'établissements ruraux

expérimentaux, sans oublier son dernier rôle, celui de négociateur et de diplomate, lors de sa mission en Espagne. Pleinement intégré dans le cercle des savants politisés de la République, il est au cœur des interactions qui se tissent alors entre l'administration, la sphère politique, l'enseignement et le monde savant. C'est bien parce que les gouvernements de la Convention et du Directoire considèrent l'agriculture comme garante de la prospérité socio-économique, impulsent des réformes et associent les savants aux débats et décisions politiques, qu'un vétérinaire comme François-Hilaire Gilbert a pu mettre en application des concepts agronomiques innovants.

Que des vétérinaires aient pu à ce point investir le champ de l'agronomie s'explique également par l'histoire. Depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le roi, les grands propriétaires terriens, des savants comme Tessier se passionnent pour l'agronomie. Durant les soixante années qui suivent la création de leurs Écoles, les vétérinaires

sont, de fait, les uniques référents pour les questions relatives à l'élevage : sélection, lutte contre les épizooties, qualité des laines, culture des plantes fourragères... Il faut attendre 1826 et la création de l'École de Grignon pour que le paysage soit redessiné. L'agronomie sera alors progressivement retirée de leur domaine de compétence.

Il nous reste de cette courte période l'expérience étonnante des établissements ruraux. Un programme rêvé par les physiocrates et appliqué par François-Hilaire Gilbert sous le Directoire, qui surprend par sa cohérence : un modèle intégratif unique, « écologique » avant la lettre, avec son volet expérimental et son volet pédagogique. L'animal domestique est placé au cœur d'un système agronomique maîtrisé et responsable, géré avec compétence et sens pratique. François-Hilaire Gilbert mérite donc le qualificatif de vétérinaire-agronome, dans le plein sens du terme.

Remerciements

Les auteurs remercient le Professeur Bernard Denis, Professeur honoraire de zootechnie de l'École nationale vétérinaire de Nantes (actuellement ONIRIS), membre de l'Académie d'agriculture de France, Président d'honneur de la Société d'Ethnozootechnie, pour ses conseils avisés et ses remarques judicieuses.

Références

- Archives départementales du Val-de-Marne : Fonds Gilbert, cote 1 ETP 2205-2010.
 Archives nationales : cotes F10/324-325 et F10/356-367.
 Bonnaud P. (2004) La vie et l'œuvre de François-Hilaire Gilbert (1757-1800). *Ethnozootechnie* hors-série n°5, 78 p.
 Bonnaud P., Picard-Bonnaud F. (1996) Les derniers jours du Professeur Gilbert et sa mort en Espagne le 7 septembre 1800, sa sépulture à Siguerelo. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France* 69, 111-116.
 Bourde A.J. (1967) *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*. Thèse pour le Doctorat-es-Lettres, S.E.V.P.E.N. 3 volumes, 1740 p.
 Chiocca S. (1995) *L'École vétérinaire d'Alfort pendant la Révolution de 1789 et le premier empire. Deux enseignants précurseurs de cette époque*. Thèse pour le Doctorat-Vétérinaire, 96 p.
 Cornu P., Pinoteau H. (2022) La guerre des moutons : le mérinos à la conquête du monde, 1786-2021 : [catalogue de l'exposition à l'hôtel de Soubise], Musée des archives nationales, 206 p.
 Denis G. (2017) Agriculture, esprit du temps et mouvement des Lumières, *Histoire et Sociétés Rurales* 48, 93-136.
 Denis B. (2023) L'hygiène de l'élevage, un concept malmené : aperçu historique. *Ethnozootechnie* 112, 85-91.
 Férault C. (2021) *Une histoire de l'Académie d'agriculture de France – la Société d'agriculture de Paris de sa création en 1761 à 1815*. L'Harmattan, 237 p.
 Festy O. (1948) *Les animaux ruraux de l'an III. Dossier de l'enquête de la commission d'agriculture et des arts*. Paul Hartman, 304 p.
 Franquet de Franqueville C. (1895) *Le premier siècle de l'Institut de France – 25 octobre 1795 – 25 octobre 1895*, Rothschild, 459 p.
 Gitton-Ripoll V. (2003) L'Art vétérinaire de Pelagonius ou l'exercice de l'hippiatrie au IV^e siècle après JC : l'édition des textes vétérinaires latins et grecs. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires* 2, 20-30.
 Gitton-Ripoll V. (2005) L'art de la démonstration chez les vétérinaires latins. *Pallas* 69, 333-349.
 Mellah M. (2019) Repenser le décret du 29 germinal an III créant les Écoles d'économie rurale vétérinaire. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires* 19, 133-140.
 Mellah M. (2020) Le travail des Comité(s) et Commission(s) d'agriculture des Assemblées révolutionnaires : une approche par la politique de l'animal domestique (1789-1795). *Cahiers de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française* 17, 1-23.

- Ménard D. (2001) *Traduction et commentaires de fragments des Hippiastrica (Apsyrtos, Theomnestos)*. Thèse pour le Doctorat-Vétérinaire, 152 p.
- Pouille-Drieu Y. (2008) Pour comprendre Végèce. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires* 8, 110-122.
- Raillet A. (1904) Le Professeur Gilbert. *Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire*, 696-736.
- Raillet A, Moulé L. (1908) *Histoire de l'École d'Alfort*. Asselin et Houzeau, 829 p.
- Rosolen SG, Rosolen A. (2023a) La république, le mouton et le vétérinaire – François-Hilaire Gilbert, un vétérinaire républicain au temps du Directoire. *Histoire des Sciences Médicales* 5, 305-320.
- Rosolen SG, Rosolen A. (2023b) Les vétérinaires investissent le champ de l'économie rurale sous le Directoire (1795-1799) – les expériences de François-Hilaire Gilbert à Sceaux. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, 176, 174-183.
- Rosolen SG. (2023c) François-Hilaire Gilbert, un vétérinaire défenseur de la cause animale sous le Directoire (1795-1799). *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France* 176, 165-193.
- Rosolen SG. (2024) Les vétérinaires et le bien-être des animaux – analyse quantitative de la presse et des thèses vétérinaires entre 2003 et 2023. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France* 177, 1-11.
- Rosolen SG. (2025a) 1782-1787 : la période académique de l'École vétérinaire d'Alfort – la création d'un institut de recherche sur le vivant au 18^{ème} siècle. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, (sous presse).
- Rosolen SG, Rosolen A. (2025b) Les premiers établissements ruraux : un modèle républicain sous la Convention et le Directoire (1794-1799). *Ethnozootechnie* 116, 57-70.
- Rozier (abbé), (1781) *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire ou Dictionnaire universel d'agriculture*. Paris, rue et hôtel Serpente, Tome 1, 704 p. Disponible sur Gallica à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1042719d/f320>
- Serna P. (2016) *L'animal en République – 1789-1802, genèse du droit des bêtes*. Anacharsis, 250 p.
- Serna P. (2017) *Comme des bêtes*. Fayard, 445 p.
- Traïni C. (2011) *La cause animale – 1820-1980, essai de sociologie historique*. PUF, 234 p.

Annexe

Textes publiés par François-Hilaire Gilbert entre 1787 et 1798

Instructions, mémoires, rapports et traités (11)

- Recherches sur les moyens d'étendre et de perfectionner la culture des prairies artificielles en Picardie*. (1787). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5755982k>
- Traité des prairies artificielles, ou Recherches sur les espèces de plantes qu'on peut cultiver avec le plus d'avantage en prairies artificielles dans la généralité de Paris, & sur la culture que leur convient le mieux*. (1789). Disponible sur Gallica <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k43638v>
- Instruction sur les moyens de guérir & surtout de prévenir la maladie qui règne sur les bestiaux dans le département de la Haute-Vienne & s'opposer à sa propagation*. (1793). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30710360g>
- La Commission d'agriculture et des arts aux habitants des campagnes : Sur la rareté des bestiaux et la nécessité d'y remédier circulaire*. (1793/1794). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36091149x>
- Recherches sur les causes des maladies charbonneuses dans les animaux, leurs caractères, les moyens de les combattre et de les prévenir*. (1794). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96117149>
- Instruction sur le vertige abdominal, ou, L'indigestion vertigineuse des chevaux : les caractères auxquels on peut reconnaître cette maladie, les moyens de la prévenir et de la combattre*. (1795). Disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9612293h>
- Instruction sur les effets des inondations et débordemens des rivières relativement aux prairies, aux récoltes de foin et à la nourriture des animaux*. (1796). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30506003q>
- Instruction sur le claveau des moutons*. (1797). Disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9656917w>
- Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine de race d'Espagne, et la conservation de cette race dans toute sa pureté*. (1797). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb305060042>

Mémoire sur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ses laines et de ses productions disponibles. (1798). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb305060073>

Rapport fait à la Société libre des sciences, lettres & arts de Paris, dans sa séance du 24 prairial, an VI, par les CC. Gilbert ... & Desplas ... sur l'Observation d'un écoulement spermatique involontaire dans un cheval. (1798). Accessible dans « Instructions & observations sur les maladies des animaux domestiques », an III, Paris Impr. Huzard, an VI, 1798.

Publications dans des revues (19)

Annales de l'agriculture française

« Mémoire sur les effets des médicamens dans les animaux ruminans ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97408523/f324.item>

« Notice historique sur la mort de Wagner, directeur du Haras du Pin ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9741316t/f130.item>

« Projet d'expériences pour parvenir à la connoissance de la nature, de la marche, des causes et du traitement de l'épizootie régnante ». (1797-98). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97408523/f248.item>

« Rapport fait à l'assemblée des trois classes de l'Institut national, au nom de celle des sciences physiques et mathématiques, relativement à un établissement d'économie rurale ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740853h/f299.item>

La Décade philosophique, littéraire et politique

« Lettre aux Agriculteurs des pays de petite culture et généralement à tous les possesseurs de petites exploitations et de petits troupeaux ». (1795). Disponible sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239756/f467.item> et sa suite

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239756/f529.item>

« Lettre aux rédacteurs de la Décade philosophique : Sur les épizooties ». (1796).

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k423978b/f521.item>

« Doutes sur les observations du citoyen Reynier relatives à la multiplication inconsidérée des bestiaux ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k423980n/f402.item>

« Sur la tonte du troupeau de Rambouillet et la vente de ses produits ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239811/f207.item>

« De la barbarie envers les animaux ». (1798). Disponible sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239845/f35.item>

La Feuille du cultivateur

-20 avril 1791 : « Sur les paragelées » p. 226.

-14 avril 1792 : « Observations sur l'usage de botteler le foin dans les prés » p. 117-118.

-29 août 1792 : « Observation sur les mauvais effets du sérançage du chanvre sur la santé des ouvriers et les moyens de les prévenir » p. 273-274.

-13 octobre 1792 : « Du ray-grass, de ses avantages et de ses inconvénients » p. 325-327.

-13 février 1793 : « Coup d'œil agronomique sur les contrées qui formaient la ci-devant Généralité de Paris ». p. 53-55 et ses suites (16 février 1793 ; 20 février 1793 ; 23 février 1793 ; 27 février 1793 ; 2 mars 1793).

-6 mars 1793 : « Énumération et nomenclature des plantes employées jusqu'ici en prairies artificielles ». p. 77-79 et sa suite (9 mars 1793).

-9 mars 1793 : « De la culture et des qualités de la luzerne ». p. 82-84 et sa suite (13 mars 1793).

-16 mars 1793 : « De la culture et des qualités du Sainfoin ». p. 89-92.

-6 janvier 1794 : « Observations sur les causes de la morve des chevaux et les moyens de les prévenir ». p. 13-18.

-6 mai 1794 : « Instruction sur la culture de la betterave champêtre ». p. 157-162.

Le Général Lafayette, éleveur de Mérinos : une histoire des pratiques d'élevage au domaine de Lagrange (1799-1834)

Raphaël DEVRED

Université Paris-Saclay, Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines
47 Boulevard Vauban, 78280 Guyancourt
raphael.devred@universite-paris-saclay.fr

Résumé : Le Général Lafayette est célèbre pour ses actions militaires et révolutionnaires entre France et Etats-Unis d'Amérique. Sa vie d'agriculteur et d'éleveur est en revanche moins connue. Après avoir insisté sur le caractère politique qu'incarne l'activité d'élevage, cet article s'intéresse aux savoir-faire zootechniques du Général et à sa vie d'éleveur sur son domaine de Lagrange, dans la Brie. Après avoir évoqué l'état foncier de son domaine, nous étudions la singularité de l'élevage de Mérinos et des choix de conduite de troupeau du Général de 1799 à 1834. Loin du propriétaire absentéiste et conventionnel, la vie du Général Lafayette à Lagrange témoigne d'une originalité singulière entre France et Amérique. Ce renouvellement historiographique et ethnozootechnique sur le Général est permis par l'accès, la consultation et l'analyse des archives inédites du Général conservée par la Fondation de Chambrun.

Mots-clés : Général Lafayette ; agriculture ; élevage ; Mérinos ; amélioration ; croisement ; Seine-et-Marne.

General Lafayette, Merino sheep owner and gentleman-farmer: an history of husbandry practices on the estate of Lagrange (1799-1834). **Abstract:** General Lafayette is famous for his military and revolutionary actions in France and the United States of America. However, his life as rancher is less well known. After emphasizing the political nature of ranching, this article focuses on the general's zootechnical expertise and his life as a rancher on his estate in Lagrange in the Brie region. After discussing the land composition of his estate, we examine the singularities of Merino sheep farming from 1799 to 1834. Far from being an absent and conventional landowner, General Lafayette's life at Lagrange was marked by a singular originality between France and America. This historiographical and ethnozootechnical renewal of our understanding of the General life has been made possible by the authorization to access to General archives preserved by the Fondation de Chambrun.

Keywords: General Lafayette; agriculture; livestock farming; Merino sheep; improvement; crossbreeding; Seine-et-Marne departmental administrative district.

Introduction

En histoire rurale, une approche appréciée est de proposer une biographie thématique ou un chapitre de la vie agricole d'un personnage de l'histoire de France. Le récit traditionnel oppose une vie publique connue de tous, et la vie privée, qui le serait moins. Rien n'est moins sûr, ni exact. D'abord, ces récits sont fondés sur l'idée que l'on pourrait séparer l'individu, entre sa face publique et son visage privé. Un élément d'autant plus inexact lorsque l'on s'intéresse à des hommes de Cour ou d'État, où les rôles sont mêlés. S'il y a bien un acteur qui permet de faire tomber ce masque c'est le Général Lafayette et la relation à l'élevage qu'il a développé au domaine de Lagrange, en pays de Brie, en Seine-et-Marne.

Après sa participation aux révolutions américaines et françaises de 1776 et 1789, Lafayette est conduit à l'exil politique en Autriche, pourchassé par les autorités révolutionnaires. Au cours d'un séjour en prison difficile, qui a pour conséquences la mort de sa femme Adrienne de Noailles, Lafayette espère à une retraite politique. Ce rêve politique partagé par les époux prend racine dès 1780 et dont témoigne leurs correspondances. Lafayette songe notamment à une propriété américaine. Mais très rapidement, à partir de 1799 grâce à l'héritage de sa femme, le couple hérite du domaine de Lagrange, à Courpalay en Seine-et-Marne, dans le Sud-Est de l'Île-de-France (Figure 1). À quelques lieues de leur hôtel parisien, aux portes des lieux politiques, le Général y trouve un refuge politique de 1800 à 1834, année de sa mort.

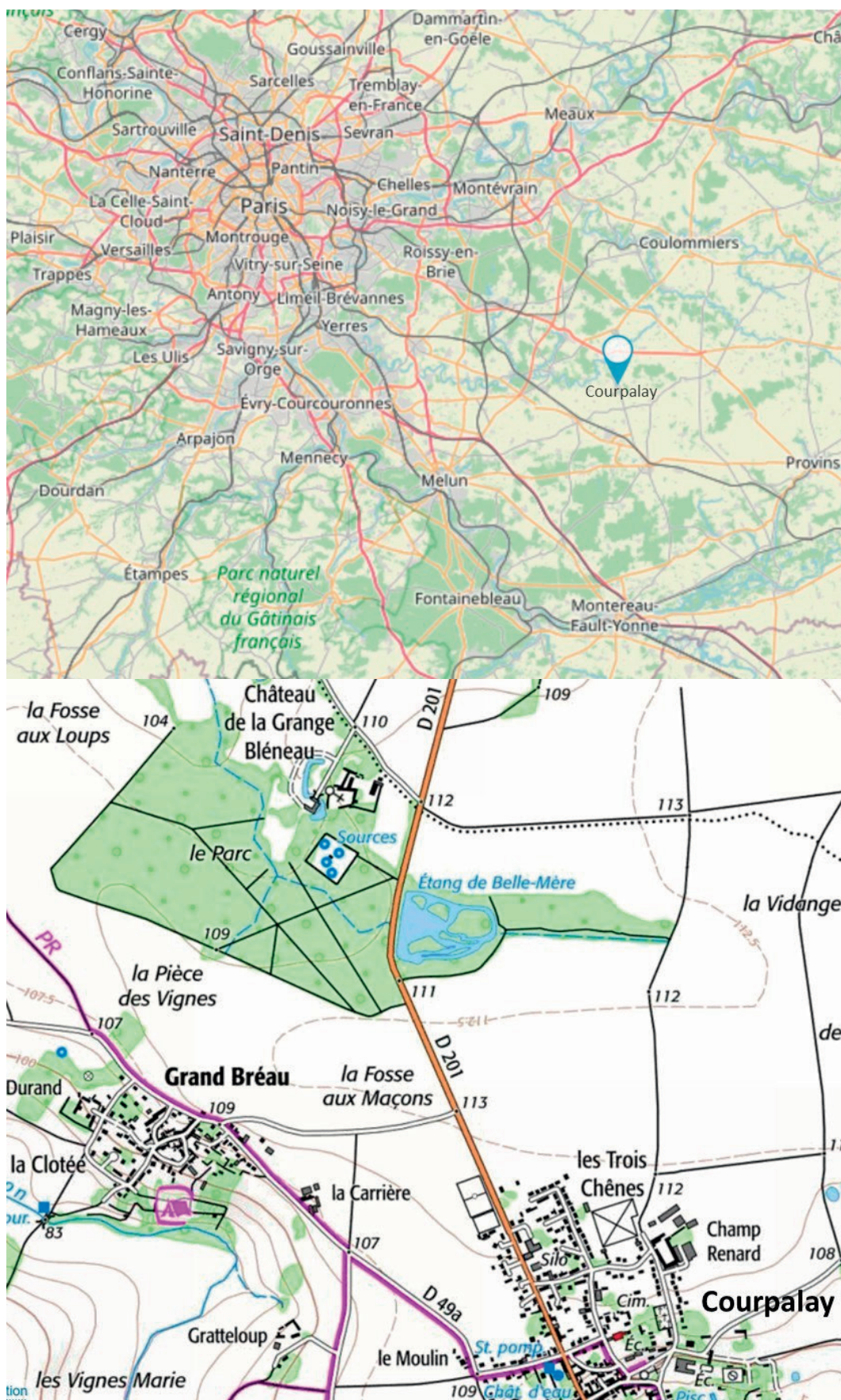


Figure 1. Localisation du domaine de Lagrange. – a) En haut, localisation de la commune de Courpalay, dans la Brie (fond de carte OSM). – b) En bas, localisation du château, aujourd'hui dénommé « de la Grange Bléneau », dans le secteur Nord de la commune (fond de carte IGN).

De 1792 à 1830, la succession des régimes autoritaires enterrent le projet émancipateur de la Révolution et confirment Lafayette dans son choix de rester loin des intrigues gouvernementales. Malgré quelques retours en politique, notamment en 1830, c'est par son réseau, sa correspondance et son action à Lagrange que le Général confirme son rôle d'opposant politique et de défenseur des valeurs de la liberté.

La posture de Lafayette – et plus largement d'un réseau politique transatlantique dont il est l'un des porte-parole entre les années 1770 et 1840 – n'est pas celle d'un « retour à la nature » misanthrope ou séparatiste. Lafayette n'abandonne jamais l'idée d'une France véritablement promotrice de l'idée de liberté, au-delà de celle de république. Comme la figure antique du Général Cincinnatus, et en suivant ses mentors et amis les Présidents Georges Washington et Thomas Jefferson, il s'agit pour Lafayette de faire un « retour en terre (Harrison, 2009) ». J'emprunte cette idée à l'écrivain américain Jim Harrison pour désigner un autre rapport aux choses : celui d'un retour à la réalité par un ancrage local et terrien. Dans le roman du même titre, la caractéristique de ce « retour » est pour le personnage principal d'être autant souhaité qu'imposé par des circonstances diverses.

En annonçant sa retraite, pour Lafayette et bien d'autres avec lui, c'est une manière détournée de faire de la politique en s'ancrant dans un lieu, de cultiver et la terre et des amitiés que l'on met en valeur, à la fois dans une dimension économique et politique mais également esthétique si ce n'est spirituelle. La pratique de la retraite est une tradition liée aux changements politiques des révolutions et contre-révolutions dont le XIX^e siècle est fécond.

Ce faisant, ces allers-retours ont incité de nombreux propriétaires à s'investir dans l'amélioration agricole et zootechnique de leur temps pour occuper utilement leur temps et survivre aux agitations et aux menaces politiques et gouvernementales. L'une des missions que se donnent ces acteurs est bien de se rendre utile à leur société, localement pour plus largement, en collaborant à l'amélioration des connaissances, des terres et des bêtes. Ces essais et projets sont parfois réussis, d'autres fois moins, mais les échecs éclairent aussi l'histoire des sciences agronomiques, zootechniques et ethno-zootechniques.

L'une des tendances des années 1780 à 1850 est la mérinomanie, c'est-à-dire une passion soudaine et parfois exclusive pour les moutons Mérinos par les grands propriétaires promoteurs du progrès et de l'économie politique. Ce phénomène est partagé en Europe et dans les colonies, de l'Amérique à la colonie du Cap et l'Australie. Le terme de mérinomane apparaît à cette époque pour désigner ces *afficionados* du Mérinos, un terme plutôt moqueur si ce n'est critique au départ. Il est repris ici pour son pouvoir évocateur et comme outil méthodologique permettant de réfléchir à ces postures et aux choix techniques des propriétaires de Mérinos : quelles différences existent entre l'éleveur de Mérinos et ces utopistes dont la manie est le Mérinos ?

Il est parfois difficile de retracer l'activité agricole de ces propriétaires innovateurs du fait de la destruction ou de la disparition des archives. Une telle entreprise nous est permise pour le Général Lafayette, d'une part, grâce à la transmission du domaine dans la famille du Général ; d'autre part, la conservation puis la redécouverte des archives par ses héritiers, René et Josée de Chambrun. En 1956, le couple redécouvre les archives de Lafayette dans les greniers du château de Lagrange. Pendant plusieurs décennies, la famille travaille à la valorisation de ce trésor familial et historique. Aujourd'hui, ce patrimoine est conservé et mis en valeur par la Fondation de Chambrun et qui a accepté de nous ouvrir ses portes et les précieuses archives inédites du Général. D'autres documents complémentaires dispersés en France et aux Etats-Unis pourront compléter cette approche.

C'est dans la comptabilité et les registres de vente des Mérinos de la ferme nationale de Rambouillet que j'ai fait la rencontre du Général Lafayette comme acheteur et propriétaire de Mérinos. L'un des espoirs méthodologiques après avoir retracé l'histoire de la Bergerie nationale était de pouvoir poursuivre la piste des circulations zootechniques historiques. Ce retour dans les archives de la ferme et de Lafayette constitue une véritable opportunité intellectuelle pour restituer la part méconnue d'un tel personnage (Derex, 1978).

Le cas du Général Lafayette nous offre un cas précieux d'amélioration des races en pays briard dans les débuts de la mérinisation. Cette contribution s'intéresse donc aux pratiques d'élevage du Général à Lagrange et espère poser les jalons d'un travail plus large de reconsidération de la figure de Lafayette et des pères fondateurs de la liberté comme éleveurs-propriétaires (de mérinos) au siècle des Révolutions.

Lafayette, éleveur-propriétaire : le domaine de Lagrange

En 1799, Lafayette devient propriétaire du domaine de Lagrange grâce à l'héritage de sa femme, Adrienne de Noailles. Pendant plusieurs années, le couple s'attache à réunir le plus de terre autour du château. Cette politique d'acquisition est originale par l'ampleur des achats et par la méthode retenue : il semble que la plupart des acquisitions procèdent d'échanges avec les cultivateurs voisins. Si cette hypothèse est confirmée, elle démontrerait la libéralité du couple Lafayette, là où des propriétaires de la même époque se servent de leur fortune pour racheter sans concession la terre pour agrandir leur domaine.

Ce principe de constituer un vaste domaine est l'un des acquis de la politique anglaise des enclosures et de la grande propriété comme vectrice du progrès agricole. En cela, le Général se positionne dans la tradition classique du cultivateur fortuné, qui rachète des fermes qu'il loue pour produire un revenu. En 1806, le domaine se compose des fermes de La Basse-Cour (288,19 arpents), de Courpalay (188,90 arpents), de Champrenard (280 arpents), de Mainbertin (91,50 arpents) et de L'Ormois (150,33 arpents) soit près de 509,65 ha (998,92 arpents) (Fondation de Chambrun, 186A).

Dans un autre document, le total approche plutôt les 710 arpents soit 362,24 ha. Le domaine de Lagrange se compose du château et d'un ensemble de bâtiments et de jardin de 7,92 arpents, 70,09 de pâtures, 134,30 de bois, 416,02 de terres

labourables, 5,62 de prés, 8,61 de vergers, 23,06 d'osiers, 2,06 d'étangs, 9,06 de vignes, 19,49 de parcours, 7,05 de petites allées ; 6,75 de fossés (Fondation de Chambrun, 181). Cette diversité permet de rappeler le système de polyculture-élevage pratiquée par les élites. De plus, il permet de mettre en avant les cultures annexes et l'ampleur des aménagements de drainage (fossés) des terres et de l'économie générale de la ferme.

En 1830, dans son livre de comptes, Lafayette estime ses biens à 384 hectares (753 arpents). Dans ce document il livre aussi quelques commentaires dans un avant-propos sur son projet à Lagrange. Dans la même veine, Jean-Marie Heurtault de Lammerville livre lui-aussi l'équivalent d'un testament agraire, dans un long *Mémoire sur ma propriété de La Périssette*, en 1809, quelques mois avant son décès (1810) (Archives de La Périssette).

Lafayette écrit qu'il a dressé le bilan de sa politique foncière dans le livre de 1828 et écrit dans celui de 1830 : « ma prétention agricole se borne à obtenir un prix de fermage égal à celui de mes plus proches voisins et co-héritiers de la même propriété, en y ajoutant l'intérêt à 5% de mon attirail (Fondation de Chambrun, 186E) ». Peu spéculateur, donc, la posture du Général est aussi originale lorsqu'il met en réserve une partie de sa terre pour des expériences agricoles pionnières pour l'Académie d'Agriculture dont il est membre correspondant de 1804 à 1834.

Lafayette, membre correspondant de l'Académie d'Agriculture

Le 2 ventôse an 12, soit le 3 mars 1804, Lafayette est inscrit comme membre associé correspondant de la Société d'Agriculture de la Seine, future Académie d'Agriculture. Le Baron Augustin de Silvestre lui adresse une lettre pour l'en informer le 5 ventôse an 12 (Fondation de Chambrun, 197A) : « Citoyen collègue, La Société d'Agriculture du Département de la Seine me charge de vous annoncer que dans sa séance du 2 de ce mois [2 ventôse an 12], elle vous a inscrit au nombre de ses associés correspondants. Vos profondes connaissances en économie rurale et le zèle que vous avez toujours montré pour le perfectionnement de ce premier de tous les arts ont déterminé les suffrages de la Société et lui sont un garant de votre acceptation et du fréquent envoi des renseignements utiles qu'elle attend de vous. Je me félicite, d'être en ce moment, l'organe de la Société et d'avoir trouvé cette occasion de vous offrir un

témoignage de ma parfaite estime. Le secrétaire de la Société, Silvestre. Je vous invite à me faire passer votre correspondance sous le couvert du ministre de l'Intérieur. »

Quelques temps plus tard, une lettre de Lafayette au Baron de Silvestre nous apprend les échanges entre les savants de la société : il reçoit des questionnaires sur l'état du prix du blé, l'état des troupeaux et du croisement avec le mérinos, les machines agricoles.

Le 15 avril 1819, Lafayette informe le baron Silvestre de la bonne réception de son diplôme de correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture (AAAF, n°1) : « J'ai reçu le diplôme de correspondant de la Société royale et centrale d'Agriculture que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le prix que je mets à cet honorable titre

ne peut être égalé que par mon désir de m'en rendre digne en poursuivant l'exploitation agricole qui m'a valu une si flatteuse marque de l'approbation de la société. »

De juillet 1824 à septembre 1825, Lafayette se trouve aux États-Unis pour une tournée commémorative. À son retour, il écrit notamment à Augustin de Silvestre (1762-1851), secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture ce qu'il y a vu en matière agricole (AAAF, n° 2) : « Parmi les continuelles jouissances de mon voyage aux états unis et les prodiges de création et d'amélioration, de prospérités publiques et individuelles qui ont enchanté mes regards, j'ai eu la satisfaction de voir que l'agriculture avait fait de grands progrès non seulement dans les anciens états mais aussi dans cette immense partie de la confédération que j'avais laissée déserte et presque inconnue [...]. J'ai rapporté trois veaux un mâle et deux femelles de la race d'Holkam qui m'ont été donnés par Mr Paterson de Baltimore, deux porcs mâle et femelle donnés par Mr Skinner, des dindons sauvages que j'ai reçus du général Kock et de Mr Thomson. Un taureau de la race d'Holkam, ainsi qu'un superbe dindon sauvage présent de Mr Thomson sont morts en route. Ces quatre amis et d'autres personnes ont bien voulu s'occuper de me faire des envois.

J'attends entre autres quelques-uns de ces oiseaux américains qu'on appelle cailles dans le nord, perdrix dans le sud et qui ne sont ni l'un ni l'autre, mais pourraient je crois se multiplier en France ; je n'en dirai pas autant des Hocos du Mexique dont on m'a fait présent à la Nouvelle Orléans et que j'ai placés sous la protection d'un tuyau de chaleur pour les garantir du froid de l'hiver. Il serait bien désirable de les acclimater peu à peu de manière à ce qu'ils puissent produire, et devenir oiseaux de basse-cour [...]. J'ai trouvé beaucoup de troupeaux mérinos aux états unis ; il y a eu dernièrement dans la Nouvelle-Angleterre une importation de béliers de saxe qui se sont fort bien vendus. Les bestiaux qu'on trouve non seulement dans la plupart des anciens états, mais dans les états de l'ouest et particulièrement ceux que l'Ohio arrose sont d'une beauté admirable. »

Ces éléments sont diffusés auprès du cercle éclairé qui compose la Société royale d'Agriculture lors d'une lecture de la lettre par le baron Silvestre lors d'une séance (AAAF, n° 3). Propriétaire-cultivateur épris de progrès agraire et de modernité politique, le Général Lafayette incarne aussi la figure d'un éleveur, attentif aux innovations scientifiques et au contexte local.

Lafayette, mérinomane ou éleveur ? Le métissage et l'amélioration des races ovines de Brie

Dès 1801, Lafayette engage un réaménagement des terres et des bâtiments de son domaine. Le vaste complexe architectural prévu annonce le projet d'équiper sa terre d'une série d'élevages et de troupeaux. Il est composé de granges (192 pieds de long sur 48 de hauteur), d'une chambre à fromage à la Grande Ferme ; d'une bergerie neuve (couverture de 78 pieds sur 18), d'un colombier, de la maison du vigneron, d'une vacherie et en mars 1806, les fondations de la nouvelle écurie sont posées (Fondation de Chambrun, 810, 811 et 822). C'est l'architecte Vaudoyer qui mène l'ensemble des chantiers de Lagrange. Lafayette intervient dans de nombreux aspects de la construction par un suivi fin des travaux.

Par exemple, vers 1810, Lafayette demande à Félix Ponsonnier son régisseur comment se déroulent les travaux de la bergerie (Fondation de Chambrun, 387 ter, n° 1) : « J'apprends avec surprise que les Bergeries ne sont pas lavées ; je t'avais ordonné positivement à Brulé ; dis-lui de ma part qu'au moment même où il recevra le nouvel ordre il ait à les faire nettoyer, et ne quitte pas jusqu'à ce que

cela soit fait. Tu lui diras aussi qu'il augmente dès demain la nourriture du troupeau, ayant soin que les brebis aient deux livres ½ en comptant la botte pour dix livres. Tu me manderas à combien la nourriture qui doit être augmentée plus ou moins partout a été réglée, c'est-à-dire combien de bottes à chaque bergerie par [assouvies] et combien par jour. En ce que les ouvriers n'ont pas encore fini les bergeries ? a-t-on placé les agneaux moutons comme j'en suis convenu avec Brulé ? Je lui avais dit aussi de faire usage de la machine à désinfecter dans toutes les bergeries aussitôt que le fumier serait ôté. Tu me manderas si cela a été fait. »

La bergerie rapidement édifiée permet l'accueil rapide d'un troupeau. En 1802, le général Lafayette achète un lot de mérinos à la Bergerie nationale Rambouillet : le bélier n° 78 antenais, acheté 327 francs ; le bélier n° 84 de 3 ans (300 francs) ; la brebis n° 129 de 4 ans (210 francs) ; la brebis n° 143 antenaise (250 francs) ; la brebis n° 146 de 6 ans (210 francs), soient 5 mérinos pour 1 297 francs. Dans les comptes de la ferme, en date du 4 messidor an 12 (23 juin 1804), Lafayette verse 372

francs à Adrien qui « a rapporté de Rambouillet » et « donné à Adrien pour son voyage à Rambouillet » 24 francs (Fondation de Chambrun, 110A).

En 1803, il augmente ce lot de trois brebis de Rambouillet : la brebis n° 107 de 3 ans (402 francs), la brebis n° 118 antenaise (200 francs) ; la brebis n° 121 de 6 ans (436 francs) et en 1804, il acquiert une génisse première métisse de la race sans cornes, nommée Frisonne, née le 27 Nivôse an 11 (315 francs), un taurillon premier métis, né le 6 Thermidor an 11 (361 francs), une génisse 1^{ère} métis, Mayence, née le 30 Thermidor an 10 (386 francs). En 1847, son fils Georges Washington Lafayette qui reprend le domaine à la mort de son père en 1834, achète deux béliers antenais (n° 12, à 600 francs et n° 13 à 440 francs) pour régénérer le troupeau. L'effectif du troupeau évolue par une série d'achat, à partir d'un lot de brebis de la race du pays. En cela, il suit la méthode d'amélioration prônée par le gouvernement par un métissage (croisement d'absorption) sur 3 à 4 générations, qu'il juge bien mieux adaptée à son pays et à son exploitation.

Lafayette décrit l'état de l'élevage dans son canton briard et de son troupeau au Baron de Silvestre (Fondation de Chambrun, 197A, n° 2) : « Beaucoup de troupeaux dans nos cantons sont mélangés de sang espagnol ; mais jusqu'à présent les cultivateurs paraissent peu sensibles à l'avantage des béliers purs mérinos sur les métis ; je n'ai conservé aucun de ceux-ci pour la reproduction et j'ai le plaisir depuis l'année dernière de voir plusieurs de mes voisins acheter des béliers de race. Mon exploitation a commencé par une charrue j'en aurai deux cette année et 4 dans un an. J'ai dû pour suivre cette proportion rechercher moins dans mon troupeau le profit que l'accroissement. Je n'ai guère qu'1/7^e de brebis pures quoique toutes soient fines et rien dans ma ferme ne mérite d'être cité. Cependant en comparant les dépenses, intérêts, pertes et gains avec que qu'aurait coûté et rapporté un égal troupeau de bêtes du pays beaucoup moins nourris je trouve que la différence des capitaux est aujourd'hui entre le triple et la moitié tandis que l'a valeur intrinsèque et le revenu de mon troupeau sont sans contredit plus près du quadruple que du triple ce qui prouve l'avantage de cette comparaison même dans le cas et au moment le moins favorable si dans le calcul des journées de travail la Société a compté les fêtes supprimées elle risque de se tromper, du moins pour le pays que j'habite et où ces fêtes sont comme autrefois des jours de désœuvrement. »

C'est lorsque Lafayette est absent de Lagrange, que l'historien en apprend le plus sur les pratiques d'élevage et le savoir-faire zootechnique du général. Le savoir oral quotidien échangé entre Lafayette, le régisseur et ses hommes sont enregistrés dans une série de lettres des années 1810 puis lors de son voyage américain. Dans celles-ci, il s'inquiète par exemple de la lutte et recommande la méthode du flushing (Fondation de Chambrun, 387 ter, n° 2) : « Comment va la lutte, ce que tu demanderas aussi au père Chassiaux. Je te commande qu'on soutienne bien les agneaux et les béliers et qu'on ne néglige pas l'avoine des béliers ».

Lafayette surveille les rations qui sont calculées et donne des conseils de bergers en véritable conducteur du troupeau (Fondation de Chambrun, 187 ter, n° 3) : « Si l'on compte les agnelles et les agneaux moutons, on verra que pendant mon absence ceux-in ont été plus nourris que les femelles, car seize bottes pour 92 agneaux sont plus que 19 bottes pour 135 agnelles et antenaises qui cependant, si l'en fait une différence, devraient avoir l'avantage. Je joins ici la note de ce qui doit être donné jusqu'à mon retour. Il faut qu'on ait soin de se tenir à la porte quand les brebis rentrent pour qu'elles ne se poussent pas trop, ce qui prévient les avortements. »

Un élément révèle qu'il est non seulement attentif au soin de ces bêtes, mais aussi à ceux du pâturage et des paysages de son domaine. Il veille par exemple à préserver la pelouse aux alentours du château (Fondation de Chambrun, 187 ter, n° 4) : « Je regrette que le gazon n'ait pas été en état d'être enté avant la pluie qui aurait si bien fait pour tout faire reverdir. Il faut, soit en bottelant sur place, soit de toute autre manière enter les meules tout de suite, car si elles séjournent longtemps nous aurons les plus vilaines plaques sur la pelouse. J'ai bien expliqué que le troupeau ne devait y passer qu'en courant pour manger les hautes herbes et qu'ensuite il faudra du repos [pour laisser] repousser. Le moment de fraîcheur aura été bon pour se passer sur le plateau près des mares qui a été mal fauché et où on a taillé tant de maitres brins qui ne tarderont pas à grillonner [*sic*]. »

En cas d'épizootie, le Général reste attentif et pratique les techniques les plus avancées de son temps en matière d'inoculation du claveau. Une pratique que le pouvoir royal à Rambouillet, en la personne de l'Abbé Tessier refusera de réaliser : le directeur de la ferme, Charles-Germain Bourgeois et le vétérinaire Houet désobéissent, sauvent le troupeau mais se font renvoyer pour avoir

démontré l'ignorance de Baptiste Huzard et Tessier, ces derniers ayant exprimé leur mépris envers les pratiques d'agriculteurs en écrivant que l'inoculation est ridicule : « Vous vous moqueriez de moi, M., c'est un traitement d'économe et non de vétérinaire (Houet, 1823, p. 7) ».

L'idée de cultivateur-propriétaire doit permettre de s'extraire de ces vues méprisantes : l'économe, est un gestionnaire de ferme, dont l'aspect comptable rappelle un statut social inférieur. Avec la reformation des systèmes de Cour au XIX^e siècle, les statuts de distinction demeurent d'actualité et sont même développés : en matière agraire, l'agriculteur est un propriétaire éclairé, porteur des idées de progrès, promoteur de l'économie politique contre de simples « exécutants » que seraient les cultivateurs professionnels : fermiers, métayers, laboureurs et journaliers (Derex, 1978, p. 97). Demeure donc la distinction aristocratique et nobiliaire entre le fait de *prendre un état* d'agriculteur ou de cultivateur-propriétaire, comme une vocation, plutôt qu'un *métier*, celui de cultivateur ou d'économe.

Comme Bourgeois à Rambouillet, Lafayette pratique également l'inoculation sur son troupeau ce qui atteste de la curiosité technique du général et de son pragmatisme au-delà des discours identitaires et méprisant sur la condition agricole cultivée par les élites de l'époque (Fondation de Chambrun, 397 ter, n° 5) : « Je te prie de m'envoyer des nouvelles fréquentes du troupeau et surtout de me mander si le claveau des agneaux est bénin et de la nature du claveau d'inoculation ou bien s'il est tel que le claveau des cinquante premiers malades ou des quatre moutons que nous regardons comme ayant échappé à l'inoculation. »

Dans sa jeunesse, Lafayette avait accepté d'être inoculé contre la variole. Faut-il faire un rapprochement entre ces deux gestes ? Restons prudents. Quelques indices contenus dans sa correspondance témoignent du réseau scientifique et technique auquel appartient Lafayette, lorsqu'il fait appel au vétérinaire Huzard (Fondation de Chambrun, 387 ter, n° 6) : « J'apprends avec grand plaisir le bien être du troupeau, et je vais consulter M. Huzard sur la maladie de trois agneaux. Comme il est possible qu'elle soit contagieuse, il faudrait séparer ceux qui seraient atteints [...]. Mon intention est de garder six ou huit béliers de ceux que nous appelions autrefois métis, parce qu'il va être reconnue que le troupeau de M. Bourgeois est pur. On ne prendrait les béliers ni parmi les descendants des bêtes de M. Garnot, ou M. Chassier, ni même parmi ceux des brebis de MM.

Sautreaux ou Silog. Je chercherai mieux celles de ces brebis qui existent encore pour les mettre à part, il sera temps de faire cela à mon retour qui aura lieu dans les derniers jours de la semaine prochaine. »

Lafayette démontre aussi sa rigueur dans la sélection des animaux et attend d'avoir l'authenticité de la pureté du troupeau fournisseur de ses bêtes pour faire les croisements (Fondation de Chambrun, 387 ter, n° 7) : « Dis au père Brulé qu'on peut châtrer les agneaux de taille, de formes, et de finesse commune ; mais il faut conserver les plus beaux et même les douteux jusqu'à mon arrivée. J'attends la décision sur la pureté du troupeau de M. Bourgeois de qui je tiens les brebis dont jusqu'à présent je n'avais pas conservé race. Il ne faut donc pas châtrer les beaux agneaux avant mon retour parce que vraisemblablement je pourrai les conserver. »

À la croisée de la conduite et de la sélection, Lafayette précise piloter les opérations zootechniques et surveille le potentiel fourrager de son domaine (Fondation de Chambrun, 387 ter, n° 8) : « Je m'occuperais alors de la castration des agneaux en attendant, il faut conserver bien soigneusement ceux qui n'ont pas été châtrés parce qu'ils seront déclarés bons à être employés ici comme béliers. Demande au père Brulé comment vient la pièce d'orge d'hiver et de navette, et s'il sait qu'elle donnera une bonne pâture pour le mois d'avril qui est le temps où je voudrais ménager le gazon afin d'avoir une petite fauche de bonne [...] au mois de mai. Comme l'escourgeon et la navette repoussent on pourra peut-être aussi y mener le troupeau et surtout les agneaux au mois de mars, ainsi que les brebis. C'est la première fois que je sème ce mélange ce qui me fait souhaiter de savoir comment il vient. »

Dans les années suivantes, Lafayette améliore son troupeau Mérinos-Briard avec d'autres béliers Mérinos, qu'il se fournit en France et en Saxe. À l'occasion de la tonte de 1828, nous découvrons le poids des toisons de ses béliers (Fondation de Chambrun, 193) : « N°1 beau bélier de Nass – 6 livres ; n° 2 bélier de St Denis – 7 l. ¼ (l'année dernière 6 l ¼) ; n° 3 petit saxon, 7 l. ½ ; n° 4 grands saxon 7 l. ½ ; n° 5 fils du petit saxon près de 9 livres ; 6 fils du petit saxon 9 livres (l'année dernière 8 l ½) ; 7 fils du petit saxon 7 l. 1.2 ; 8 fils du petit saxon 9 livres. »

Ainsi, Lafayette se fournit en Mérinos de Naz, une race issue d'une sélection par Girod et de Perrault de Jotemps. Cette liste associant Mérinos de Rambouillet, de Naz et de Saxe atteste des

pratiques de régénération à l'œuvre dans les troupeaux mérins des grands propriétaires et du développement du commerce international de mérinos. Cela rappelle aussi les investissements importants pratiqués par le général pour sa ferme et ses élevages plus largement. J.M. Derex écrit en 1978, sans citer de sources : « en 1811, le troupeau de moutons Mérinos comprenait 720 bêtes et 1 200 quelques années plus tard. De plus, la ferme comptait régulièrement 50 vaches et 150 porcs (Derex, 1978, p. 100) ». Au 20 février 1830, Lafayette possède un troupeau de 943 têtes, dont 11 grands béliers, 18 jeunes béliers ; 327 brebis ; 101 antenaises ; 255 moutons ; 231 agneaux d'un an. Le troupeau a été tondu le 9 juin 1829, il est alors

composé de 1 146 bêtes, dont des brebis laitières (Fondation de Chambrun, 186E, fol. 7 et 8).

En plus des ovins, il existe aussi 41 bêtes à corne issus de croisement entre vache du Devon, d'Holkam et Suisses ; trois ânesses et 76 cochons, purs ou croisés porcs américains. Le général se dote progressivement d'un cheptel très original issu de ses voyages et échanges avec les éleveurs américains : à côté des pintades, des pigeons, des canards de Barbarie et des poules normandes, il forme une ferme franco-américaine accueillant des dindons, des Hoccos du Mexique, d'oies sauvages du Mississippi, de canards de Louisiane dit branchus, et même un alligator qu'il fait établir dans une cage dans les fossés du château.

Conclusion : le héros des deux mondes en éleveur-propriétaire

En développant une France-Amérique de l'élevage et du progrès agricole dans son domaine, le Général Lafayette se distingue en bien des manières des autres mérinomanes et agriculteurs du début du XIXe siècle. Souhaitant se rendre utile, il procède à des croisements efficaces afin de mettre à disposition des animaux métissés pour les cultivateurs alentours. Ainsi, démontre-t-il sa volonté de véritablement participer de la diffusion des races améliorées. Contrairement à lui, à la même époque, beaucoup de mérinomanes préfèrent un élevage pur mérinos, ce qui empêche les cultivateurs les plus humbles de se doter de bêtes de race. Ces élevages purs disparaissent souvent à la mort de l'innovateur du fait du coût dispendieux de ces fermes. Lafayette se distingue ici par la fidélité et la cohérence de son projet zootechnique.

Au titre de ces expériences et de ce savoir-faire très original, le général Lafayette se distingue par ses connaissances et son implication technique quotidienne dans l'élevage. Que ce soit le naturaliste Daubenton, l'Abbé Tessier, ou leurs contemporains, dont les travaux sont très théoriques. Les décisions techniques quotidiennes sont plutôt le fait de leurs bergers que des savants. Lafayette se démarque par une approche d'éducateur de bête à laine selon l'usage en vigueur à l'époque.

Cette approche singulière est permise au général par une curiosité personnelle ancienne pour l'agriculture (dès 1780), par l'échange avec un réseau large de propriétaires, d'agriculteurs, de cultivateurs et d'hommes de l'art, de l'Europe à l'Amérique, mais aussi par son statut politique : retiré de la vie de Cour, dont il était membre avant 1789, il peut se livrer à des travaux innovants, en se souciant beaucoup moins des jugements moraux qui lui seraient adressés par ses pairs. Le temps dont il dispose pour visiter son domaine tous les jours après avoir rédigé et lu une vaste correspondance sont autant d'indices d'un travail suivi et sérieux de la chose rustique, de l'art de l'élevage et de la volonté de faire progresser l'amélioration des bêtes à laine en particulier et de l'agriculture en général.

Il reste presque tout à découvrir de cette passion politique qu'est l'agriculture pour le Général Lafayette. Ces pages sur son savoir-faire d'éleveur-propriétaire et de mérinomane, à la fois technique et impliqué, offrent une première mesure de la posture d'un homme engagé, attentif à ses hommes et à ses bêtes. Loin du propriétaire absentéiste et conventionnel, la vie du général Lafayette à Lagrange témoigne d'une originalité singulière entre France et Amérique, que de nouvelles enquêtes devraient pouvoir préciser pour les autres secteurs de sa gestion domaniale.

Remerciements

L'auteur tient à remercier chaleureusement Pierre del Porto, Nadine Vivier et Bernard Denis pour leur invitation à la journée conjointe SEZ/AAF de juin 2024. Il adresse également sa grande reconnaissance à MM. Vincent Bouat-Ferlier et Bruno Roman, de la Fondation René et Josée de Chambrun pour leur accueil,

leur intérêt et leur soutien dans ce premier travail consacré au général Lafayette et ses héritages. Sans eux, ce travail n'aurait pas pu voir le jour. Que M. Emmanuel de Lammerville soit vivement remercié pour son soutien, la mise à disposition de ses archives et pour sa venue à la journée d'études de juin 2024.

Références

N.B. Les numéros (n°) sont attribués aux documents d'archives par l'auteur pour cet article, il ne s'agit pas des références archivistiques officielles.

Archives de l'Académie d'Agriculture de France :

- n°1 : Lettre de Lafayette au baron Silvestre, Paris, 15 avril 1819.
- n°2 : Lettre de Lafayette au baron Silvestre, La Grange, 12 décembre 1825.
- n°3 : Lettre du baron Silvestre au général Lafayette, Paris, 30 décembre 1825.

Archives de la Fondation René et Josée de Chambrun (Fondation Chambrun):

- 110A : Livre de compte, fol. 12r.
- 181 : Tableau récapitulant les parcelles de Lagrange, ordonnées par type de culture, s.d.
- 186A : Fermes dépendantes de La Grange Bléneau, les plus proches du château et note relative aux fermes du Bouchet et de La Cour de Courpalay
- 186E : Livre de compte, résumé pour l'exploitation de 1830, précédé d'un avant-propos.
- 193 : Elevage de moutons à Lagrange, note sur les toisons des béliers.
- 197 A :
 - n°1 : lettre de la Société Libre d'Agriculture de la Seine à Lafayette, Paris, le 5 ventôse an 12.
 - n°2 : lettre de réponse de Lafayette au baron Silvestre, Lagrange 29 pluviôse an 13.
- 387 ter :
 - n°1 : lettre de Lafayette, s.l.n.d., pièce 21.
 - n°2 : : lettre de Lafayette à Julie, Paris, 28 juillet 1811.
 - n°3 : lettre de Lafayette, s.l.n.d., pièce 23.
 - n°4 : lettre de Lafayette à Félix Pontonnier, Aulnay, samedi 6 juin 1812.
 - n°5 : lettre de Lafayette, Paris, lundi au soir, pièce 24.
 - n°6 : lettre de Lafayette à Félix Pontonnier, Paris, le 28 février, pièce 44.
 - n°7 : lettre de Lafayette à Félix Pontonnier, Paris, 25 février.
 - n°8 : lettre de Lafayette à Félix Pontonnier, Paris, 24 février.
- 810 : Travaux à Lagrange : mémoires d'ouvrages de maçonnerie effectués à la ferme et au château ; comptes ; quittances de paiement ; mémoires de travaux, mémoires de journées, notes de compte, mémoires de fournitures, 1800-1806.
- 811 : Travaux à Lagrange : mémoires d'ouvrages de maçonnerie effectués à la ferme et au Château, 1808-1809.
- 822 : Relevé des ouvrages exécutés à Lagrange près Rozoy pour le général Lafayette depuis le 27 Pluviôse an 9ème jusqu'au 1er Floréal an 11ème sous la direction du citoyen Vaudoyer architecte des Travaux Publics.

Archives privées de La Périssette, famille de Lammerville :

Heurtault de Lammerville (1809) *Mémoire sur ma propriété de La Périssette*.

Bibliographie

- Houet J.H. (1823) *Exposé de quelques circonstances qui ont précédé et suivi l'inoculation du clavel sur le troupeau de la Ferme royale de Rambouillet*. Rambouillet, Leroux-Faguet.
- Dereux J.M. (1978) La Fayette agriculteur. *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux* 29, 95-101.
- Harrison J. (2009) *Retour en terre*. Paris, Christian Bourgois.

Regard sur l'oeuvre zootechnique de Mathieu de Dombasle

Bernard DENIS

Président d'honneur de la Société d'Ethnozootechnie, 5 avenue Foch, 54200 Toul
denis.brj@wanadoo.fr

Résumé : Mathieu de Dombasle, qui a associé son nom à un modèle de charrue et est considéré comme le fondateur de l'enseignement supérieur agricole, est avant tout connu comme agronome. Il avait pourtant une bonne connaissance de l'élevage, acquise au contact quotidien des animaux dans la « ferme exemplaire » de Roville. Or, ses écrits zootechniques sont peu connus. L'auteur du présent article s'est penché essentiellement sur l'ouvrage de 436 pages intitulé « *Bétail* », qui a été publié à titre posthume. Il en suit le plan et, pour chaque partie ou paragraphe, expose les éléments qui lui paraissent les plus importants, sans prétendre toutefois présenter un véritable résumé du livre. A quelques exceptions près, les idées de Mathieu de Dombasle sont présentées telles quelles, sans être discutées car les rapporter aux connaissances de l'époque aurait nécessité un travail spécial. La simple consultation de l'ouvrage, ou de cet article, permet néanmoins de situer sur certains points les écrits zootechniques de Mathieu de Dombasle par rapport aux grands traités de zootechnie du XIXe siècle et de le considérer comme un homme « de terrain », soucieux de l'intérêt réel des innovations et de leur impact sur le résultat économique. Pour l'auteur, le qualificatif de « zootechnicien » mérite sans aucun doute d'être ajouté à ceux que l'on retient habituellement pour caractériser Mathieu de Dombasle.

Mots-clés : *Mathieu de Dombasle ; agronomie ; zootechnie ; élevage ; ferme expérimentale.*

A look at the zootechnical work of Mathieu de Dombasle. Abstract: Mathieu de Dombasle, who associated his name with a plow model and is considered the founder of higher agricultural education, is primarily known as an agronomist. However, he had a good knowledge of livestock farming, acquired through daily contact with animals on the "exemplary farm" of Roville. However, his zootechnical writings are little known. The author of the present paper has focused primarily on the 436-page work entitled "*Livestock*," which was published posthumously. He follows its outline and, for each section or paragraph, sets out the elements that seem most important to him, without claiming to present a true summary of the book. With a few exceptions, Mathieu de Dombasle's ideas are presented as they are, without being discussed, because relating them to the knowledge of the time would have required special work. Simply consulting the book, or this papers, nevertheless allows us to situate Mathieu de Dombasle's zootechnical writings on certain points in relation to the great zootechnical treatises of the 19th century and to consider him as a man "in the field", concerned with the real interest of innovations and their impact on economic results. For the author, the term "zootechnician" undoubtedly deserves to be added to those usually used to characterize Mathieu de Dombasle.

Keywords: *Mathieu de Dombasle; agronomy; livestock science; livestock farming; experimental farm.*

Introduction

Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle (1777-1843 ; Figure 1) est, clairement, connu comme agronome. Auteur de travaux diversifiés parmi lesquels ressortent volontiers la cristallisation du sucre, la fabrication d'eau de vie de pomme de terre et le fonctionnement de différents types de charrues, dont l'une porte d'ailleurs son nom, il est également considéré comme le précurseur de l'enseignement supérieur agricole français. Jules Rieffel, fondateur de l'école d'agriculture de Grandjouan en Loire Atlantique, laquelle sera à l'origine de l'École nationale supérieure agronomique de Rennes, fut un de ses élèves. Mathieu de Dombasle est devenu membre de l'Académie d'Agriculture de France (alors Société d'Agriculture de Paris) en 1834.

Il s'est intéressé dès son jeune âge à des sujets divers. Son initiative maîtresse fut la fondation d'une « ferme exemplaire » et d'un établissement d'enseignement agricole à Roville devant Bayon (Meurthe-et-Moselle), sur un domaine de 186 hectares. Il était âgé de 46 ans. Il négocia avec le propriétaire un bail d'une durée de 20 ans (1823-1843). Pour créer l'entreprise, les fonds nécessaires ont été collectés par une société d'actionnaires et une souscription publique. Le fonctionnement de l'établissement et les travaux de recherche-développement effectués à la ferme ont été rapportés dans les *Annales de Roville*, ensemble de neuf ouvrages de quatre à 500 pages, publiés de 1824 à 1837. On peut supposer qu'ils étaient destinés d'abord aux actionnaires.



Figure 1. Buste en bronze, anonyme et non daté, de Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle. Après avoir été présent (depuis toujours ?) au sein de l'École d'agronomie de Grignon (Yvelines), ce buste est aujourd'hui exposé dans la salle des conseils d'AgroParisTech, sur son campus de Palaiseau (Essonne). Photo Étienne Verrier (juin 2025).

Il n'est, à notre connaissance, quasiment jamais fait état des travaux de Mathieu de Dombasle sur les animaux alors qu'à Roville, il était quotidiennement à leur contact. D'ailleurs, dès le départ, il eut à s'occuper d'un troupeau de 300 moutons. A l'exception de deux volumineux mémoires, l'un sur « *De la production des chevaux en France et l'amélioration des races* », l'autre sur « *Guide des propriétaires de troupeaux de bêtes à laine* », on trouve peu de choses sur les animaux dans les *Annales de Roville* (Figure 2.a). En revanche, des écrits de Mathieu de Dombasle ont été publiés à titre posthume en 1861-1862 par son petit-fils Charles de Meixmoron de Dombasle. Y figure notamment un *Traité d'Agriculture* en quatre tomes (Figure 2.b), l'un d'entre eux, de 436 pages, étant intitulé tout simplement « *Bétail* ». C'est lui qui a servi de base à notre travail. Il reprend, au moins en partie, les deux mémoires cités précédemment. Sans exclure qu'il y ait pu avoir

juxtaposition de textes écrits à des moments différents, on peut considérer que l'essentiel de l'ouvrage date de la période 1823-1843.

Nous suivrons le plan du livre et proposerons, au fur et à mesure de la lecture, les éléments qui nous ont paru mériter d'être signalés. Sauf exceptions (elles apparaîtront entre parenthèses et en italique, au même titre que de rares précisions sur le texte), ils ne feront pas l'objet d'une discussion qui prendrait par exemple en compte le point de vue d'autres auteurs : ce sont les idées de Mathieu de Dombasle qui sont seules présentées, de façon abrégée et, parfois, avec l'aide de citations. Cela dit, si nous pensons avoir réussi à donner une assez bonne idée du contenu de l'ouvrage, nous ne prétendons nullement l'avoir résumé : un autre lecteur aurait pu réagir à d'autres propos que ceux que nous avons relevés.

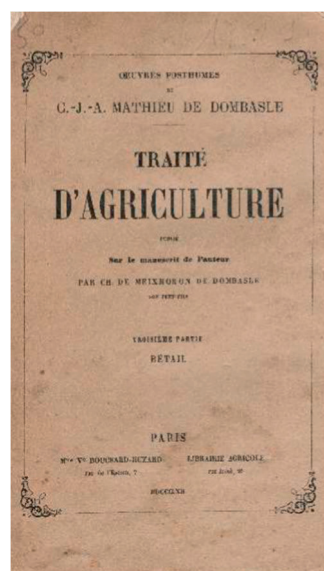
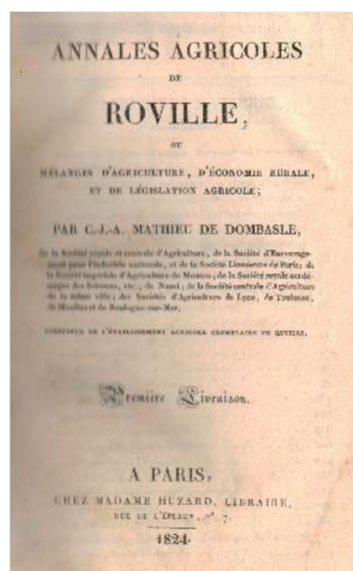


Figure 2. Deux ouvrages de Mathieu de Dombasle. – a) À gauche, les Annales agricoles de Roville, édition de 1824. – b) À droite, la partie « Bétail » du *Traité d'Agriculture*, édition posthume de 1862.

Première partie : Du bétail – Généralités

De l'économie des bestiaux en général

L'association du bétail à la culture de la terre est un point fondamental, (*via*) la production du fumier.

Des races ; de l'influence des croisements et du régime

Le format des races dépend avant tout de la richesse agronomique de la région. Si l'on introduit une race améliorée dans un milieu pauvre, elle verra peu à peu son format se réduire. A l'inverse, « l'introduction des améliorations de la culture a partout pour effet immédiat un grand accroissement de la stature de toutes les races de bestiaux ».

De son côté, le choix des géniteurs joue un rôle important dans la formation des races, à la condition de faire reproduire avec constance des animaux qui expriment les caractères recherchés : ces derniers doivent être réellement utiles, la beauté et l'élégance des formes ne se justifiant réellement que chez le cheval, qui est objet de luxe et d'agrément autant que d'utilité.

De l'influence de la taille des mâles et des effets de la consanguinité

C'est une erreur d'accoupler un grand mâle avec une petite femelle, non seulement à cause des problèmes de mise-bas mais aussi parce que les besoins du (des) produit(s) seront mal couverts pendant la gestation. Il faut au contraire que le mâle ne dépasse pas la taille des femelles, voire même

soit plus petit, comme cela s'observe en Suisse dans les troupeaux de bêtes à cornes. C'est, avant tout, la qualité de la nourriture pendant le jeune âge qui conditionnera la taille adulte. La consanguinité étroite doit être proscrite.

De la nourriture des bestiaux

Valeur comparative de divers aliments – « Dans l'état actuel de l'art, si l'on excepte les terrains de montagnes et les autres sols qui, par leur nature ou leur position, ne sont propres qu'à former des pâturages, le mode d'entretien le plus profitable du bétail est certainement la nourriture à l'étable.

Seules, les bêtes à laine ne sont pas concernées car l'exercice et le grand-air leur sont à peu près indispensables pendant la belle saison. Dans la nourriture à l'étable, il est important de disposer de données exactes sur la valeur nutritive des aliments. La science n'étant pas en l'état actuel capable d'y

répondre, seules, des expériences faites directement sur les animaux permettent de juger mais très peu ont été effectuées. Il ne reste donc finalement que l'expérience des cultivateurs (*l'auteur rapporte longuement la sienne*).

Préparation et distribution des aliments (il en est longuement fait état) – Il est utile de découper ou hacher des fourrages dans certaines circonstances (transition alimentaire, mélange d'aliments ...) et d'égruger, ou moudre grossièrement les grains destinés aux animaux. Parmi les racines, seules les pommes de terre méritent d'être cuites car elles seront alors consommées en plus grande quantité. La cuisson est utile également aux fourrages secs, comme on le voit en Flandre car « la dessiccation ayant en quelque sorte raccorni les substances nutritives », la cuisson les détrempe et les rend « plus accessibles aux forces digestives des animaux ». Il est conseillé de ne jamais donner les

fourrages verts en une fois et de faire durer les repas de 1h30 à 2h afin de réduire les pertes d'aliments et les risques de météorisation. L'usage du sel donné aux bestiaux est couramment vanté mais de multiples expériences personnelles faites pendant vingt ans ne permettent pas de le confirmer.

Rationnement des animaux – Il est nécessaire de prévoir la quantité d'aliments qui sera distribuée à chaque repas et de s'y tenir afin de ne pas risquer d'en manquer en fin d'hiver. Il convient d'adapter la quantité d'aliment distribuée au potentiel de production en lait ou en laine, ce que seule (*à l'époque*) l'expérience de l'éleveur permet de faire. Cela dit, presque partout, c'est par défaut que l'on pêche plutôt que par excès, d'où « l'adage qu'ont souvent à la bouche les éleveurs expérimentés : à bien nourrir, on gagne peu, mais à mal nourrir, on perd tout ».

Deuxième partie : De la diversité des races

De l'élève des chevaux

Diversité des races – Dans les conditions actuelles, l'élevage des chevaux ne peut être économique que s'il est pratiqué dans les exploitations où on les utilise pour le travail. Les Pouvoirs publics se sont trompés en incitant les agriculteurs à produire des chevaux de selle afin de trouver en France les chevaux nécessaires à la remonte de la cavalerie. D'ailleurs, l'amélioration des routes a réduit l'usage des chevaux de selle au profit des chevaux de trait, de poste ou de diligences et de carrosses. La situation est donc favorable pour l'agriculteur et pour les chevaux lourds.

De la reproduction (les propos sont dans l'ensemble classiques) – Il convient d'attendre l'âge de cinq ans pour qu'un mâle fasse la saillie. S'il travaille modérément, il pourra continuer à saillir pendant longtemps mais « cependant, les produits d'un vieux cheval ont sensiblement peu de vigueur ». Si les juments travaillent modérément et sont copieusement nourries, on peut à la rigueur envisager de leur faire produire un poulain chaque année. L'âge d'un cheval est une composante importante de sa valeur et c'est un point sur lequel les acheteurs sont fréquemment trompés (*suit une longue étude de la détermination de l'âge*).

Des attelages

Des attelages de chevaux – L'idée, répandue, selon laquelle il vaut mieux des chevaux assez petits parce qu'ils sont plus sobres et piétinent moins la terre en raison de leur poids, est critiquable. Le sol sera en fait moins piétiné par deux grands chevaux que par quatre petits et, par ailleurs, si un seul cheval lourd consomme autant d'avoine que trois à quatre petits chevaux, ces derniers consomment six fois plus de foin, d'où un bilan favorable aux gros chevaux. De même, on croit volontiers que deux paires de chevaux attelés à une charrue développent une force double d'une seule paire. En réalité, il est probable que la force des chevaux est d'autant mieux utilisée qu'ils sont moins nombreux. L'avoine est trop fréquemment utilisée pour l'alimentation des chevaux. D'une part, elle est

souvent trop chère par rapport à d'autres grains, d'autre part, à volume égal, d'autres grains sont plus nutritifs, spécialement : vesce, féveroles, maïs, seigle, orge, sarrasin. Cela dit, les grains autres que l'avoine, doivent être égrugés ou concassés. On peut donner des racines aux chevaux, spécialement des carottes, sans toutefois dépasser 12 à 15 kg de celles-ci par jour pour les animaux de grande taille car leur vigueur s'en ressentirait. Dans le Palatinat, on a habitué les chevaux à consommer des betteraves mais cela ne leur convient pas beaucoup.

Comparaison entre les attelages de chevaux et de bœufs – Le sujet est très débattu. Au vu d'une longue expérience, « le service des chevaux est plus commode, plus agréable et plus facilement

applicable à toutes les localités et à tous les usages » mais « il est incontestable toutefois que l'emploi des bœufs est plus économique, tant sous le rapport du prix d'achat des animaux que sous celui de leur entretien ». Concernant le mode d'attelage des bœufs, le collier paraît préférable au

joug mais il vaut mieux garder les habitudes de la région. Dans les petites exploitations, il est acceptable d'employer les vaches aux travaux d'attelage, à condition de ne pas dépasser trois-quatre heures en une seule attelée et d'augmenter la ration des animaux.

Troisième partie : Des bêtes bovines

De l'élève des bêtes à cornes

De la diversité des races bovines – « Il serait superflu de faire mention ici des différentes races que l'on trouve en France, d'autant plus qu'il est fort rare aujourd'hui de les rencontrer dans leur état de pureté ». Les trois emplois distincts du bétail à cornes – laiterie, engraissement, attelage – ne peuvent donner lieu à une spécialisation des races, sauf éventuellement pour le lait, lequel demeure toutefois important dans les trois cas pour assurer

un bon démarrage des veaux et justifier de continuer à traire après leur sevrage.

Des circonstances économiques de la production – En dehors des zones de montagne, où il existe de vastes pâturages, et en vaine pâture, où l'alimentation ne coûte pas grand'chose, il est difficile de rentabiliser une activité d'élevage bovin à proprement parler.

De la reproduction

Les signes laitiers étant incertains, il convient de ne garder pour la reproduction que des mâles et des femelles issus, pendant plusieurs générations, de « laitières distinguées ». Si l'on ne souhaite pas que

le veau tète sa mère, il ne faut pas laisser celle-ci le lécher, et distribuer le « colostre » et le lait maternel pendant huit jours.

Des vaches laitières

Nourriture et entretien – La nourriture hivernale traditionnelle est le foin et la paille. La paille est même prédominante dans les régions pauvres mais, avec ce régime, les vaches ne produiront pas de lait et seront dans un état misérable à la fin de l'hiver. Il convient d'ajouter au foin, jusqu'à couvrir la moitié de la ration, des racines (betteraves, pommes de terre, carottes ...) ainsi que des grains, en petites quantités, qui seront préférentiellement administrés sous forme de farines mélangées à la boisson ou, mieux encore, de soupes tièdes. L'intérêt des tourteaux de graines à huile et des drèches de brasserie ne doit pas être sous-estimé.

La nourriture d'été « se compose presque toujours de fourrages donnés en vert à l'étable, dans les exploitations où l'état de la culture est un peu avancé (...) L'expérience a montré que les vaches peuvent fort bien être entretenues à l'étable pendant toute l'année sans en sortir, si ce n'est pour aller à l'abreuvoir ». Cela dit, un peu d'exercice -par exemple les sortir dans un enclos une heure par jour- ne peut pas nuire ...

Produit des vaches en lait – La quantité de lait produite par les vaches doit être considérée sur

l'ensemble de l'année et non pas sur une période déterminée. Par ailleurs, il faut rapporter la production à la consommation des aliments et ne pas se focaliser sur le poids des animaux : si l'on retient comme objectif que 100 kg de foin doivent permettre d'obtenir 37 à 40 litres de lait, des races locales relativement légères le permettent.

Des divers emplois du lait – Indépendamment de l'auto-consommation, le lait peut être vendu en nature, transformé en fromage ou en beurre, ou bien servir à l'engraissement des veaux.

Vendu en nature sur place, le litre de lait rapporte 12 à 15 centimes. Dès lors que ce n'est pas le cas, on admet couramment que ce sont les fromages qui le valorisent le mieux. Ce n'est vrai que pour les fromages réputés, tels les gruyères. La fabrication des fromages est toujours délicate et il faut s'y préparer soigneusement, en ne se limitant pas à ce que l'on trouve dans les livres : rien ne remplace l'expérience pratique des autres, puis la sienne. Des données suisses permettent d'estimer que le fromage paie le lait un peu moins de 10 centimes par litre. En France, même avec des fromages de

type gruyère mais de moindre qualité, on ne dépasse pas 6 à 8 centimes.

La fabrication du beurre est plus facile que celle des fromages et peut se pratiquer avec un nombre très limité de vaches, ce qui explique que ce soit l'usage du lait le plus répandu. Selon sa qualité, le beurre valorise le litre de lait entre 4 et 10 centimes, auxquels s'ajoute la valorisation du lait écrémé (*suit un très long développement – 20 pages ! – sur la manière de faire du beurre de la meilleure qualité et de prolonger sa conservation*).

L'engraissement des veaux est intéressant autour des villes où la viande de veau de bonne qualité est payée cher. On peut se limiter à engraisser des veaux nés sur la ferme ou faire le choix de consacrer une grande partie du lait à cette production : en ce cas, il est nécessaire d'acheter des veaux à l'extérieur. (*Nous avons été surpris de constater que, même si le mot n'apparaît pas, c'est plus ou moins de la production du « veau blanc » dont il est question ensuite*). Les veaux doivent être logés dans un lieu chaud, obscur et calme, dans des

cases individuelles. Celles-ci visent à interdire toute communication avec les voisins et, de surcroît, il arrive qu'elles soient si étroites que les animaux ne se retournent pas. Elles sont paillées, certains éleveurs mettant une muselière aux veaux pour qu'ils ne consomment pas de paille mais c'est sans importance (*On remarquera donc que Mathieu-de-Dombasle ne croit pas en l'utilité de cette pratique mais qu'elle existe en Lorraine à l'époque !*). On ne peut pas dire qu'il y ait de références précises pour les objectifs de poids. Au travers d'expériences personnelles (75 kg, 100-125 kg, 160 kg), il apparaît qu'étant donnée la consommation de lait, il n'y a pas de profit à faire de très gros veaux. Quant à remplacer une partie du lait par d'autres aliments (farine d'orge par exemple), de bons résultats n'ont pas été obtenus à la ferme de Roville, sauf avec des œufs ! Sur le conseil d'un vacher suisse, la distribution d'un peu de sel a été testée mais aucun effet positif sur la croissance n'a été observé.

De l'engraissement du bétail à cornes

Conditions économiques de l'engraissement – L'engraissement fait couramment suite à la réforme de bœufs de travail de 6-7 ans. En Allemagne, et dans tous les pays où on fait une grande consommation de boissons fermentées préparées avec des grains ou des pommes de terre, les résidus de la fabrication constituent un excellent aliment pour l'engraissement des bœufs. En France, il n'y a que les riches pâturages qui vaillent, ce qui limite cette pratique. L'état dans lequel il est préférable que les animaux soient au moment de l'achat est discuté, ainsi que leur format. A Roville, il a été constaté que des bœufs lorrains, plutôt petits, rapportent autant que les bœufs achetés sur les foires du Haut Rhin.

Connaissance du poids des bœufs – (*Le sujet a manifestement beaucoup intéressé Mathieu-de-Dombasle, qui y consacre neuf pages. Il croyait à la mesure du périmètre thoracique et il a proposé sa propre « échelle de mesure » des bœufs*).

Engraissement d'été – L'absence de pâturage présente de solides avantages car l'absence de piétinement permet de valoriser la totalité de

l'herbe consommée et de faire du foin sur une partie du terrain. Le facteur limitant est, certes, la nécessité d'aller couper l'herbe tous les jours. L'engraissement en été à l'étable peut se faire avec des fourrages artificiels récoltés verts.

Engraissement d'hiver - Les étables doivent avant tout être chaudes et modérément aérées. Les deux repas quotidiens gagnent à durer chacun deux heures, en distribuant les aliments par petites quantités et en commençant par le foin, qui est le moins apprécié. L'objectif est en effet que les animaux mangent le plus possible. C'est pendant le repas du matin que le fumier est enlevé et la litière, changée. C'est à ce moment également qu'on étrille les animaux, « opération fort importante pour l'engraissement et qui doit être faite soigneusement chaque jour ». La saignée (sept à huit litres de sang prélevés à chaque fois) est une pratique courante, qui est peut-être utile dans certains cas mais n'est sans doute pas nécessaire à l'engraissement lui-même. Il est pourtant des engraisseurs qui en abusent, en la pratiquant tous les mois, voire tous les quinze jours.

Quatrième partie : Des bêtes à laine

L'industrie des bêtes à laine est de première importance car, outre la laine et la viande, elles sont la source la plus féconde des engrais. Pourtant, elle

n'est pas dans un état brillant en France : on n'a jamais importé autant de laine qu'en 1835.

Des diverses races

Variétés de la race commune – « Toutes les bêtes à laine qui se rencontrent sur la surface de la plus grande partie de l'Europe semblent appartenir à une source unique ». On y distingue toutefois beaucoup de sous-races ou variétés loco-régionales, dont certaines, en Allemagne et en Angleterre, offrent un très grand développement en raison d'un régime alimentaire abondant. On pourrait parvenir au même résultat en France mais, depuis cinquante ans, on ne s'y occupe que des Mérinos ... En dehors de l'alimentation, il est d'autres pratiques d'élevage qui modifient parfois la morphologie des animaux : ainsi, les moutons anglais ont les membres courts parce que, entretenus en enclos, ils font peu usage de leurs jambes !! (*Nous n'avions encore jamais remarqué de tels propos. On pourrait qualifier Mathieu de Dombasle de Lamarckien mais, lorsqu'il écrivait, les idées de Darwin n'étaient pas encore connues...*).

Race Mérine – Son introduction en France mérite d'être saluée. Si on leur offre de bonnes conditions, les Mérinos offrent généralement un produit plus élevé que les races communes. Cela dit, il vaut mieux les entretenir en bergerie car ils sont fragiles. Par ailleurs, on est en droit d'émettre des doutes quant au maintien de prix élevés pour leurs laines, comme cela s'est observé en 1831. D'un pays à

l'autre, les Mérinos ont connu divers régimes alimentaires, ce qui a généré des variétés de grande taille et de petites tailles, qui n'ont pas les mêmes qualités. Le type plissé, dans lequel on veut voir des avantages, est en réalité une difformité.

Races métisses – Beaucoup de croisements ont été effectués en France et en Allemagne entre la race commune et les Mérinos. Les métis parviennent à avoir des laines de même qualité que les mérinos, tout en étant plus rustiques.

Races anglaises à longue laine – On en avait déjà introduit en France, sans succès, mais elles reviennent. On sait dorénavant qu'elles peuvent s'acclimater dans notre pays. Toutefois, il faut se souvenir qu'en Angleterre, les animaux restent jour et nuit dans de riches pâturages et reçoivent des racines en hiver. Si des Dishley devaient aller chaque jour chercher leur nourriture dans des pâturages un peu éloignés, ils verraient leurs formes et leur aptitude à s'engraisser se réduire. On n'a pas forcément besoin en France d'introduire de nouvelles races car on a beaucoup trop négligé nos races communes. Se décider à les sélectionner et convenablement les nourrir donnerait sans doute autant de profit que les races étrangères.

De la reproduction

(*Au total, 17 pages sont consacrées à « appareillage et accouplements ».*) C'est sur le régime qu'il faut agir en premier lieu pour augmenter la taille des animaux et non pas introduire des béliers plus grands. L'utilisation de « béliers-chasseurs » munis de tabliers (monte en main), telle qu'elle se pratique en Allemagne, est vivement conseillée pour l'amélioration des qualités lainières. Il n'a pas été possible de la

pratiquer correctement à Roville mais, en rapportant systématiquement le poids des toisons au poids des animaux et en évitant de trop privilégier la finesse et l'homogénéité de celles-ci, de bons résultats ont été obtenus en 14 ans. Le suivi des filiations est fortement conseillé. Il implique d'identifier les animaux, à l'aide par exemple d'un système d'entailles aux oreilles.

Nourriture et régime

La nourriture d'été repose sur les pâturages, qui sont de trois types : naturels (landes, bruyères, bois, broussailles et autres terres non encore livrées à la culture), vaine pâture (terres en jachère, chaumes après récolte, prés après 1ère ou 2ème coupe), artificiels. Les pâturages artificiels sont l'idéal. La nourriture d'hiver consiste en foin, paille, racines et, occasionnellement des grains s'ils ne sont pas chers.

En procédant par équivalences et en convertissant l'ensemble des aliments en foin, on peut estimer que 1kg de foin forme à peu près la ration journalière de bêtes de 25-30 kg. Concernant le mode de logement, il convient de conduire les animaux au pâturage tous les jours afin de les maintenir en bonne santé. L'abreuvement se fera dehors.

Détails divers de l'économie des bêtes à laine

Le parcage – Pour le parcage de nuit, il faut compter 1 m² par tête avec des races moyennes.

Des bergers – Il est difficile de trouver des bons bergers. Il existe diverses manières de récompenser ceux qui sont habiles. Les autoriser à mettre quelques brebis leur appartenant dans le troupeau n'est pas la bonne méthode car elle génère des abus. Il est préférable par exemple de leur fixer un objectif de 70 agneaux sevrés/100 brebis et les gratifier au-delà.

Tonte – Procéder à une double tonte annuelle ou laisser la laine deux ans ne présentent pas d'intérêt. Alors que, presque partout, on lave à dos les troupeaux de races communes, il est préférable de tondre à suint, comme cela se fait avec les Mérinos. En effet, à Roville, une expérimentation faite pendant deux ans en suivant un protocole allemand de lavage particulièrement soigné a montré que la toison perd la moitié de son poids, ce qui n'est nullement compensé par une augmentation du prix de vente.

Il est préférable de rémunérer les tondeurs à l'animal plutôt qu'à la journée car, même si le tondeur est malhabile, le nombre d'animaux tondus sera plus élevé (*les forces sont longuement étudiées*). Avec un troupeau sélectionné, il convient de prendre note du poids de chaque toison, de ses

qualités, et du poids de l'animal (*le protocole suivi à Roville est longuement décrit*).

Engraissement des moutons – Ne mérite réellement d'être considéré que le cas où il s'agit d'une spéculation à part, l'éleveur achetant des animaux maigres qui sont dans leur troisième année car, une fois engraisés, c'est à cet âge qu'ils seront revendus au prix le plus intéressant. L'engraissement des brebis de réforme demande aussi une certaine attention.

Il convient de toujours tondre avant l'engraissement. Celui-ci peut se faire pendant la belle saison (sur des chaumes après récolte ou sur des pâturages spéciaux) ou en hiver/début de printemps à la bergerie. L'intérêt des betteraves par rapport aux pommes de terre, même cuites, doit être souligné. La vente des animaux gagne à se faire au bon moment car, à un stade avancé, il y a des risques de perte de poids. Déterminer ce bon moment n'est pas facile et requiert de la compétence.

Calculs de produits et de dépenses – (Au total, 24 pages sont consacrées à la manière pratique d'estimer ce que coûtent et rapportent les animaux).

De quelques maladies des bêtes à laine

Dans la mesure où les vétérinaires sont rarement appelés du fait de la faible valeur des animaux, il importe que les éleveurs aient un minimum de compétence en la matière (25 pages sont consacrées au sujet. Les maladies envisagées sont

les suivantes : cachexie aqueuse ou pourriture, coup de sang ou sang de rate, météorisation ou enflure, gale, claveau ou clavelée, tournis, piétain ou fourchet).

Cinquième partie : Des porcs

Considérations générales

Peu importants en tant qu'objets de vente, les porcs fournissent à peu près la seule chair qui se consomme dans la plupart des exploitations rurales pendant la plus grande partie de l'année.

Il existe un commerce de porcelets sevrés mais l'engraissement se fait la plupart du temps à petite échelle, en vue de l'auto-consommation. Pourtant, il devrait être intéressant d'en faire une spécialisation, avec des locaux adaptés.

« Les diverses races de cochons varient beaucoup de canton à canton (...) Elles ont été beaucoup croisées entre elles et il serait entièrement superflu de présenter la nomenclature de celles qui se rencontrent dans les diverses parties du territoire français ». Le plus souvent, les animaux sont enlevés, longs et étroits, soit l'opposé de ce que l'on recherche en vue de la boucherie. Les reproducteurs vivent sur de grands espaces, où leurs mœurs se rapprochent de celles du sanglier.

On a introduit en France des races anglaises, issues elles-mêmes de croisements entre les porcs ordinaires et des cochons chinois. Il est probable qu'une amélioration des conditions d'élevage et d'alimentation aurait pu aboutir aux mêmes modifications de la forme des animaux.

Les agriculteurs envisageant d'élever et/ou engraisser des porcs à des fins commerciales auront intérêt à se tourner vers les races anglaises. Ils devront de préférence « continuer, sans de grandes

perturbations, à tenir la production et la vente dans les proportions fixées d'après les convenances de l'exploitation et les ressources alimentaires dont on peut disposer » car des périodes de vente à bas prix sont compensées par la suite (*on trouve là, déjà, une évocation de ce qui sera appelé plus tard le « cycle du porc » !*). La qualité des soins et l'intelligence de l'éducation sont encore plus importants pour les porcs que pour les autres espèces.

De la reproduction

Il convient d'attendre huit mois pour la première saillie. Les truies sont théoriquement capables de faire trois portées par an mais il est prudent de se contenter de deux. Il est conseillé de ne pas garder les reproductrices qui ne produisent pas au moins six à sept petits en première portée et huit à dix à la seconde, ni celles qui sont peu soigneuses de leurs porcelets, voire les écrasent.

La truie qui met bas doit être logée seule, dans un local suffisamment chaud mais sur une litière peu abondante afin que les porcelets ne s'y cachent pas. En complément du lait maternel, on donnera à ces derniers du lait écrémé, du petit-lait ou de la farine délayée.

Le sevrage se fait couramment à six semaines. Outre l'alimentation précédente qui se poursuit, on donnera aux porcelets de la verdure (trèfle, luzerne, feuilles de choux, laitues ...) mais aussi et surtout des grains ou des résidus de laiterie.

La castration est effectuée parfois pendant l'allaitement mais les animaux demeurent moins vigoureux et moins grands que ceux qui sont castrés entre quatre et six mois (*ces propos ne manquent pas d'étonner ...*). La castration des deux sexes est d'un usage général en vue de l'engraissement et doit être confiée à des châteurs professionnels.

Nourriture et engraissement

Les plantes vertes en été et les racines en hiver doivent entrer largement dans la nourriture des porcs depuis l'âge de deux-trois mois jusqu'à la mise à l'engrais.

Le trèfle, la luzerne, les vesces, les féveroles et autres légumineuses sont très appréciés. Il convient de ne faire pâturer que là où l'affouillement ne sera pas préjudiciable à la culture mais il est préférable de faucher et distribuer les aliments dans les loges ou la cour.

Les betteraves, pommes de terre et carottes sont la base de la nourriture d'hiver. La cuisson, bien qu'inutile (sauf pour les pommes de terre) est toutefois conseillée. Si l'on souhaite augmenter la vitesse de croissance, il faut ajouter des grains (moulus ou égrugés, ou bien cuits avec des racines) ou des résidus de laiterie. Ces derniers sont le meilleur aliment pour les porcs, aussi bien pendant la croissance que pour l'engraissement.

Là où l'on peut se procurer en tout temps des chevaux abattus par les équarrisseurs, leur viande,

crue ou bouillie constitue un excellent aliment qui donne aux cochons une chair de très bonne qualité. Les animaux qui meurent par accident sur l'exploitation sont également utilisables comme aliment.

Les cochons anglais peuvent s'engraisser à tout âge. Les animaux de races communes doivent être âgés de 12 à 18 mois et connaître un engraissement de six semaines à deux mois. Les grains, en quantité importante, sont indispensables lorsque les résidus de laiterie disponibles sont insuffisants.

A l'étable, les porcs doivent toujours être tenus en « grande propreté ». D'ailleurs, ils la recherchent, quoi qu'en pensent les personnes qui ne connaissent pas leurs mœurs.

Dans les pays de forêt, les porcs sont fréquemment engraisés à la glandée. Il est également possible de recourir à la dépaissance des fruits du hêtre (« panage ») mais le lard est de moins bonne qualité qu'avec la glandée.

Sixième partie : De la production de graisse

(Dans cette 6ème partie, Mathieu-de-Dombasle revient sur l'expérience acquise à Roville et met en garde contre des théories scientifiques nouvellement apparues qui, selon lui, ne concorderaient pas avec la propre expérience des agriculteurs. Nous ne retenons ici que trois points)

Des données émanant de chimistes visent à évaluer la valeur des aliments. L'expérience acquise à Roville autorise, en leur état actuel, à les contester. Les agriculteurs doivent, notamment, se prémunir contre la défaveur avec laquelle la chimie traite la betterave ! Celle-ci, en effet, forme sans aucun

doute une des acquisitions les plus précieuses que la culture rurale ait faite dans les temps modernes.

L'idée que la vache laitière, sous le rapport économique, mérite de beaucoup la préférence lorsqu'il s'agit de transformer un pâturage en produits utiles à l'Homme, est fausse, à la seule exception de la vente de lait en nature dans une grande ville proche.

Ce n'est pas à l'analyse chimique de résoudre les questions qui se tranchent toutes seules, et d'elles-mêmes, par la libre concurrence des producteurs.

Septième partie : Alimentation et engraissement des animaux

(Mathieu de Dombasle critique de nouveau les prétentions de la chimie à vouloir remplacer l'expérience des éleveurs).

« Les recherches de ce genre sont du domaine de la science pure. Elles ne peuvent avoir pour but que de satisfaire la curiosité philosophique de l'homme

(...), et elles intéressent fort peu l'agriculture considérée comme science technologique ».

(Ne doutons toutefois pas que, si Mathieu-de-Dombasle avait vécu plus longtemps, il aurait été le premier à accepter d'intégrer des données scientifiques de plus en plus fiables à sa pratique quotidienne).

Conclusion

Même si Mathieu de Dombasle n'est pas resté dans les mémoires comme spécialiste des animaux, ses écrits zootechniques ne manquent pas d'intérêt. Ce qui le caractérise d'abord, c'est son souci de « coller » en permanence aux réalités de l'élevage au quotidien. Nul doute qu'il en fut ainsi pour la totalité de son œuvre, comme l'atteste le surnom que lui ont donné ses contemporains : « le meilleur laboureur de France ». Il était un zootechnicien de terrain, soucieux de l'utilité réelle des innovations et du résultat économique qu'elles autorisent. Si les profits générés par la ferme de Roville n'ont pas été à la hauteur des espérances, c'est parce qu'il lui a manqué la connaissance de la nutrition minérale des plantes. Bien que proche géographiquement de l'Allemagne à laquelle il se référait volontiers en matière d'élevage, il n'avait pas eu connaissance suffisamment tôt des travaux de Justus von Liebig pour les appliquer.

En parcourant son livre ou la présentation résumée que nous en proposons ici, il convient de toujours

se souvenir que l'on se situe avant 1843. Il aurait été du plus grand intérêt de systématiquement situer les opinions de Mathieu-de-Dombasle par rapport aux connaissances de l'époque mais cela nous aurait entraîné trop loin et, à la limite, constituerait un autre travail. Sans aller jusque là, on peut aisément repérer certaines idées originales comme le refus de s'intéresser à la notion de race, la non prise en compte de ce que l'on appelle aujourd'hui le « bien-être animal » (*penser au zéro-pâturage qui semble lui être cher*), le conseil d'utiliser pour la reproduction des mâles de moindre format que celui des femelles etc... C'est aussi par le choix des thèmes qu'il souhaite développer ou, au contraire, minimiser, qu'il se démarque en partie des écrits des grands noms de l'élevage que furent Grogner, Magne, Baudement, Sanson ... Il nous paraît en tout cas justifié d'ajouter le qualificatif de « zootechnicien » au nom de Mathieu de Dombasle.

Amédée de Béhague (1803-1884), éminent membre et grand mécène de la Société d'agriculture de France : ses travaux sur l'amélioration des techniques d'élevage à Dampierre-en-Burly (Loiret)

Pierre DEL PORTO ⁽¹⁾, Christian FERAULT ⁽²⁾

Membres de l'Académie d'Agriculture de France

(1) 15 rue Convention, 75015 Paris, pierre.delporto@gmail.com

(2) 4 rue de Gérardé, 53140 Lignéres-Orgeres, christian.ferault@gmail.com

Résumé : Amédée de Béhague a d'abord remarquablement mis en valeur un immense domaine agricole et forestier dans le Loiret, à l'entrée de la Sologne. Sa passion pour l'élevage de plusieurs espèces animales adaptées à ce terroir l'a incité à la production d'animaux reproducteurs de races à viande et à se lancer dans des expérimentations sur l'alimentation animale, la croissance des animaux de qualité et l'enregistrement détaillé des rendements et coûts pour mieux valoriser chaque atelier de son domaine. Très vite notable local et régional puis national, il est élu, à 47 ans, Membre résidant de la Société d'agriculture de Paris, future Académie d'agriculture de France. Il y déploie une présence active et importante, et y présente de nombreux mémoires. Comme pour sa commune, il devient un grand mécène de la Société, en instituant un prix à son nom et, surtout, en faisant construire à ses frais l'hôtel situé 18 rue de Bellechasse, au sein duquel l'Académie développe encore aujourd'hui ses activités.

Mots-clés : Amédée de Béhague ; Société d'agriculture de France ; Sologne ; ovins ; bovins.

Amédée de Béhague (1803-1884), an eminent member and major sponsor of the French Agricultural Society: his work on improving livestock farming techniques in Dampierre-en-Burly (Loiret departmental administrative district). Abstract: Amédée de Béhague first developed remarkably a vast agricultural and forestry estate in the Loiret departmental administrative district, at the entrance to Sologne region. His passion for raising several livestock species adapted to this terroir has prompted him to produce breeding animals of meat breeds and to launch several experiments on animal feed, growth for quality animals and the very detailed recording of yields and costs to better value each agricultural units on his estate. Rapidly, he became a local, regional, and then national figure. He was elected, at the age of 47, a Resident Member of the Paris Agricultural Society, which grew later to the French Academy of Agriculture. He played a significant role there and presented numerous memoirs. As he did for his county, he turned into a very important sponsor of the Society by establishing a prize in his name and, above all, by having built at his own expense the hotel located in Paris, rue de Bellechasse, where the Academy continues to operate today.

Keywords: Amédée de Béhague; French Agricultural Society; Sologne region; sheep; cattle.

Introduction

Amédée de Béhague eut une vie active longue (1803-1884) et bien remplie (Ferault et Ollivier, 2018, 2021). Investi très jeune sur un vaste domaine à l'entrée de la Sologne, il y réussit spécialement comme producteur d'agneaux de boucherie et forestier très averti. Ses actions ont été à l'origine d'une réorientation de terres solognotes jusque-là peu valorisées. Très vite reconnu comme

notable, il déploie beaucoup d'activités à la Société d'agriculture de France pendant 35 ans ; il en est un membre écouté, auteur de nombreuses communications et le Président en 1877 puis 1879. Grand mécène localement, il fonde un prix à son nom à la Société et permet la construction, à ses frais, de l'hôtel qui abrite encore aujourd'hui l'Académie d'agriculture de France.

Une jeunesse peu documentée, un achat patrimonial précoce et décisif

Amédée de Béhague naît à Strasbourg le 11 ou le 12 octobre 1803, d'Eustache et Henriette Polixène Wittersheim mais est réputé enfant naturel par défaut d'acte de mariage de ses parents. On est très peu renseigné sur sa localisation et son

cheminement durant ses années de jeunesse mais on sait qu'il visite Grignon (où une école d'agronomie avait été fondée en 1826), Roville (cf. l'article de Bernard Denis dans le présent numéro) ainsi que des fermes anglaises en pointe.

Il hérite, en 1821, de la moitié des biens de son père – une fortune sans doute considérable – et épouse le 7 mai 1825 Victoire-Félicie Bailliot dont il aura deux enfants. Une séparation des époux est enregistrée en 1858. À seulement 23 ans, il achète plusieurs domaines à Dampierre-en-Burly (Loiret) auxquels il consacra sa vie professionnelle, habitant le château et agrandissant sa propriété.

En 1856 ou 1859, il est créé comte héréditaire par la Duchesse régente de Parme, titre confirmé par Napoléon III. À la Société, on le connaît sous le nom de Comte de Béhague. Il restera près de 60 ans sur son domaine et s'éteindra le 31 janvier ou le 1^{er} février 1884. En dehors de ses nombreux mandats et charges, un halo de mystère enveloppe sa vie. Son œuvre, considérable, le fait nommer « le premier à rendre salubre et cultivable la Sologne ».

Un entrepreneur et un notable de haute volée

Lors de son installation, Amédée de Béhague a déjà acheté un bon millier d'hectares de sols réputés pauvres et les habitants du village, situé à une cinquantaine de kilomètres d'Orléans dans le quadrant Sud-Est du département, s'interrogent.

De Béhague devient vite un conseiller municipal sourcilieux et le restera 60 ans, sans exercer de mandat de maire. Il représente un gros employeur et un mécène pour les nécessités communales. Avec son personnel, il est exigeant mais ses pratiques sociales sont très en avance sur son temps.

Ses responsabilités s'accroissent rapidement en se diversifiant : conseiller général du Loiret, vice-président de la Chambre consultative de Gien, membre du Conseil supérieur de l'Agriculture et du Cercle des chemins de fer.

Il devient Correspondant de la Société royale d'Agriculture en 1840 puis Membre non résidant dix ans après. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1845, en qualité d'agriculteur – ce qui était exceptionnel – puis officier deux ans plus tard. En 1861, il reçoit la Prime d'honneur du Loiret. Membre actif de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, il y est vite reconnu mais ne la préside pas.

Le domaine de Dampierre, le grand-œuvre d'Amédée de Béhague

Cette section et la suivante sont inspirées de Ferault et Ollivier (2018) et Ferault (2025a,b), auxquels le lecteur pourra se référer pour plus de détails.

La superficie du domaine de Dampierre est de 1 031 ha et comprend 21 étangs marécageux. L'essentiel se trouve en Sologne, correspondant à des friches et maigres pâturages. Comment Amédée de Béhague a-t-il pu réunir la somme requise, estimée à l'équivalent de 1,6 million d'Euros d'aujourd'hui, sans compter le capital d'exploitation ? On se perd en conjectures...

Progressivement, le domaine sera agrandi pour atteindre 1 925 ha en 1874 (Barral, 1875), dont 471 ha de terres arables réparties en trois fermes, 80 ha de prés, 1 084 ha de bois et 152 ha d'étangs, le reste correspondant au parc du château ainsi qu'aux vergers, jardins et constructions.

Sa première préoccupation a été de boiser les terres les plus pauvres, offrant ainsi beaucoup de travail, augmentant la salubrité locale et créant de la richesse qui lui permettra d'aller plus loin. Aux résineux succéderont des chênes et des bouleaux, et il vendra des bois de sciage, des poteaux, des cotrets et des bourrées.

Très vite, le domaine de Dampierre est réparti en cinq parts :

- Les terres sablonneuses, solognotes, boisées.
- Les surfaces trop coûteuses à labourer destinées à une culture pastorale mixte.
- Les terres du Val-de-Loire, fréquemment recouvertes d'eau, et produisant des céréales.
- Les fonds de vallons formant de bonnes prairies associées à des étangs aménagés et productifs.
- Les parcelles proches du village portant des céréales à haut rendement et des racines.

L'élevage et les animaux au domaine de Dampierre

Certaines terres de Dampierre-en-Burly étaient difficiles et pauvres. De Béhague se lance alors dans un intelligent programme d'élevage et cherche

à faire aussi plusieurs expérimentations. « Du bétail, beaucoup de bétail ! » clame-t-il (Tableau 1).

Tableau 1. Les cheptels présents au domaine de Dampierre en 1874 (source : Barral, 1875).

Type d'animaux	Nombre	Poids moyen par tête (kg)	Poid total (kg)
Chevaux de trait	5	550	2 750
Chevaux d'élevage demi-sang	4	500	2 000
Bœufs de trait	32	700	22 400
Vaches Charolaises (taureau compris)	19	500	9 500
Génisses et bouvillons Charolais de 12 à 20 mois	12	580	6 960
Veaux Charolais de 2 à 8 mois	19	200	3 800
Vaches laitières	2	450	900
Vaches appartenant aux chefs de culture	18	400	7 200
Brebis Berrichonnes	1 320	29	38 280
Béliers Southdown	17	75	1 275
Brebis Southdown	34	50	1 700
Agneaux Southdown de 6 à 8 mois	29	36	1 044
Agneaux Southdown-Berrichons de 8 mois	960	28	26 880
Truies et verrats	8	100	800
Porcs à l'engrais	6	60	360
Porcelets	19	30	570
Volailles	200	1,5	300
Poids total du cheptel vivant (kg)			126 719

Les ovins

Sur le troupeau ovin de type Berrichon, acquis lors de l'achat des fermes, Amédée de Béhague se lance dans un vaste programme d'amélioration génétique par croisement avec plusieurs races : Solognote, Dishley, South-Down ou renommée Southdown et Mérinos pour améliorer la laine. Pour parfaire la finition des agneaux, de Béhague construit spécialement certaines bergeries, crée un modèle d'auges et de rateliers, devient précurseur dans une machine pour l'allaitement artificiel des agneaux et porte beaucoup d'attention à chaque ration pour parfaire la finition.

Les agneaux (800 à 900 par an, âgés de 10 à 11 mois) sont très précautionneusement abattus et découpés. Chaque carcasse est individuellement protégée par un linge cousu, déposée dans un panier d'osier et voyage par le train de nuit de Ouzouer-Dampierre vers le grossiste Pietrement à Paris. Dans la bonne restauration parisienne « le gigot Béhague » ou « la selle d'agneau Béhague La Renaissance » figurent en toutes lettres sur les menus et sont fort appréciés.

Les bovins

Amédée de Béhague est un des précurseurs de l'utilisation en croisement du Durham chèrement importé des Îles britanniques. Par fierté, il se lance dans les grands concours régionaux et nationaux d'animaux gras et de reproducteurs : Sceaux, Poissy, Gien, Auxerre, Nevers, Orléans, Chartres, Billancourt, Châteauroux, Palais de l'industrie sur les Champs Elysées, Concours d'animaux gras à Paris 1874, Concours général agricole 1876. Il est souvent en concurrence avec l'élevage du Comte de Bouillé, éleveur réputé et député de la Nièvre, mais il déchanté au bout de quelques années

n'acceptant pas les secondes ou troisièmes places. Ses héritiers, la famille de Ganay, conservent toujours au château de Dampierre les plaques des prix gagnés en concours ; l'Académie garde toujours certaines de ses médailles. Le troupeau se reconvertit ensuite en bovins croisés avec les races Durham, Charolaise, Limousines et Normandes.

En 1849, la Vacherie de Dampierre remporte la médaille d'or de l'Exposition de l'Industrie à Paris pour ses travaux sur l'engraissement précoce.

Les expérimentations

Amédée de Béhague engage un programme plus scientifique et plus utile à la Société d'agriculture sur le contrôle de croissance des différents croisements mis en place sur ses fermes ainsi que des travaux de comparaison des différents régimes alimentaires avec apport de sel ou sans (1849-1850). Le sel excite l'appétit des moutons mais pas des bovins. Ces résultats mitigés font l'objet d'une

longue communication en séance de la Société d'agriculture, assez commentés d'après le compte rendu. La majorité des travaux et essais d'Amédée de Béhague portent sur les méthodes d'engraissement précoce des bovins et la finition précoce des agneaux par l'amélioration et la bonne gestion des rations et, surtout, en raison du croisement industriel déjà évoqué.

Les autres activités

La traction animale était prédominante sur chaque chantier forestier et pour les travaux cultureux. La force de travail animale provenait de quelques chevaux de trait et surtout de plus de trente bœufs (cf. Tableau 1).

Par passion et goût du jeu, Amédée de Béhague se lance aussi dans l'élevage du cheval de course Pur-Sang, dite à l'époque race Orientale. Avec le fameux étalon Arc-en-Ciel, gagnant de l'Omnium de Paris, et la jument Carline, il construit un haras pour la monte publique et une piste d'entraînement. Bon gestionnaire, il comprend vite que cet engouement a un trop grand coût par rapport aux gains. Il abandonne les courses et ne garde que 17 chevaux de trait plus utiles à l'agriculture et six chevaux de maître pour l'attelage et les déplacements locaux.

Pour la basse-cour, chaque maître de valet recevait chaque année 12 poules et 70 dindons, 40 à 50 porcelets à élever autour de sa maison mais rendait la moitié des produits au propriétaire.

Amédée de Béhague valorise aussi l'engrais naturel produit par les animaux. « Les troupeaux sont une

machine à fumier » écrivait-il. Les litières sont à base de paille mais également de 5 à 7 000 bottes de bruyères récoltées dans les sous-bois de l'exploitation et de fougères coupées au bord des 4 étangs conservés. La fumièrre spécialement aménagée fournissait annuellement près de 2 800 tonnes de fumier épandu sur les terres de cultures et les pâturages.

Fier de son élevage, Amédée de Béhague se serait fait peindre au milieu de ses troupeaux, voire paraît-il par Rosa Bonheur qui résidait non loin dans la Nièvre à l'époque, mais nous n'en avons pas retrouvé trace. En revanche, on retrouve plusieurs dessins humoristiques le représentant (Figure 1).

Lors de plusieurs séances de 1863 à Paris, Amédée de Béhague commente ses longues notes consacrées à la production et au commerce de la viande en France et – déjà à l'époque – aux normes de concurrence des importations en France d'animaux en franchise de droits, ou aux taxes d'octroi. Il intervient aussi lors d'une séance pour soulever les dangers du loup, autre problème d'actualité.



Figure 1. Dessin humoristique, anonyme et non daté, représentant Amédée de Behague sous le titre « L'éleveur le mieux élevé » (Coll. Famille de Ganay). Légende : C'est sur cet animal farouche, Dont je révélaï la bonté, Que je m'en vais de bouche en bouche, Jusqu'à la prospérité.

La gestion du domaine

La gestion du domaine de Dampierre est particulièrement rigoureuse et à la tête de son temps, avec une comptabilité très précise et une division des responsabilités entre les services généraux au château, les trois fermes et les bois.

Amédée de Béhague loge ses employés de façon avantageuse et ceux-ci lui sont fidèles. On note cinquante familles ainsi hébergées dans des maisons avec jardin et basse-cour, fraîchement

construites en pierres extraites de la carrière ouverte dans l'exploitation. Sur ses propres deniers, il crée une école de garçons au village, gratuite, ainsi qu'une chapelle.

Il recherche avant tout le résultat net : « Le propriétaire intelligent (...) ne doit pas seulement faire de l'agriculture avec de l'argent ; il doit connaître l'art, beaucoup plus difficile, de faire de l'argent avec l'agriculture ».

Activités et fonctions à la Société future Académie d'Agriculture

Entre son admission en 1840 et son décès en 1884, Amédée de Béhague connaît la Société sous six – sur douze – de ses dénominations et quatre régimes politiques.

C'est en 1850 qu'il est élu Membre résidant car « vivant à Paris ou sa proximité et pouvant se rendre régulièrement aux réunions ». Il a 47 ans. Il rejoint la section « Economie des animaux » et privilégie une active participation aux séances où il fait preuve d'un grand éclectisme quant aux thèmes de ses interventions, par exemple « Troupeaux Mérinos, Dishley-Mérinos et Dishley-Solognot » (1843), « Expériences sur l'emploi du sel dans l'alimentation du bétail » (1850), « Note sur l'engraissement précoce des bêtes à cornes » (1852). Par la suite, on relève dix communications en 1871 et 1872 et quinze en 1876 !

En 1873, il publie un ouvrage : « Considérations sur la vie rurale : un grand-père à ses petits-enfants » dans lequel il insiste sur le respect du travail et de l'argent, et sur les difficultés que rencontrent fermiers et métayers (seconde édition en 1881). Ses textes sont clairs et à objet pratique.

La même année, il crée son prix de 1 000 F, attribué tous les deux ans à l'auteur du « Meilleur travail sur l'élevage ou l'engraissement du bétail (...) » qui sera décerné 38 fois. Citons entre autres « Recherches expérimentales sur la toison des

Mérinos Précoces et sur leur valeur comme producteurs de viande » par André Sanson, professeur à Grignon (lauréat en 1875).

Deux années plus tard, Chevreul, qui en était à sa treizième présidence, s'écrit lors de la séance solennelle : « Si la Société disposait d'un bâton de maréchal de France pour l'agriculture, en ce moment-même vous le recevriez de la main de son président ».

Par deux fois, de Béhague est élu Officier de la Société : Vice-président en 1876 et 1878, puis Président en 1877 et 1879. Fait rarissime, il reçoit deux visites de ses Confrères (Lecouteux, 1890), dont l'une d'une large délégation avec Barral, Secrétaire perpétuel à sa tête, qui en tirera un rapport de 204 pages divisé en 52 chapitres !

Jusqu'en 1876, la Société louait des locaux malcommodes. Barral convaincra de Béhague de faire construire à ses frais le splendide immeuble du 18 Rue de Bellechasse sur un terrain préalablement acquis, que l'Académie occupe encore avec bonheur aujourd'hui. Moutils souvenirs, dont son profil en mascarons au-dessus de la tribune de la salle des séances (Figure 2.a) et un portrait exposé dans le bureau du Secrétaire perpétuel (Figure 2.b), rappellent la présence et les apports du généreux donateur.

Remerciements

Les auteurs remercient Sylvie Fougeroux, Claude de Ganay et Philippe Moret pour leurs contributions.



Figure 2. Portraits d'Amédée de Béhague à l'Académie d'Agriculture de France, Paris 7e. – a) À gauche, mascaron sur le mur de la salle des séances. – b) À droite, tableau anonyme et non daté, exposé dans le bureau du Secrétaire Perpétuel. Photos Pierre del Porto (2025).

Références

- Barral J.A. (1875) *L'œuvre agricole de M. de Béhague*. Paris, Société nationale et centrale d'agriculture de France, 204 p.
- Béhague A. (de) (1873) *Considérations sur la vie rurale : un grand-père à ses petits-enfants*, Chez M^{me} V^{ve} Bouchard-Huzard, Paris, 238 p.
- Béhague A. (de) (encore ouvert) *Dossier académique*, Académie d'agriculture de France.
- Béhague A. (de) (1843) *Bêtes bovines. Troupeau mérinos, Dishley-mérinos et Dishley-Solognot*. In *Mémoires de la Société*.
- Béhague A. (de) (1850) *Expériences sur l'emploi du sel dans l'alimentation du bétail*. In *Mémoires de la Société*.
- Béhague A. (de) (1850) *Expériences sur l'influence que le sel, ajouté à la ration des vaches, peut exercer sur la consommation du fourrage et sur la production du lait*.
- Béhague A. (de) (1852) *Note sur l'engraissement précoce des bêtes à cornes*. In *Mémoires de la Société*.
- Choné E., Ferault C. (2011) *Index biographique des membres (1761-2011)*. Académie d'agriculture de France, 134 p.
- Ferault C., (2025a) *Au sujet de la visite, par une délégation de la Société nationale et centrale d'agriculture de France, de l'exploitation agricole d'Amédée de Béhague, membre titulaire et futur Président. 1. Le contexte, le cadre, le Rapport et le discours de Michel-Eugène Chevreul*, academie-agriculture.fr, articles, 7 pages.
- Ferault C. (2025b) *Au sujet de la visite, par une délégation de la Société nationale et centrale d'agriculture de France, de l'exploitation agricole d'Amédée de Béhague, membre titulaire et futur Président. 2. Le contenu du Rapport de visite*, academie-agriculture.fr, articles, 16 p.
- Ferault C., Ollivier P. (2018) *Amédée de Béhague (1803-1884), éminent membre et grand mécène de la Société d'agriculture de France*, Académie d'agriculture de France, 32 p.
- Ferault C., Ollivier P. (2021) *Amédée de Béhague : un homme qui a modifié la Sologne*, Encyclopédie de l'Académie d'agriculture de France, 4p.
- Jatteau R. (1984) *Il y a cent ans, le 31 janvier 1884, le comte Amédée de Béhague, précurseur de l'Agriculture moderne, s'éteignait au château de Dampierre*, Journal de Gien.
- Lecouteux E. (1890) *Éloge d'Amédée de Béhague*, Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, Georges Chamerot, Paris, 18 p.
- Passy L. (1985) *Histoire de la Société nationale d'Agriculture de France, 1793-1889*, (tome II), 110-116 et 145-147. Non publié, 539 p.

Le fonds Laurent Avon aux Archives nationales : une source pour la sauvegarde de la biodiversité des races domestiques

Marie FEKKAR

Archives nationales, 59 rue Guynemer, 93380 Pierrefitte-sur-Seine
marie.fekkar@culture.gouv.fr

Résumé : Les archives de Laurent Avon, ancien chef de projet « ressources génétiques bovines » à l'ITEB puis à l'IDELE, ont fait l'objet d'un don aux Archives nationales en 2023. Les documents, très riches, permettent de témoigner du combat qu'il mena pour la conservation des races domestiques à petits effectifs ainsi que des différentes politiques menées à l'échelle locale ou internationale pour la sauvegarde de la biodiversité des animaux d'élevage.

Mots-clés : biodiversité ; élevage ; archives ; histoire.

The Laurent Avon Collection at the National Archives: a source for preserving the biodiversity of domestic breeds. Abstract: Laurent Avon was a bovin genetic resource project manager at the livestock institute. His archives were given to the Archives nationales and these documents constitute a source for the breeding history. These archives show how Laurent has fought for rare breeds conservation and what were the local and international politics about it.

Keywords: biodiversity; livestock; archives; history.

Bref aperçu de l'œuvre de Laurent Avon

Un article-hommage détaillé a été rédigé à l'occasion de la disparition de Laurent Avon (Gastinel *et al.*, 2022). Ici, seuls les traits marquants de sa carrière sont brièvement retracés.

Laurent Avon (1950-2022) fut chef de projet « ressources génétiques bovines » à l'Institut technique de l'élevage bovin (ITEB) puis à l'Institut de l'élevage (IDELE). Chargé de la conservation des races à petits effectifs, passionné par cette question, il s'est professionnellement et personnellement investi toute sa vie pour la sauvegarde des races domestiques en voie de disparition. Son action a dépassé les frontières françaises puisqu'il a été en relation avec des associations britanniques (*Rare breed survival trust*), roumaines (*Transilvanian rare breeds*) ou encore espagnoles (*centro de recursos zoogeneticos de Galicia*).

L'action de Laurent Avon commence dès la fin des années 1960 où les voix défendant la conservation de la diversité génétique sont encore très rares. Certaines races bovines, comme la Villard-de-Lans ou la Bordelaise, considérées comme peu rentables, sont alors en danger. D'autres, comme la Fribourgeoise, sont déjà en cours d'extinction à force de croisements avec des sujets appartenant aux races les plus représentées.

C'est dans ce contexte que Laurent Avon, étudiant en droit et en sciences politiques que rien ne prédestinait à s'intéresser aux bovins, va embrasser la cause de la biodiversité domestique. Il écrit de véritables plaidoyers pour la conservation de ce qu'il considère comme un patrimoine commun, s'inquiète pour l'avenir de l'élevage, effectue des recherches documentaires, tisse des liens avec les éleveurs.

Encore étudiant, il part régulièrement l'été dans les Alpes valaisannes, en Suisse, pour garder des troupeaux de vaches Herens, ce qui lui permet d'entretenir des relations étroites avec le monde de l'élevage. C'est dans ce cadre qu'il rencontre Jean-Maurice Duplan qui lui propose de travailler pour l'institut technique de l'élevage bovin (ITEB) qui deviendra l'IDELE. Laurent Avon y effectuera toute sa carrière.

Son travail, qui se partage entre missions de terrain (rencontre avec les éleveurs, recensement des bêtes, rachat de bovins destinés à l'abattoir) et travail de bureau (rédaction de rapports, établissement de listes de reproducteurs, etc), permet d'éviter la disparition de certaines races en stabilisant leurs effectifs ou même en accroissant leur nombre d'individus.

Le fonds d'archives Laurent Avon

Les ayant droit de Laurent Avon, conscients de l'importance de son action et du matériel documentaire accumulé, ont contacté les Archives nationales pour assurer la conservation d'une partie de son fonds d'archives. La proposition de don s'est concrétisée en 2023 par l'arrivée d'1,5 mètres linéaires d'archives à Pierrefitte-sur-Seine.

Les documents du fonds Laurent Avon sont de nature diverse : on y trouve aussi bien des dossiers papier très classiques qu'une diapotheque fournie. L'ensemble comporte également une partie électronique. La chronologie des documents, qui s'étend de 1947 à 2021, permet de rendre compte de l'évolution des politiques de sauvegarde à toutes les échelles (associations d'éleveurs locaux, politiques nationales et internationales). Les thématiques abordées sont, entre autres, la constitution de banques de semences permettant à l'éleveur de s'affranchir du temps et de l'espace dans la gestion de ses croisements, les accouplements les plus intéressants, ou encore les effets de la disparition des races. Les documents reflètent le travail important réalisé sur la qualité génétique. Il s'agit de conserver, mais pas n'importe comment : il importe de garantir la variabilité génétique et d'éviter la consanguinité. Il convient de préserver une morphologie et des aptitudes, mais sans pencher vers l'hypertypicité avec le risque de voir la descendance d'un troupeau décliner. Chaque race étant adaptée à son terroir, son existence protège la capacité des hommes à s'alimenter quel que soit le milieu. Cette philosophie résonne particulièrement aujourd'hui où le changement climatique, la dégénérescence et la fragilité des races animales et variétés végétales les plus courantes constituent un défi pour la mise en place d'une indépendance alimentaire.

Malgré sa taille modeste, le fonds Laurent Avon permet d'appréhender les enjeux de biodiversité relatifs aux animaux d'élevage. Il pose aussi des questions essentielles sur la sécurité alimentaire humaine à l'heure où certaines races connaissent, à force de croisements consanguins et de renforcement de leurs caractéristiques, un déclin. Plus largement, il interroge les relations homme-animal et l'entrelacement de leurs destins. L'ensemble documentaire trouve une résonnance particulière avec les fonds de la Bergerie nationale de Rambouillet, les papiers des différents sous-directions et bureaux dédiés à l'élevage au ministère de l'Agriculture et dans ses services déconcentrés, les archives des associations d'éleveurs, des chambres d'agriculture, ou encore les dossiers relatifs à la biodiversité du ministère de l'Environnement. Il intéressera aussi bien l'historien rural que l'ingénieur agronome.

L'instrument de recherche du fonds Laurent Avon est disponible sur la salle de lecture virtuelle des Archives nationales (https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran_IR_060754). Les documents sont consultables aux Archives nationales, sur le site de Pierrefitte-sur-Seine de 09h à 16h45. La diapotheque de Laurent Avon (20230297/15/2) a été numérisée et devrait être disponible sur la salle de lecture virtuelle des Archives nationales.

Pour toute demande particulière, n'hésitez pas à contacter le département de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture à l'adresse deata.an@culture.gouv.fr

Envoi

Nous ne résistons pas à l'envie de conclure cet article avec les mots de Laurent Avon. « Chaque pays devrait faire l'inventaire de ses richesses nationales. Il ne s'agit pas seulement de décrire, il faut sauver. Le moyen le plus simple serait d'établir des "réserves génétiques" chargées de la conservation des races animales et des variétés végétales, dans lesquelles on pourrait puiser lorsque les besoins s'en feraient sentir. Fermes

contractuelles, maintien d'un effectif minimal, reconstitution de vergers (dans le cadre par exemple, des écoles d'agriculture, etc.) à tout peut être envisagé. Car le jour où la pomme rose-douce ou la reinette de Cuzy auront disparu, le jour où la race bovine fribourgeoise se sera confondue avec la frisonne, le jour où le mouton Manech ne donnera plus son lait et sa laine, l'agriculture aura perdu plus qu'elle ne pense. »

Références

Gastinel P.L., Danchin-Burge C., Denis B., Verrier E. (2022) L'œuvre et l'héritage de Laurent Avon. *Ethnozootechnie* 111, 87-102.

Articles Varia



Poules et canards, Philibert Couturier (1887), Réserves muséales de la ville de Poitiers, domaine public.

Biodiversité domestique : quand les valeurs s'en mêlent

Nathalie COUX ⁽¹⁾, Lucile GARÇON ⁽²⁾, Anne LAUVIE ⁽³⁾

(1) INRAE, LESSEM, 2 rue de la Papeterie, 38402 Saint-Martin-d'Hères

nathalie.coux@inrae.fr

(2) INRAE, CIRAD, Institut Agro, UMR SELMET-LRDE, Quartier Grossetti, 20250 Corte

(3) INRAE, CIRAD, Institut Agro, UMR SELMET, 2 place Viala, 34060 Montpellier cedex 01

Résumé : Comprendre pourquoi et comment les éleveurs choisissent tel ou tel type génétique et quelles pratiques ils mettent en œuvre est une question centrale des travaux sur la biodiversité domestique. Or ce à quoi les éleveurs tiennent – leurs valeurs – est fortement entremêlé à ces pratiques et ces choix. Cet article vise à faire le récit d'un cheminement qui a conduit des chercheuses à s'intéresser à la question de la formation des valeurs autour de la biodiversité domestique, et à donner à voir une diversité de travaux au prisme de cette question. Ces travaux mobilisent différentes méthodologies, de l'enquête à l'atelier participatif en passant par l'usage de la vidéo pour favoriser l'explicitation des pratiques. Ils concernent différentes relations entre humains et populations animales et végétales. La diversité de valeurs exprimées et les pratiques de recherche d'équilibre et de compromis associées est discutée, ainsi que les enjeux de conception de dispositifs collectifs de valuation.

Mots-clés : *valuation ; races locales ; Chèvre des Pyrénées ; maïs population ; sélection participative ; Bretonne Pie Noir.*

Domestic biodiversity: when values get involved. Abstract: Understanding why and how farmers choose a particular genetic type and what practices they implement is a central question in research on domestic biodiversity. However, what farmers value is closely intertwined with these practices and choices. This paper aims to recount a journey that led researchers to take an interest in the question of the formation of values around domestic biodiversity, and to present a diversity of investigations conducted through this lens. This work mobilizes different methodologies, from surveys to participatory workshops, including the use of video to promote the explanation of practices. It concerns different relationships between humans and animal and plant populations. The diversity of values expressed and the associated practices of seeking balance and compromise are discussed, as well as the challenges of designing collective valuation systems.

Keywords: *valuation; local breeds; Pyrenean goat breed; population corn; participatory selection; Breton Pie Noir cattle breed.*

Introduction

Les populations constitutives de la biodiversité domestique, et notamment les populations animales et les populations végétales cultivées pour l'alimentation des animaux, sont un fondement des activités d'élevage. La société d'Ethnozootechnie a constitué un des espaces précurseurs d'expression des enjeux de conservation de cette diversité, notamment au travers des journées d'étude et numéros de sa revue qu'elle a consacrés aux « Races en péril » (Quéméré *et al.*, 2022). Les articles de la revue mettent en lumière le rôle des premiers acteurs de cette conservation, les éleveurs, comme dans l'article d'Annick Audiot (1983) qui en présente une proposition de typologie. Trente-cinq ans après la publication de cet article, les enjeux qui s'expriment autour de la biodiversité ont changé, et aux enjeux de conservation se mêlent ou se substituent des enjeux de valorisation, de gestion, ou encore de sélection des populations

animales locales (Coux *et al.*, 2013). Plutôt que de mettre en avant la diversité biologique seulement comme un pool de ressources génétiques à préserver, la notion de biodiversité domestique la considère dans les interrelations qui se nouent entre les animaux domestiques et leur milieu (en tenant compte des composantes biophysiques, écologiques, sociales, et techniques de ce terme), entre diversité « domestique » et « sauvage » (Lauvie *et al.*, 2023). Ces évolutions n'empêchent pas que la question des éleveurs et éleveuses reste clé, peut-être même l'est-elle plus encore, puisque ces éleveurs ne sont pas seulement convoqués comme des acteurs piliers de la conservation, mais des acteurs de la gestion et de la valorisation au sens large, pris dans une diversité de relations, avec les animaux, d'autres acteurs, d'autres éléments. Ainsi, comprendre pourquoi et comment les éleveurs et éleveuses choisissent tel ou tel type de

génétique et quelles pratiques ils et elles mettent en œuvre à l'échelle de leurs troupeaux, et de la population animale, reste une question centrale des travaux sur la biodiversité domestique. Or la question des valeurs, au sens de ce à quoi les éleveurs et éleveuses tiennent, est fortement entremêlée à celle de ces pratiques et de ces choix.

L'objectif de cet article est de faire le récit d'un cheminement qui a conduit des chercheuses travaillant sur la biodiversité domestique à s'intéresser à la question de la formation des valeurs, et de donner à voir des travaux diversifiés au prisme de cette question.

Une relecture croisée de travaux sur la biodiversité domestique au prisme de la formation des valeurs

Le travail présenté dans cet article conjugue deux démarches : (i) l'explicitation du récit qui a conduit les autrices de ce texte à mobiliser le cadre de la formation des valeurs de John Dewey (1939) dans leurs travaux sur la biodiversité domestique et (ii) la relecture de plusieurs de leurs travaux au prisme de ce cadre.

Le premier paragraphe de la section suivante est donc constitué du récit de ce cheminement. La rédaction d'articles est souvent l'occasion d'explicitier les raisons pour lesquelles un cadre théorique est choisi sur la base d'arguments scientifiques, mais en taisant la plupart du temps le cheminement qui a amené à ce choix, souvent progressivement et sur un temps assez long. Nous choisissons plutôt ici le mode du récit, justement pour donner à voir ce cheminement. Le récit est ainsi proposé pour mettre en lumière les situations dans lesquelles ces cadres théoriques nous sont apparus éclairants, et mettre l'accent sur ce qui, au regard des questions sur lesquelles nous étions amenées à travailler, nous a « parlé ». Les éléments de contenu des cadres théoriques sont quant à eux présentés de façon succincte, et en ayant recours à des illustrations qui pourront paraître simplistes voire caricaturales à des spécialistes de ces

courants théoriques. Ceci s'explique par le fait que notre objectif est bien de mettre l'accent sur les façons dont ce contenu a rencontré les questions que nous nous posons dans nos situations de recherche, et comment ces rencontres nous ont permis de poursuivre ces recherches. Les lecteurs qui voudraient prendre connaissance de façon plus approfondie des cadres mobilisés pourront à leur tour se tourner vers les ouvrages cités, et notamment ceux des auteurs et autrices spécialistes francophones de John Dewey.

Les trois paragraphes suivants celui du récit du cheminement vers la philosophie de John Dewey présentent la relecture de trois travaux au prisme de ce cadre. Le premier concerne des entretiens auprès d'éleveurs de chèvres des Pyrénées (Lauvie *et al.*, soumis). Le second s'organise autour de l'usage de la vidéo pour l'observation et l'explicitation des pratiques dans le cas de la sélection de maïs population (Garçon *et al.*, 2018 ; Garçon et Couix, 2024a,b). Le dernier aborde plus particulièrement la dimension collective de la formation des valeurs, en présentant un travail fondé sur des ateliers s'intéressant à la reconnaissance des produits et activités des élevages de races locales de Bretagne (Lauvie *et al.*, 2022).

Biodiversité domestique et formation des valeurs

Cheminement vers la philosophie de John Dewey

La première autrice de cet article, ingénieure agronome spécialisée en zootechnie, a rencontré les philosophes pragmatistes alors qu'elle était confrontée à un certain nombre de questions issues de son travail de thèse de doctorat, en sciences de gestion. L'objectif de cette thèse était de proposer des principes méthodologiques d'aide à la conception de projets d'aménagement de l'espace en milieu rural. Elle s'appuyait sur des cas de projets de prévention des incendies de forêts, dans lesquels l'agriculture et l'élevage jouaient un rôle important (Couix, 1993). Ces travaux l'ont amenée à remettre en question une vision linéaire des

projets d'aménagement avec une séquence de conception à laquelle succède une séquence de mise en œuvre. Dans les faits, ces projets étaient continuellement revus, réajustés, chemin faisant, dans une prise en compte, en autres, de l'effet des actions mises en œuvre (Couix, 1997). Pour approfondir encore ces premiers travaux et développer de nouvelles approches en restauration écologique puis dans le domaine de la gestion de la biodiversité domestique, le pragmatisme s'est avéré une ressource importante. Pour cette philosophie, un énoncé peut être tenu pour « vrai » s'il est efficace ou utile dans la pratique. La notion

de « trans-action » entre l'organisme et son environnement, notion au cœur de la philosophie de John Dewey, s'est révélée fondamentale pour notre approche. En effet, Dewey a une vision de la société à travers un prisme qu'on pourrait qualifier d'« écologique », au sens où l'unité d'analyse est le système formé par l'organisme et son environnement. Cet organisme n'est pas considéré comme étant « dans » l'environnement, il existe par ses connexions actives avec cet environnement (Bidet *et al.*, 2011). Dans cette approche pragmatiste, la situation est émergente, elle se construit dans les transactions entre l'individu et son environnement, ce qui faisait fortement écho aux processus observés dans le travail de thèse évoqué plus haut ainsi qu'aux différentes situations étudiées par la suite.

Dewey (1938) élabore une théorie de l'enquête, qui fait de cette dernière un processus par lequel, en situation d'indétermination, un individu, un collectif ou une organisation, va tenter de définir le problème à résoudre, rechercher dans la situation les moyens qui se prêtent le mieux à l'action et au rétablissement d'une situation plus déterminée dans laquelle poursuivre ses activités. Les processus d'enquête peuvent être vus comme des processus d'adaptation à un environnement (Zask, 2008) où l'on ne se contente plus de s'ajuster à un contexte mais où la situation émerge dans la trans-action et se construit au fil de l'action.

Coux *et al.* (2016) ont utilisé ce cadre conceptuel de l'enquête pour analyser, à partir de deux études de cas, comment des éleveurs font le choix des ressources animales qu'ils mobilisent pour répondre à des objectifs de durabilité des systèmes d'élevage. Il s'agissait, en faisant appel à ce cadre, de dépasser une entrée par les seules aptitudes des animaux pour considérer ces aptitudes en relation avec la situation, toujours émergente, des éleveurs.

Un des cas étudiés concerne la vache Bretonne Pie Noir, remobilisée depuis quelques décennies par des éleveurs, dans des systèmes d'élevage très différents des systèmes qui dominent actuellement dans son territoire, mais aussi différents des systèmes qui mobilisaient cette race dans les années 1950. Le second cas étudié concerne des éleveurs de vaches Holstein qui adoptent d'autres races (Simmental et Montbéliarde) pour développer des systèmes d'élevage plus durables et valoriser d'autres ressources. Dans ce travail, la notion même « d'animal localement adapté », plus propice à des systèmes d'élevage plus économes et autonomes, est réinterrogée, et les auteurs montrent

qu'il ne suffit pas pour une population animale d'être localement adaptée, il faut aussi être localement adoptée (Coux *et al.*, 2016).

Ce travail nous a conduites à nous intéresser à ce qui compte pour les éleveurs, ce à quoi ils tiennent dans ces races, et chez les animaux de ces races mobilisées dans leurs élevages, question qui nous a amenées à mobiliser le cadre de la formation des valeurs tel que développé par John Dewey (1939). Dans ce cadre, il n'y a pas de valeurs et de principes immuables, qui ne pourraient pas faire l'objet d'une remise en question ou d'une transformation (Madelrieux 2016). Les valeurs se forment et se transforment au cours de la vie, dans les interactions entre les individus et leurs environnements. Ainsi les valeurs peuvent être considérées comme des "jugements pratiques" (Bidet *et al.*, 2011), qui se manifestent dans des conduites et des attitudes actives et qui, d'une manière générale, visent à maintenir et à réinterroger "ce à quoi nous tenons". Pour Dewey, la formation des valeurs, ou valuation, recouvre deux notions, (i) « *de facto valuing* », comme une appréciation immédiate d'un objet, d'un événement, d'une situation, et (ii) évaluation, c'est-à-dire l'élaboration d'un jugement à partir de cette valeur et à propos de cette valeur (Bidet *et al.*, 2011). Il s'agit d'un jugement de valeur (une évaluation) qui consiste à réinterroger l'appréciation initiale en fonction de ce que Dewey appelle des « des fins en vue ». Si ces fins en vue changent, les qualités de l'élément valué pourront être réévaluées.

Porter un regard sur la biodiversité domestique au travers de ce cadre conduit à faire le constat que les valeurs autour des « grandes races » sont essentiellement définies par rapport à des objectifs de production, que de nombreuses valeurs sont en jeu pour les races à petits effectifs, et qu'entre ces deux extrêmes, la gestion des races locales conduit aussi à une diversité de valeurs. Par ailleurs, au-delà de ce gradient, certains types de valeurs apparaissent partagées quelles que soient les races (valeurs esthétiques ou de convivialité par exemple). Dans ce cadre, la valuation est envisagée comme un processus social. La formation des valeurs advient dans l'enchevêtrement des transactions entre individus et leurs environnements, entre les éleveurs et les autres acteurs concernés, les troupeaux, les races, les outils et instruments, les produits, les réglementations, les processus écosystémiques, etc. (Coux *et al.*, 2023).

Approche de la valuation par des entretiens : exemple d'une enquête auprès d'éleveurs de Chèvres Pyrénéennes

Dans ce premier exemple (Lauvie *et al.*, soumis), il s'agissait de mieux connaître et comprendre ce qui fonde les choix des éleveurs en termes de gestion génétique de leurs troupeaux. Apporter des éléments de réponse à cette question est en effet important pour accompagner de façon pertinente l'évolution des programmes de gestion des populations animales. Or, ce que les éleveurs attendent des animaux de leurs troupeaux, ce à quoi ils tiennent chez ces animaux, autrement dit ce à quoi ils accordent de la valeur chez leurs animaux, est un élément clé de ces choix. Pour aborder cette question, il a été choisi de passer par une méthode d'entretiens semi-directifs, et ces valeurs ont donc été abordées par le prisme des discours des éleveurs sur ce qu'ils font et sur ce à quoi ils tiennent.

Vingt entretiens auprès d'éleveurs et éleveuses de chèvres Pyrénéennes (Figure 1) ont été menés en 2021 par un étudiant en stage de fin d'études. Le contenu de ces entretiens a ensuite été l'objet d'une analyse thématique collective par trois chercheuses et l'animatrice de l'association « La chèvre de race pyrénéenne ». Dans ce que disent les personnes enquêtées de ce qu'elles attendent de leurs animaux, on retrouve diverses considérations liées aux performances zootechniques et à la rusticité des animaux. Concernant les performances zootechniques, certains évoquaient le recours à des indicateurs et outils d'évaluation existants, et non spécifiques à leur situation (quantité de lait, taux de ce lait, dispositif de contrôle laitier, gain moyen quotidien etc.). Les entretiens ont aussi révélé une diversité de manières de valuer, certains éleveurs privilégiant la qualité du lait quand d'autres mettaient davantage l'accent sur la production de

viande. La rusticité avait quant à elle une place importante dans les discours, et était parfois convoquée comme un des éléments importants pour justifier le choix de la race. Cette notion renvoyait dans les discours à une diversité de caractéristiques animales, mais aussi, parfois, à une vision globale de l'autonomie des animaux. Par ailleurs cette notion était souvent convoquée en relation avec les conditions, le milieu d'élevage des animaux.

Au-delà des caractéristiques zootechniques liées à la production et à la rusticité, d'autres attentes se sont également exprimées. Les éleveurs ont ainsi fait référence à la diversité, et notamment la diversité intra population, à laquelle ils tiennent. Ils ont aussi souligné l'importance au caractère des animaux, en lien avec les relations qu'ils entretiennent avec ces derniers, relations qui avaient une place importante dans les discours. Ils ont enfin évoqué l'apparence des animaux, en termes de standard de race mais aussi de préférences esthétiques. Finalement ce travail a mis en lumière la dimension sensible et les émotions en jeu dans l'activité d'élevage, plus ou moins importantes dans les processus de choix des éleveurs. Autrement dit, en termes d'attentes vis-à-vis des animaux de la part des éleveurs et éleveuses, tout ne se réduit pas à une diversité de caractéristiques biologiques. Ce travail a aussi souligné la grande diversité d'éléments auxquels les éleveurs et éleveuses tiennent et l'enjeu qu'il y a à faire tenir ensemble ces éléments divers. Cela se traduit notamment par le fait que leurs discours sont peuplés d'histoires de recherche d'équilibre et de compromis (Lauvie *et al.*, soumis).



Chèvres Pyrénéennes. Photo Anne Lauvie (mai 2013).

Approche de la valuation par l'observation et l'explicitation des pratiques : le cas de la sélection du maïs population

Le deuxième exemple (Garçon *et al.*, 2018 ; Garçon et Couix, 2024a,b) porte sur une enquête conduite dans le cadre du projet CASDAR Covalience (2018-2021), projet transdisciplinaire associant une large diversité d'acteurs de différentes régions de France. Au côté de plusieurs chercheurs d'INRAE, d'agents de l'ITAB, d'enseignants de lycées agricoles et de l'école d'ingénieurs de Purpan, étaient impliqués des agriculteurs de différents collectifs de gestion de la biodiversité cultivée et des animateurs de ces collectifs. Ces collectifs étaient pour la plupart membres du réseau Semences Paysannes, qui était aussi un acteur partenaire du projet. Ce projet est né d'une interrogation quant à l'efficacité des pratiques de sélection de maïs population qui étaient mises en œuvre par les paysans des différents collectifs, sur leur ferme.

L'enquête présentée dans cet article s'inscrivait dans ce projet de façon complémentaire à cette question de l'efficacité de la sélection. Elle concernait ce à quoi les agriculteurs et agricultrices accordaient de l'importance, lorsqu'ils se livraient à cette activité de sélection, que ce soit individuellement ou collectivement. Le fait de travailler sur le maïs était emblématique d'un enjeu de réappropriation de ces pratiques de sélection et des savoir-faire associés, par des acteurs qui en avaient été dépossédés dans les processus de modernisation de l'agriculture. En effet ces acteurs cherchaient à se défaire des variétés hybrides en se tournant vers des maïs populations, qu'ils pouvaient davantage travailler, sélectionner, et adapter aux environnements dans lesquels ils exerçaient leur activité. En ce sens, ils mettaient en œuvre des opérations de sélection de plantes, s'engageant ainsi dans des processus au cours desquels des choix sont faits ou des compromis sont trouvés, et où les décisions composent, de manière souvent implicite, une définition des valeurs. Notre travail de recherche visait donc à caractériser les jugements pratiques qui s'exercent au moment de la sélection, moments cruciaux d'expression des valeurs.

Dans le but d'enquêter au-delà du discours, un dispositif méthodologique original a été mis en

place. Il s'est fondé sur la réalisation de séquences filmées, qui devenaient support de travail avec les personnes concernées (Garçon *et al.*, 2018 ; Garçon et Couix, 2024b). En filmant des agriculteurs en train d'opérer leur sélection, il s'agissait de suivre l'action en train de se faire sans en inférer le sens. Il s'agissait d'utiliser le film pour une observation différée et répétée de l'activité et des interactions avec l'environnement dans lequel elle s'inscrit, au travers de séquences d'auto-confrontation (visualisation par la personne filmée qui commente et explicite ses pratiques) et de confrontation croisée (visualisation et mise en discussion collective). Il s'agissait aussi de questionner le rapport entre discours et pratique, entre individus et collectifs. Les séances d'auto-confrontation ont permis de mettre en évidence, entre autres, l'expression de doutes quant à la pertinence d'expérimentations qui avaient été mises en œuvre (et qui prenaient comme références celles en vigueur pour les maïs hybrides), l'affirmation de la supériorité de l'observation sur l'usage d'instruments de mesure ou de catégories d'analyse pas forcément adaptés, et l'émergence de la notion de satisfaction, par-delà les enjeux d'objectivation.

Les séances de confrontation croisée ont quant à elles donné lieu à l'expression d'un regard critique sur les pratiques considérées comme "hors norme" ou qui dérogent à la règle. Elles ont aussi été des moments d'expression de la place prépondérante du recours à l'hybride et à ses critères d'évaluation en guise de « références ». Ce travail a finalement révélé un hiatus entre valeurs exprimées et théories de la valeur portées par les instruments de valuation classique, ainsi que les difficultés à s'affranchir, collectivement, des instruments de valuation existants, porteurs d'une théorie de la valeur invisible car encapsulée dans des objets et incorporée, mais néanmoins performative. Cette enquête a conduit à souligner l'enjeu qu'il y a à concevoir d'autres instruments de valuation, mieux adaptés, fondement d'un langage commun et d'un faire ensemble, pour permettre la comparaison entre les campagnes et les fermes, et faciliter les interactions entre les animateurs, techniciens et chercheurs (Garçon et Couix, 2024a).

La dimension collective de la valuation : le cas de la reconnaissance des produits et activités des élevages de races locales de Bretagne

Le troisième et dernier exemple (Lauvie *et al.*, 2022), concerne un volet d'un projet porté par la Fédération des races de Bretagne et soutenu par la *Ethnozootecnie* n°117 – 2025

Fondation Carasso, intitulé « Co-construction de la valorisation des races locales bretonnes ». Ce travail portait notamment d'un constat des éleveurs

de la Fédération d'«un manque général de connaissances et de reconnaissance de leurs pratiques, activités et produits, ayant pour conséquences un trop faible développement des systèmes d'élevage en races locales, (...) et une trop faible disponibilité en produits pourtant très demandés dans les lieux de vente directe ». L'objectif de ce volet du projet était de « créer collectivement un système de reconnaissance des produits et des activités (marque ou appellation, qualification des lieux de vente, organisation de concours de produits, forme d'implication des consommateurs...) » (Fédération des races de Bretagne, 2021). Il s'agissait de travailler autour

des processus de qualification des produits et activités des élevages de races locales, ce qui renvoie à des questions de valuation collective, dans la mesure où « on entend (...) par qualification le processus collectif d'accord sur la valeur des produits et des activités en races locales, en lien avec les pratiques et usages de ceux-ci. » (Fédération des races de Bretagne, 2021). La démarche se fondait sur une série d'ateliers associant des éleveurs de races locales de ruminants de Bretagne (Bretonne Pie Noir, Armoricaïne, Froment du Léon, Chèvre des Fossés, mouton Landes de Bretagne ; Figure 2).



Figure 2. Deux races locales de Bretagne. En haut, vaches Bretonnes Pie Noir ; en bas, brebis Landes de Bretagne. Photos Anne Lauvie (avril 2024).

Le premier atelier visait à préciser les attentes du groupe. Ont été relevées, à cette occasion, les expressions (i) d'un manque de reconnaissance de ces races par le monde agricole mais d'une reconnaissance de la part des consommateurs des produits, (ii) d'un souhait de mettre en avant une certaine manière de faire de l'élevage, (iii) d'un objectif de reconnaissance d'une saisonnalité des produits et (iv) de la place d'une relation directe à la clientèle et de fermes ouvertes. Les deux ateliers suivants ont permis de faire un tour de table des pratiques des éleveurs et éleveuses et d'identifier

collectivement ce qu'ils partageaient du point de vue de ces pratiques. Enfin, le dernier atelier visait à présenter une diversité de systèmes de reconnaissance et à formaliser le commun identifié dans les ateliers précédents, en répertoriant les valeurs identifiées comme partagées, les compétences en jeu dans l'expression de ces valeurs et des exemples de pratiques associées. Au cours de ce travail, se sont posées des questions d'organisation collective et de formes de gouvernance à concevoir pour faire émerger des valeurs et des dispositifs de reconnaissance

partagés par une grande diversité d'éleveurs. En effet, travailler avec un petit nombre d'éleveurs sur les valeurs qu'ils partageaient a ensuite posé la question du changement d'échelle pour travailler cette question avec l'ensemble des éleveurs des différentes associations de races. Comme dans de nombreux processus de qualification, la démarche

a révélé les enjeux, potentiellement en tension, qu'il y a, à reconnaître des spécificités tout en laissant la place aux diversités. La démarche a, autrement dit, souligné l'enjeu et la difficulté qu'il peut y avoir à qualifier des spécificités (pour les valoriser et/ou les protéger) sans trop exclure la diversité des manières de faire (Lauvie *et al.*, 2022).

Discussion et conclusion

Faire une lecture des relations d'individus et collectifs humains avec des éléments de biodiversité domestique mobilisés en élevage (races locales ou populations végétales pour l'alimentation des troupeaux) au prisme de la théorie de la formation des valeurs de J. Dewey nous a permis de mettre en avant des enjeux au cœur des processus de gestion et de valorisation de cette biodiversité.

La biodiversité domestique est l'objet d'une diversité de valuations et cette diversité convoque nécessairement des histoires de recherche d'équilibre ou de compromis. Les dimensions sensibles, la place des émotions et de la vision globale de l'activité d'élevage, sont importantes dans ce qui fonde les pratiques des éleveurs, or la zootechnie, avec ses cadres théoriques et outils existants, peine à s'en saisir.

La biodiversité domestique est souvent mobilisée dans des systèmes d'élevage différents des systèmes et modèles majoritaires, et est aujourd'hui largement remise en avant à la faveur des enjeux de la transition agroécologique. Or, à l'échelle individuelle, ce « faire autrement » va avec un « valuer autrement ». À l'échelle collective, que ce soit pour la gestion ou la valorisation des populations animales et végétales mobilisées en élevage, subsiste par contre un fort enjeu de conception d'outils et de dispositifs collectifs de valuation adaptés, en lieu et place des outils et instruments existants, conçus par ou pour des

manières de se mettre en relation avec le vivant différentes de celles en jeu pour les éleveurs de populations animales locales ou ayant recours à des populations végétales pour nourrir leurs animaux. Cet enjeu est aussi celui de la dimension démocratique des dispositifs de gestion, sélection, valorisation des races et populations, au sens de la place qu'ils font à la participation de chacun (Zask, 2011).

Ces différents enjeux nous amènent à continuer à avancer selon un processus qui était celui que nous convoquions au début de cet article, à savoir d'élaborations collectives « chemin faisant ».

La gestion et la valorisation de la biodiversité domestique, et en particulier des races locales, sont au cœur du champ d'intérêt de la société d'Ethnozootechnie. En mobilisant le cadre de la formation des valeurs de John Dewey pour analyser ces dynamiques et processus, nous invitons à forger un cadre théorique qui engage à des approches fondamentalement relationnelles des pratiques et des processus en jeu. Les objets d'attention ne sont pas tant les animaux ou les éleveurs, que ce qui se joue dans les relations entre ces animaux, ces éleveurs et leurs milieux d'élevage, au sens large. Cette invitation nous semblait d'autant plus à sa place dans la revue de la société d'Ethnozootechnie qui met au cœur de son activité, selon les mots de Raymond Laurans, « l'étude des relations homme-animal-milieu dans les sociétés anciennes et actuelles » (Denis et Verrier, 2022).

Remerciements

Une première version de cette synthèse a été présentée sous forme de communication lors d'un webinaire du projet REGALDOM (parcours du métaprogramme METABIO d'INRAE) en février 2025.

Références

- Audiot A., Gibon A., Flamant J. C. (1983) La conservation des races menacées : quels éleveurs? *Ethnozootechnie* 33, 71-81.
- Bidet A., Quéré L., Truc G. (2011) Ce à quoi nous tenons. Dewey et la formation des valeurs. In Dewey, J., *La formation des Valeurs, traduit de l'anglais et présenté par Alexandra Bidet, Louis Quéré, Jérôme Truc*. Les empêcheurs de penser en rond/ La découverte, Paris. 5-64.

- Coux N. (1993) *Contribution à une ingénierie de projet d'aménagement de l'espace en milieu rural*. Thèse de doctorat.
- Coux N. (1997) Évaluation « chemin faisant » et mise en acte d'une stratégie tâtonnante. In Avenier M.J. (ed.), *La stratégie chemin faisant*. Economica, Paris. 167-187.
- Coux N., Lauvie A., Charrier F., Hazard L. (2013) Des ressources génétiques mobilisées dans une diversité de formes de valorisation : entre tensions et dynamiques de développement. *Innovations Agronomiques* 29, 99-112.
- Coux N., Gaillard C., Lauvie A., Mugnier S., Verrier E. (2016) Des races localement adaptées et adoptées, une condition de la durabilité des activités d'élevage. *Cahiers d'Agriculture* 25, 650009, <http://dx.doi.org/10.1051/cagri/2016052>.
- Coux N., Lauvie A., Verrier E. (2023). Biodiversité domestique animale : à quoi tenons-nous ? In Lauvie A., Audiot A., Verrier E., (eds.), *La biodiversité domestique. Vers de nouveaux liens entre élevage, territoires et société* Quae Éditions, 111-127.
- Denis B., Verrier E. (2022). Cinquante ans d'activité de la SEZ : bilan et leçons pour demain. *Ethnozootechnie* 111, 7-15.
- Dewey J. (1938) *Logic: the theory of inquiry*. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Dewey J. (1939) *Theory of Valuation*. Chicago University Press.
- Fédération des races de Bretagne (2021) *Co-construction de la valorisation des races locales bretonnes*, Rapport des activités réalisées 2016-2020.
- Garçon L., Couix N., Hazard L. (2018) Le film comme outil de partage de l'enquête. *Biennale d'ethnographie de l'EHESS*, Oct 2018, Paris, France.
- Garçon L., Couix N. (2024a) From scientific authority to the court jester: Shedding light on epistemic pluralism within transdisciplinary research projects. *Elementa: Science of the Anthropocene* 12, 00090.
- Garçon L., Couix N. (2024b) Quand les images font écran à ce qui fait sens dans le travail, *ITTI* n° 17, <https://journals.openedition.org/itti/5412>
- Lauvie A., Couix N., Sorba J. M. (2022) Farmers using local livestock biodiversity share more than animal genetic resources: Indications from a workshop with farmers who use local breeds. *Genetic Resources* 3, 15-21.
- Lauvie A., Audiot A., Verrier E. (2023) *La biodiversité domestique. Vers de nouveaux liens entre élevage, territoires et société*, Quae Éditions.
- Lauvie A., Nozières-Petit M.O., Thuault F., Couix N. (2025) Listening to what local-breed goat keepers say about their animals can help better manage local livestock populations: the Pyrenean goat breed as case-study, soumis à *Genetic Resources*.
- Madelrieux S. (2016) *La philosophie de John Dewey*, Paris, Vrin.
- Marion G. (2013) La formation de la valeur pour le client : interactions, incertitudes et cadrages. *Perspectives culturelles de la consommation* 3, 13-46.
- Quéméré P., Denis B., Lauvie A., Verrier E. (2022) Contribution de la Société d'Ethnozootechnie à un demi-siècle de sauvegarde et de relance des races en péril. *Ethnozootechnie* 111, 73-86.
- Zask J. (2008). Situation ou contexte ? Une lecture de Dewey. *Revue internationale de philosophie* 245, 313-328.
- Zask J. (2011). *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Editions du bord de l'eau.

Quand les apiculteurs expliquent les raisons de l'importance qu'ils accordent à divers objectifs de sélection

Constance LEPAGNOL ⁽¹⁾, Benjamin BASSO ⁽²⁾, Anne LAUVIE ⁽³⁾

(1) École d'Ingénieurs de Purpan, étudiante en stage de fin d'études

Actuellement : Cristal Union, service agronomique, 1 Rue Daddy, 51430 Bezannes

(2) INRAE, Abeilles et Environnement, Site Agroparc, CS 40509, 84914 Avignon cedex 9

(3) INRAE, CIRAD, Institut Agro, UMR SELMET, 2 place Viala, 34060 Montpellier cedex 01
anne.lauvie@inrae.fr

Résumé : Concevoir des programmes de sélection adaptés aux attentes des éleveurs implique de mieux connaître les objectifs de sélection auxquels ils accordent de l'importance. Cet article aborde cette question en s'intéressant aux objectifs de sélection considérés comme importants par des apiculteurs et apicultrices, et aux raisons mises en avant pour expliquer cette importance. Il s'appuie sur 21 entretiens auprès de personnes appartenant à trois groupes de sélection, dans le sud de la France. Une diversité d'objectifs sont évoqués, de la production de miel à des objectifs en lien avec le comportement (douceur) et l'adaptation aux conditions d'élevage (état sanitaire des colonies, autonomie alimentaire, dynamique des colonies etc.). Les raisons évoquées pour expliquer l'importance accordée à ces objectifs relèvent de multiples dimensions : considérations économiques, organisation du travail, valeurs, adaptations aux milieux et cohérences avec les caractéristiques des systèmes de production etc.

Mots-clés : Apiculture ; systèmes d'élevage ; génétique ; Méditerranée ; France.

When beekeepers explain the reasons for the emphasis they put on various breeding goals. Abstract: Designing breeding programs adapted to the expectations of farmers involves better understanding the breeding goals that are important to them. This paper addresses this question by examining the breeding goals considered important by beekeepers, and the reasons put forward to explain this importance. It is based on 21 interviews with people belonging to three breeding groups in the south of France. A variety of goals are mentioned, from honey production to traits related to behavior (gentleness) and adaptation to farming conditions (colony health, feeding autonomy, colony dynamics, etc.). The reasons given to explain the importance given to these goals fall into multiple dimensions: economic considerations, work organization, values, adaptation to environments and consistency with the characteristics of production systems, etc.

Keywords: Beekeeping; farming systems; genetics; Mediterranean; France.

Introduction

Depuis quelques années, des groupes d'apiculteurs se constituent en France dans le but de mettre en œuvre des projets collectifs de sélection (Verrier *et al.*, 2023). Or, concevoir des programmes de sélection adaptés à leurs attentes implique de mieux connaître les objectifs de sélection auxquels ils accordent de l'importance, à l'image de travaux ayant abordé cette question dans d'autres espèces d'animaux d'élevage, comme par exemple ceux de Ouédraogo *et al.* (2020). Comme cela a aussi été exploré dans d'autres espèces (voir par exemple Perucho *et al.*, 2019), on peut faire l'hypothèse que ces objectifs dépendent des caractéristiques des systèmes de production dans lesquels les animaux sont élevés. Les collectifs de sélection rassemblant des apiculteurs avec une diversité de systèmes de production, la manière dont cette diversité se traduit, ou pas, en une diversité d'objectifs de

sélection considérés par les apiculteurs, est importante à prendre en compte. Dans le cadre du projet « Bee For Bio », qui posait la question de la manière de concevoir des programmes de sélection pertinents pour l'apiculture en Agriculture Biologique (AB), des enquêtes ont permis de préciser les objectifs de sélection individuels d'apiculteurs et apicultrices en AB et non AB, au sein de plusieurs collectifs de sélection. Les principaux objectifs cités par les apiculteurs et apicultrices se retrouvaient aussi bien chez ceux en AB que chez ceux non AB. Ces objectifs étaient hiérarchisés de diverses manières (Lauvie *et al.*, 2024). Les raisons avancées pour expliquer l'importance accordée à différents objectifs relevaient de plusieurs dimensions. C'est ce volet des résultats du projet qui est développé plus en détail dans cet article.

Nous nous focalisons donc sur la diversité des explications que les apiculteurs et apicultrices ont avancées quant à leurs choix d'objectifs de sélection. Cette analyse permet de mettre en évidence la diversité de dimensions dont relèvent

ces explications, et donc la diversité des éléments qui participent à expliquer l'importance accordée par les apiculteurs et apicultrices à tel ou tel objectif.

Méthode : aborder, par des entretiens, les raisons qui expliquent les objectifs de sélection

Le travail présenté dans cet article est fondé sur l'analyse de 21 entretiens semi-directifs (dont quatre par téléphone ou visioconférence), qui ont été menés par la première autrice, à l'occasion de son stage de fin d'étude, avec des apiculteurs et apicultrices de trois groupes de sélection, en 2023. Il s'agissait de huit apiculteurs ou apicultrices d'un groupe de sélection de l'ADAPI (Association pour le développement de l'apiculture provençale), de cinq d'un groupe au sein de l'association Agribio Ardèche, ainsi que de huit apiculteurs et apicultrices du CETA d'Api d'OC. Parmi l'ensemble de ces personnes enquêtées, 12 étaient en AB.

La partie des entretiens dont l'analyse est présentée ici concerne plus particulièrement les raisons pour lesquelles les apiculteurs et apicultrices accordaient de l'importance aux différents objectifs de sélection cités. Ces objectifs sont ceux cités en réponse à la question explicite des objectifs de sélection pris en compte, mais aussi ceux cités lorsque l'enquêtrice demandait aux personnes de décrire ce qu'elles considéraient comme une bonne colonie. Nous nous focalisons sur les objectifs cités par plus de trois personnes. Certaines personnes pouvaient citer plusieurs raisons pour expliquer l'importance accordée à un même objectif.

Les raisons mises en avant par les apiculteurs pour expliquer l'importance accordée à divers objectifs de sélection

La production de miel, un objectif considéré comme important pour d'évidentes raisons économiques, mais pas seulement

La production de miel est un objectif de sélection mentionné par la plupart des personnes enquêtées.

Les apiculteurs et apicultrices ont cité sans surprise comme raison principale au fait d'accorder de l'importance à ce critère, une raison économique. Certaines personnes mentionnent explicitement le fait que c'est le miel qui constitue leur revenu, ou alors mentionnent l'enjeu de rentabilité économique, le besoin de vivre de son activité. D'autres soulignent le caractère évident de ce critère (« la production, normal parce qu'il faut produire du miel »), et certaines font un lien explicite avec la définition de leur métier, de leur activité, en se définissant comme producteurs ou en faisant un lien entre production et caractère professionnel de leur activité. On peut citer par exemple cette personne : « Ah quand même on est producteur de miel, on est producteur de miel hein. Donc ça serait la production quand même avant. »

On peut toutefois noter que certaines des personnes interrogées ont relativisé la place de cet objectif de sélection, en expliquant ne pas être à la recherche

d'une production de miel maximale, mais être plutôt à la recherche d'un équilibre entre la production de miel et d'autres caractéristiques des abeilles. C'est le cas par exemple de cette personne : « On aime bien l'équilibre, assurer une récolte correcte mais sans forcément quelque chose d'exceptionnel. »

Quelques personnes ont aussi évoqué un lien entre production et état des colonies d'abeilles, ou état général de celles-ci, comme le montrent ces propos : « Alors pour faire très simple, on se rend quand même compte que généralement quand tu sélectionnes sur le miel tu sélectionnes sur beaucoup de choses parce qu'une abeille, une ruche qui fait du miel, c'est que tout va bien. » Une autre personne fait aussi l'hypothèse qu'en sélectionnant les colonies « qui produisent le mieux », d'autres caractéristiques peuvent aussi être sélectionnées, en disant : « en fait elles sont peut-être aussi performantes, c'est pas une certitude, mais c'est peut-être parce qu'elles ont la capacité à se défendre. »

Une des personnes enquêtées, pour qui la vente de reines est la principale source de revenu, cite la production de miel dans ses objectifs de sélection, dans la perspective de produire des reines adaptées aux besoins de ses clients.

A noter qu'une personne, quand l'enquêtrice lui demande ses objectifs de sélection personnels et sa manière de les classer, ne cite pas la production. En guise d'explication elle précise : « [au sein du groupe de sélection] il y a déjà des résultats de sélection. Donc c'est déjà acquis le côté productif,

le côté prolifique, joli, doux, je vais le dire on y est. Le [groupe de sélection], ils ont fait un super boulot en collectif ». Cela n'empêche pas l'objectif de production d'être important pour cette personne qui précise à un autre moment : « Mais l'idée, l'objectif du [groupe de sélection] m'a plu et puis j'ai envie de donner de l'énergie là-dessus pour travailler pour avoir une abeille qui va faire du miel, qui va être productive et qui va être adaptée à l'environnement local. » Elle considère d'ailleurs le fait de faire du miel parmi les critères qui définissent une bonne colonie.

L'autonomie alimentaire, un objectif largement partagé et une diversité de dimensions en jeu pour expliquer son importance

L'autonomie alimentaire, entendue comme la capacité d'une colonie à limiter ses besoins en nourrissage artificiel en période de disette, est un autre critère considéré par la plupart des apiculteurs et apicultrices.

Parmi les raisons évoquées pour expliquer le fait d'accorder de l'importance à ce critère, la question de l'autonomie par rapport aux apports de sucre est largement mentionnée, avec ses conséquences en termes économiques soulignées par certaines personnes (coût représenté par l'achat de sucre), mais aussi pour certaines personnes, la référence à une notion plus globale d'autonomie de l'exploitation. Une des personnes qui évoque cette autonomie globale fait le parallèle avec les enjeux d'autonomie dans d'autres élevages, par exemple par rapport aux semences. Une personne fait aussi référence au fait que cet objectif est pris en compte depuis plus longtemps par les personnes en AB : « l'autonomie alimentaire elle est arrivée il y a 2-3 ans dans les réflexions par les bio car les bio ils achetaient très cher leur sucre et finalement aujourd'hui le sucre en conventionnel il est très cher aussi. Donc au final on se dit de toutes façons ce n'est quand même pas... si on veut avoir des ruches autonomes c'est quand même idéal, parce qu'être dépendant des intrants... »

Cette évocation d'une notion plus globale d'autonomie n'est pas sans lien avec le deuxième type de raisons citées qui renvoient aux valeurs des apiculteurs ou apicultrices, à ce que certains qualifient de philosophie, en lien avec le souhait d'éviter autant que possible la pratique de nourrissage, comme par exemple cette personne : « En fait ma philosophie c'est de rester au plus près quand même, au plus proche de la nature, de ce qu'elles feraient sans moi. »

Certaines personnes évoquent aussi leur souhait de limiter les interventions sur les ruches ou de ne pas passer trop de temps à nourrir, raisons qui peuvent aussi renvoyer à des valeurs, une vision de l'activité, ou encore à des enjeux de diminution de la charge de travail.

Enfin, une autre raison citée, par un petit nombre d'apiculteurs ou apicultrices, est le risque d'altération de la qualité du miel lorsque l'on nourrit les colonies d'abeilles avec du sucre.

Les explications avancées pour accorder de l'importance à ce critère combinent parfois plusieurs des raisons invoquées ci-dessus.

La douceur, un objectif qui renvoie à des enjeux de confort de travail et de sécurité

Une proportion importante des apiculteurs et apicultrices interrogés ont mentionné la douceur des colonies comme objectif de sélection. La principale raison citée pour expliquer l'importance accordée à cet objectif est la qualité et le confort de travail. La deuxième raison citée est la sécurité, que ce soit celle de touristes ou de randonneurs qui

emprunteraient, par exemple, des chemins à proximité de leurs ruchers, ou de visiteurs, de stagiaires etc. Plusieurs personnes évoquent conjointement ces deux raisons. Une personne qui vend des reines précise « qu'elles soient douces aussi parce qu'en élevage, il faut qu'elles soient douces. »

L'état sanitaire des colonies pour la survie de ces dernières

L'état sanitaire des colonies est un objectif de sélection cité par une part importante des apiculteurs et apicultrices. Pour plusieurs des personnes enquêtées, accorder de l'importance à ce critère est une évidence : « Évidemment que l'on fait aussi de la sélection sur le sanitaire, cela va de soi en fait. » Le caractère éliminatoire de cet objectif est mentionné par plusieurs, c'est-à-dire que les colonies qui présentent des problèmes sanitaires, des maladies, sont éliminées : « Oui c'est évident. Il faut le mettre mais c'est un caractère, comment on dit, éliminatoire. S'il y a un problème on élimine les souches directement ». La capacité de survie des colonies est aussi évoquée, ainsi qu'une raison économique liée au coût des produits

de traitements sanitaires. Enfin, pour une personne qui vend des reines, cet objectif est important pour assurer la qualité des reines vendues.

Une personne, qui évoque les capacités de survie des colonies, fait référence au fait que les enjeux d'élimination des problèmes de santé ne relèvent pas seulement d'une dimension de sélection génétique, mais tout simplement de risques de diffusion du problème sanitaire. Elle indique en effet avoir « entendu des anciens (...) que si on laisse trainer des problèmes de santé cela a tendance à plus vite se répandre dans un rucher de cheptel. »

Le faible essaimage, un objectif notamment en lien avec l'organisation du travail

L'essaimage est le mode de reproduction naturel des abeilles mellifère, une part de la population d'abeille, constituant un essaim, part de la ruche avec l'ancienne reine tandis que les abeilles demeurant dans la ruche élèvent une nouvelle reine. Une partie des personnes enquêtées mentionnent un objectif de sélection en lien avec le faible essaimage. Pour ces apiculteurs ou apicultrices,

éviter la tendance à l'essaimage des colonies est important à la fois pour des raisons de temps et de confort de travail, mais aussi parce que lorsqu'une ruche essaime, cela impacte la production. Certains soulignent que l'essaimage est d'autant plus problématique quand on a un nombre important de ruches, ou des ruches qui sont transhumées à des distances importantes.

La résilience des colonies, une vision globale de l'adaptation aux conditions de production et aux aléas

Certains apiculteurs mettent en avant un objectif de sélection qui correspond à une vision globale de l'adaptation des colonies à leur environnement et au fait qu'elles s'y maintiennent. Ces personnes parlent de rusticité, ou de résilience.

Une personne, parmi ce qui définit pour elle une bonne colonie, parle de « résilience alimentaire ». Si on met de côté ce terme que l'on peut considérer comme un strict équivalent de l'autonomie alimentaire, plusieurs personnes utilisent ces termes de rusticité ou résilience pour parler de leur définition d'une bonne colonie ou de leurs objectifs de sélection.

Pour l'une de ces personnes, la rusticité est définie d'une manière qui reste proche de l'autonomie alimentaire, et donc l'intérêt pour cet objectif s'explique par des raisons similaires : « on s'intéresse beaucoup à tout ce qui est rusticité, c'est-à-dire les abeilles qui soient un peu prudentes et qui ne consomment pas tout ce qu'elles rentrent et qui ne se laissent pas crever de faim trop facilement quoi. Ça c'est un vrai enjeu parce que, sinon on passe sa vie à compenser, il faut nourrir ; *Ethnozootecnie* n°117 – 2025

bon déjà c'est du travail, cela coûte cher et ce n'est pas très marrant ».

D'autres évoquent aussi l'autonomie alimentaire, mais évoquent plus largement la dynamique des colonies en lien avec l'environnement. C'est le cas par exemple de cette personne, qui évoque aussi des raisons similaires à celles avancées pour l'autonomie alimentaire : « [la dimension résilience] c'est hyper important et du coup d'avoir une abeille qui ne soit pas trop extensive sur des périodes où il n'y a rien dans la nature. Mais en fait, on se rend compte que non seulement ça colle avec notre façon de travailler, notre vision, on va dire, du métier, mais on se rend compte qu'économiquement aujourd'hui (...) c'est une nécessité. »

D'autres personnes, enfin, évoquent une rusticité ou une résilience qui renvoient plus largement à des capacités d'adaptation à l'environnement et ses évolutions. C'est le cas de cette personne qui englobe dans sa définition l'autonomie alimentaire mais va au-delà (à noter que cette personne fait un lien entre cet objectif et la production en AB) : « ce

potentiel d'autonomie au niveau alimentaire et se débrouiller, interagir avec la nature, son environnement, quoi, être capable d'arrêter de pondre si la nature offre moins et pas être une abeille fofolle qui est expansionniste. Donc ça, on a toujours eu cette vision-là, par le biais du bio, (...) c'est cette vision-là que l'on cherche, adaptée à son territoire et qui interagit avec son environnement quoi. Qui est capable d'interagir avec son environnement. Et l'environnement change, donc il faut sélectionner en permanence. » Cette même personne associe cet objectif à sa volonté de ne pas trop intervenir sur les colonies : « tout ça cela fait partie de la rusticité en fait, de s'adapter à son environnement, pour ne pas être super interventionniste. »

A noter que la référence à ces termes de rusticité et de résilience peut aussi être faite à d'autres moments des entretiens, souvent en lien avec un type d'abeille. C'est le cas par exemple de cette personne qui, quand l'enquêtrice lui demande si le type d'abeille qu'elle a lui convient, dit qu'elle aimerait : « avoir de la Buck [nom qui fait référence à un type d'abeille sélectionné, plutôt réputé pour

ses performances de production] qui a ce comportement de résilience quoi. Et on n'y est pas encore. » C'est le cas aussi par exemple de cette personne qui mentionne le terme rusticité pour se référer à ce qui a évolué pour elle dans ses objectifs de sélection depuis qu'elle a débuté, et elle aussi fait un lien avec un type d'abeille : « On a toujours quand même privilégié la production de miel (...) je ne recherchais pas la rusticité. Tu vois, là, quand je dis (...) j'aimerais greffer de nouveau sur de la noire [qualificatif usuel pour les populations d'abeilles locales, *apis mellifera mellifera*] c'est pour retrouver un peu de rusticité ». Cette même personne avait expliqué s'être installée en reprenant une exploitation qui était en abeille noire, et que « l'abeille locale était bien adaptée à la miellée du coin quoi, qui est le romarin, voilà. (...) Bon après sur la lavande elles se défendaient (...) Sauf que quand même la transhumance c'était quelque chose quoi, tu vois, cela piquait quoi. Alors du coup les copains du [groupe de sélection] ils travaillaient un peu avec autre chose, tu vois on commençait à entendre parler de la Buck tout ça, aussi de la caucasienne aussi. Et donc petit à petit j'ai changé complètement. »

La précocité, un objectif qui met en relation dynamique des colonies et dynamique de la végétation

Plusieurs apiculteurs citent un objectif de sélection de la précocité, afin d'avoir des colonies qui démarrent tôt ou rapidement en début de saison.

Cet objectif est lié aux miellées recherchées par les apiculteurs. Une personne explicite par exemple que le démarrage rapide au printemps permet d'être performant sur la bruyère blanche puis d'avoir une colonie conséquente sur la lavande, et que cela permet d'assurer une bonne production.

Une personne évoque un équilibre à trouver, en disant par exemple rechercher une colonie « qui se développe quand même assez précocement, mais, là c'est difficile, pas trop non plus ». Une autre mentionne aussi cet équilibre entre colonies précoces, mais pas trop, ainsi qu'une complémentarité entre colonies précoces et moins précoces, et une corrélation perçue entre ce caractère et l'autonomie : « Parce qu'en fait on a besoin quand même de colonies qui sont en capacité de faire des miellés, des miellés précoces et donc quelque fois (...) on s'aperçoit que c'est un petit peu incompatible. Des fois on a des trucs très autonomes mais qui ont tendance à démarrer un peu tard, un peu trop tard pour ces miellées précoces

quoi. (...) On ne sait pas trop si on va développer deux types de sélection. Peut-être des lignées qui vont nous garantir l'autonomie mais quand même un développement précoce, et d'autres lignées qui seraient quand même plus tardives pour assurer les miellés de fin de printemps et d'été voire d'automne. » La même personne met en relation l'importance de ce critère avec le contexte de changement climatique : « la précocité ce n'est pas... c'est un critère (...) variable en fonction des attentes quoi. Mais effectivement on est prudent là-dessus parce que, en fait, ce que l'on voit aujourd'hui dans l'évolution du changement climatique, c'est que les miellés de printemps prennent beaucoup (...) d'importance (...), et ça c'est récent, ces dernières années, par rapport au miellés d'été qui sont souvent pénalisées à cause de la sécheresse. »

Une dernière personne met quant à elle en avant la qualité des pratiques de renouvellement, le fait de pouvoir faire des essaims un peu tôt, les fécondations de fin de saison lui semblant moins bien fonctionner en raison de périodes sèches et chaudes.

Discussion : une diversité de dimensions en jeu pour expliquer l'importance accordée aux différents objectifs de sélection.

L'inventaire des objectifs mis en avant et des raisons pour lesquelles ils sont considérés comme importants met en évidence que ces raisons relèvent d'une diversité de dimensions. La dimension économique est bien sur centrale, que celle-ci soit abordée *via* la production ou *via* l'économie d'intrants. Le travail est aussi une dimension particulièrement mise en avant, qu'il s'agisse de conditions de travail (confort dans l'exercice de l'activité), ou d'organisation du travail. Les valeurs associées à l'activité apicole, la vision de cette activité, du métier d'apiculteur, sont aussi une dimension importante pour expliquer les objectifs de sélection. Enfin, une dernière dimension en jeu concerne les relations entre abeilles et autres vivants. Ce sont des objectifs qui mettent en jeu leurs relations avec les végétaux valorisés (précocité par exemple), parasites et vecteurs de pathologies (état sanitaire) mais aussi les humains (dimension sociale et sécurité associée à l'objectif de sélection des colonies non agressives). Le fait qu'une telle diversité de dimensions soit en jeu contribue potentiellement à expliquer qu'il ne soit pas mis en évidence de combinaisons d'objectifs de sélection qui seraient spécifiques aux apiculteurs en AB, selon les enquêtes menées dans le cadre de ce projet (Lauvie *et al.*, 2024).

Dans les autres espèces d'élevage, la notion de rusticité est souvent convoquée pour expliquer les choix des éleveurs qui mobilisent des races locales (voir par exemple Couix *et al.*, 2016). On note ici que les apiculteurs cherchent plutôt cette rusticité par la sélection, et que peu parlent de rusticité et de résilience en lien avec l'abeille locale, même si plusieurs convoquent des références à la rusticité ou la résilience en lien avec le fait de parler de types d'abeilles.

Les objectifs de sélection concernent bien sûr les animaux objets de la sélection, ici les abeilles, ou

plus exactement les colonies. Mais ces résultats montrent que ces objectifs renvoient aussi à ce que ces abeilles mettent en relation : le miel produit, les ressources végétales valorisées, les apiculteurs ou d'autres personnes possiblement amenées à côtoyer les ruches, etc. Les objectifs s'inscrivent aussi dans une dimension dynamique de ces relations. Il y a donc un enjeu à évaluer les colonies en « embarquant » ces relations, et leur dynamique dans le temps, dans les processus d'évaluation, et plus largement dans les pratiques de sélection. Cette place des relations entre animaux, végétaux, et humains dans la sélection fait écho à la discussion de l'article de Ducos *et al.* (2021) qui soulève des questions autour de la possible inscription de la génétique dans des dynamiques visant à mieux comprendre les interconnexions entre humains, animaux et environnement (à partir de l'exemple de la notion de *One Welfare*, i.e. « un seul bien être »).

Aborder la diversité des objectifs de sélection est, comme on l'a vu, nécessaire pour comprendre ce à quoi les apiculteurs accordent de l'importance. C'est une étape clé pour concevoir des programmes de sélection adaptés à leurs attentes. Cependant définir une orientation collective pertinente, en termes d'objectifs de sélection, pour un programme de sélection, ne peut se faire par agrégation de points de vue individuels. Un enjeu au sein de ces groupes de sélection est donc que les visions individuelles diverses des apiculteurs et apicultrices s'articulent dans la construction d'un programme commun. Pour passer d'une diversité de visions individuelles à la définition d'un projet collectif, aménager des arènes d'échanges entre personnes concernées peut représenter une modalité pertinente. Dans le cadre du projet dans lequel s'inscrit ce travail, des ateliers ont été animés au sein des collectifs pour accompagner la définition d'objectifs de sélection partagés (Lauvie *et al.*, 2025).

Conclusion

Ce travail a permis de donner à voir la diversité des explications que les apiculteurs et apicultrices de trois groupes de sélection ont exprimées, quant à leurs choix d'objectifs de sélection. Si ces objectifs sont eux même divers, les raisons mises en avant pour expliquer pourquoi ils sont considérés comme importants relèvent également de dimensions aussi

bien économiques, que de travail, d'adaptation au milieu, etc. Cette diversité de dimensions en jeu laisse penser qu'il n'y a pas correspondance systématique, simple et évidente entre des combinaisons d'objectifs de sélection considérés par des éleveurs et le type de système dans lequel leur activité s'inscrit.

Remerciements

Les autrices et auteur remercient les apiculteurs et apicultrices qui ont accepté de consacrer du temps à ces entretiens, ainsi que Florence Phocas pour sa relecture de ce texte. Ce travail a été effectué dans le cadre du projet *Bee For Bio*, financé par le métaprogramme METABIO d'INRAE.

Références

- Couix N., Gaillard C., Lauvie A., Mugnier S., Verrier E. (2016). Des races localement adaptées et adoptées, une condition de la durabilité des activités d'élevage. *Cahiers d'Agriculture* 25, 650009, <http://dx.doi.org/10.1051/cagri/2016052>.
- Ducos A., Douhard F., Savietto D., Sautier M., Fillon V., Gunia M., Rupp R., Moreno C., Mignon-Grasteau S., Gilbert H., Fortun-Lamothe L., Lamothe L. (2021) Contributions de la génétique animale à la transition agro-écologique des systèmes d'élevage. *INRAE Productions Animales* 34, 79-96.
- Lauvie A., Labatut J., Eck O., Lepagnol C. (2024) Diversity of breeding goals and practices of organic and non organic beekeepers: the case of beekeepers from selection groups in southern France. *2nd EAAP Regional Meeting - Mediterranean Region*, 24th - 26th April 2024, Nicosia, Cyprus.
- Lauvie A., Basso B., Kouchner C., Moirot F., Phocas F. (2025) Collective choice of breeding goals in a participatory process of selective breeding: features identified during workshops with two local selection groups in southern France, soumis à *Agroecology and sustainable food systems*.
- Ouédraogo D., Soudré A., Ouédraogo-Koné S., Zoma B. L., Yougbaré B., Khayatzaheh N., Burger P. A., Mészáros G., Traoré A., Mwai O. A., Wurzinger M., Sölkner J. (2020) Breeding objectives and practices in three local cattle breed production systems in Burkina Faso with implication for the design of breeding programs. *Livestock Science* 232, 103910.
- Perucho L., Ligda C., Paoli J.-C., Hadjigeorgiou I., Moulin C.-H., Lauvie A. (2019) Links between traits of interest and breeding practices: several pathways for farmers' decision making processes. *Livestock Science* 220, 158-165.
- Verrier E., *et al.* (2023). Les races locales menacées d'abandon en France : actualisation des listes et extension de la démarche à de nouvelles espèces. *Ethnozootecnie* 112, 93.



Rucher collectif lors d'une session d'insémination du réseau de sélection de l'ADAPI (Association pour le développement de l'apiculture provençale). Photo Coline Kouchner (mai 2020).



La Société d’Ethnozootechnie s’intéresse aux relations des humains à une gamme diversifiée d’animaux... qui parfois cohabitent. Apiculteurs en tenue et avec leurs ruches, méditant devant des vaches laitières qui semblent indifférentes à leur présence. Photo Coline Kouchner (mai 2022).

Comptes-rendus, notes et analyses



Deux chatons et un poulet, Raphael Tuck & Sons (um 1903), *Museum of Fine Arts*, Boston, www.mfa.org, fair use.

Addendum

Dans le précédent numéro de notre revue, un article portait sur la sculpture animalière dans Paris (Verrier É., 2025, *Ethnozootechnie* 116, 5-34). Parmi les espèces représentées par la sculpture dans les rues de la capitale, le cheval arrivait en troisième position, essentiellement le cheval de guerre, sous la forme de bas-reliefs représentant des scènes de bataille ou de statues équestres.

Suite à cette parution, Emmanuel Rossier (Académie d'Agriculture de France, section Élevage), qui en est remercié ici, m'a signalé une série d'articles sous l'intitulé « Chevaux du silence » publiés au début des années 1990 dans la revue *Equus International*, sous la plume d'un certain « Hobby ». Derrière ce pseudonyme, se cachait Henry Blanc, qui fut Chef du service des Haras Nationaux de 1970 à 1982 (<https://www.ifce.fr/ifce/henry-blanc-disparition-du-chef-du-service-des-haras-de-1970-a-1982-ce-lundi-16-novembre-2020-des-suites-de-la-covid-19/>).

Dans cette série d'articles (voir le tableau ci-dessous), Henry Blanc décrit et analyse plusieurs statues équestres de Paris, avec des photos permettant d'en avoir une vue détaillée. Des éléments historiques sont fournis pour chacune des œuvres. L'homme de cheval qu'était Henry Blanc commente avec précision à la fois la morphologie des chevaux représentés et la posture des cavaliers, très majoritaires, ou des rares cavalières. Avec une indéniable touche d'humour, il n'hésite pas à pointer du doigt les cas où ces postures sont totalement invraisemblables. L'ensemble est instructif et très agréable à lire.

À notre connaissance, ces articles ne sont pas disponibles en ligne. La revue *Equus International* est toutefois référencée dans la médiathèque de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE ; <https://mediatheque.ifce.fr> ; contact : mediatheque.lepin@ifce.fr).

Étienne Verrier

Liste des articles « Chevaux du silence » publiés par « Hobby » dans *Equus International*. Il n'y a pas eu d'article dans le N°8 et la série s'est interrompue après le N°10.

N°	Date	Titre
1	Avril 1991	Chevaux du silence
2	Juillet 1991	Les quadriges du Grand Palais
3	Octobre 1991	Les autres attelages
4	Décembre 1991	Les Saints
5	Avril 1992	Sainte-Jeanne d'Arc
6	Juillet 1992	Les souverains
7	Octobre 1992	Henri IV
9	Mai 1993	La Renommée
10	Juillet 1993	Louis XIII



La Renommée chevauchant Pégase, Antoine Coysevox (1702), Jardin des Tuileries, grille donnant sur la Place de la Concorde, Paris 1er. Photo Étienne Verrier (octobre 2023).



Jeune berger gardant du bétail, Nils Andersson (1856), *Nationalmuseum*, Stockholm, <https://www.nationalmuseum.se>, domaine public.

étudie

les relations Homme-Animal-Milieu dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention :

- L'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- L'histoire de l'élevage
- L'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- L'adaptation des pratiques d'élevage aux conditions socio-économiques
- La conservation du patrimoine génétique animal
- La place et la représentation des animaux dans les sociétés anciennes et actuelles

organise

des colloques et journées d'étude.

publie dans sa revue semestrielle *Ethnozootechnie* et sa *Lettre* trimestrielle

- Les textes des communications présentées aux journées d'étude
- Des articles et mémoires sur des thèmes variés en lien avec son objet
- Des comptes rendus, notes et analyses

Voir nos instructions aux auteurs :

https://www.ethnozootechnie.org/IMG/pdf/ethnozootechnie_instructions_auteurs_2022_cle495772.pdf

Renseignements et adhésion :

Le Président :

Prof. Étienne VERRIER
AgroParisTech, UFR Génétique, Élevage et Reproduction
22 place de l'Agronomie
91120 Palaiseau
Courriel : etienne.verrier@agroparistech.fr

La Secrétaire-trésorière :

Mariane MONOD
4 rue Pierre Brossolette
92300 Levallois-Perret
Téléphone : 01 47 31 27 89
Courriel : marianemonod@gmail.com

Site Internet de la Société d'Ethnozootechnie : <http://www.ethnozootechnie.org>

Courriel : ethnozootechnie.sez@gmail.com

La cotisation annuelle de base (40 €), de soutien (50 € ou plus) ou étudiant (10 €, sur justificatif) donne droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités. Pour toute demande complémentaire d'exemplaires, s'adresser au Secrétariat.

✂-----

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom et prénom :

Organisme :

Adresse :

☐ Désire adhérer à la Société d'Ethnozootechnie pour l'année

☐ Souhaite recevoir *La Lettre* par courriel :

@

Date et signature :

Numéros disponibles de la revue *Ethnozootechnie*

Pour les commandes d'exemplaires hors cotisation, s'adresser au secrétariat pour les tarifs et modalités d'expédition.

- 1975-1 – Races domestiques en péril (1^{re} journée)
- 1975-2 – Quelques aspects de la transhumance
- 15 – Le Yak (1976)
- 16 – Le Porc domestique (1976)
- 18 – L'Élevage en Grèce (1977)
- 20 – L'Ethnozootechnie (1977)
- 21 – Les débuts de l'élevage du mouton (1977)
- 22 – Races domestiques en péril (2^e journée) (1978)
- 24 – Zones marginales et races rustiques (1979)
- 25 – Le chien (1980)
- 26 – Le petit élevage des animaux de ferme (1980)
- 27 – Le lapin (1^{re} journée) (1981)
- 28 – Les concours de bétail (1981)
- 29 – Le concept de race en zootechnie (1982)
- 30 – Le cheval en agriculture (1982)
- 31 – Les animaux domestiques dans les parcs naturels et dans les zones difficiles (1982)
- 32 – L'évolution de l'élevage bovin (1983)
- 33 – Races domestiques en péril (3^e journée) (1983)
- 34 – La médecine vétérinaire populaire (1984)
- 35 – Foires et Marchés (1985)
- 36 – Les éleveurs de brebis laitières (1986)
- 37 – L'âne (1^{re} journée) (1986)
- 38 – Les femmes et l'élevage (1986)
- 39 – Les palmipèdes domestiques et sauvages (1987)
- 40 – Le Chat (1987)
- 41 – La chèvre (1988)
- 42 – Etat sauvage, apprivoisement, état domestique (1989)
- 43 – Les chiens de troupeau (1989)
- 44 – Varia n°1 (1989)
- 45 – La couleur du pelage des animaux domestiques (1990)
- 46 – Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural (1991)
- 47 – Milieux, société, et pratiques fromagères (1991)
- 48 – L'homme et la viande (1992)
- 49 – Le dindon (1992)
- 50 – Varia n°2 (1992)
- 51 – Le logement des animaux domestiques (1993)
- 52 – Races domestiques en péril (4^e journée) (1993)
- 53 – La faune sauvage (1994)
- 54 – La zootechnie et son enseignement (1994)
- 55 – La transhumance bovine (1995)
- 56 – L'âne (2^e journée) (1995)
- 57 – Varia n°3 (1996)
- 58 – Le coq (1996)
- 59 – L'Élevage médiéval (1997)
- 60 – Les bœufs au travail (1997)
- 61 – Varia n°4 (1998)
- 62 – La poule et l'œuf (1998)
- 63 – Prémices de la sélection animale en France (1999)
- 64 – Poneys (1999)
- 65 – Varia n°5 (2000)
- Hors-Série n°1 – L'habitat rural traditionnel en France (2000)
- 66 – L'alimentation des animaux (2000)
- 67 – L'élevage en agriculture biologique (2001)
- Hors-Série n°2 – L'animal et l'éthique en élevage (2001)
- 68 – Élevage et enseignement de la zootechnie (2001)
- 69 – Varia n°6 (2002)
- Hors-Série n°3 – Histoire des races bovines et ovines (2002)
- 70 – La chèvre, son rôle dans la société au XX^e siècle (2002)
- 71 – Animal domestique, domestication : points de vue (2003)
- Hors-Série n°4 – Du lait pour Paris (2003)
- 72 – Le Mulet (2003)
- 73 – Animaux au secours du handicap (2003)
- 74 – Varia n°7 (2004)
- 75 – Le Lapin (2^e journée) (2004)
- Hors-Série n°5 – La vie et l'œuvre de F.H. Gilbert (1757-1800) (2004)
- 76 – Races en péril : 30 ans de sauvegarde : bilan et perspectives (5^e journée) (2005)
- 77 – Varia n°8 (2005)
- 78 – Le chien : domestication, raciation, utilisations dans l'histoire (2006)
- Hors-Série n°6 – F. Spindler, Souvenirs ethnozootechniques (2006)
- 79 – Les bovins : de la domestication à l'élevage (2006)
- Hors-Série n°7 – Josiane Ribstein, La transhumance bovine dans le massif vosgien et l'arc alpin (2006)
- 80 – Le gardiennage en élevage (2007)
- 81 – Les aides animalières : les animaux au service du handicap (2007)
- 82 – Histoire des courses et des compétitions équestres (2007)
- 83 – Appréciation et jugement morphologiques des animaux (2008)
- 84 – L'homme et l'animal : voix, sons, musique (2008)
- 85 – Histoire et évolution des races et des productions caprines (2008)
- 86 – Le lait de demain (2009)
- 87 – Varia n°9 (2009)
- 88 – Un cheval pour vivre & Varia n°10 (2010)
- 89 – Hommage à R. Laurans, mélanges d'EZ (2010)
- 90 – Poisson : un animal sauvage et domestique (2011)
- 91 – Le mouton, de la domestication à l'élevage (2011)
- 92 – Les fèces animales (2012)
- 93 – Pratiques de fin de vie des animaux (2012)
- 94 – Varia n°11 (2013)
- 95 – Intensification/extensification, bien-être animal (2013)
- 96 – De la plume et de ses usages (2014)
- 97 – Le veau de boucherie (2014)
- 98 – Les animaux dans la Grande Guerre (2015)
- 99 – Le gras (2015)
- 100 – L'animal domestique dans la forêt (2016)
- 101 – Le cheval, de la domestication à l'élevage (2016)
- 102 – Louis Jean-Marie Daubenton, zootechnicien (2017)
- 103 – Races en ~~péril~~ devenir (6^e journée) (2017)
- 104 – Les chats du troisième millénaire (2018)
- Hors-Série n°8 – G. Lutz, Grandeurs des chasses du temps jadis (2018)
- 105 – Les régions caprines françaises (Tome 1) (2019)
- 106 – Les camélidés d'Afrique et d'Asie (2019)
- 107 – Varia n°12 (2020)
- 108 – Les régions caprines françaises (Tome 2) (2021)
- 109 – La formation en génétique animale, l'organisation de la sélection, les races animales et la biodiversité (2021)
- 110 – De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel (2022)
- 111 – 50 ans d'ethnozootechnie : bilan et perspectives (2022)
- 112 – Varia n°13 (2023)
- 113 – Médiation animale (2023)
- 114 – Animaux, prestige et luxe (2024)
- 115 – Le renne (2024)
- 116 – Varia n°14 (2025)
- 117 – Histoire et élevage (2025)
- 118 – Numérique et robotique en élevage (à paraître, 2026)